3 1761 04624859 7

ADOLPHE JOANNE

DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU-RHÔNE

38 GRAVURES & UNE CARTE

1872

DC
611
B752J62
1872
c.1
ROBA

HACHETTE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/gographaisne00joan

GÉOGRAPHIE

HISTOIRE, STATISTIQUE ET ARCHÉOLOGIE

DES

DÉPARTEMENTS

DE LA FRANCE

PAR

ADOLPHE JOANNE

BOUCHES-DU-RHONE

(TRENTE-HUIT GRAVURES ET UNE CARTE)

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1872

LIBRAR
MAR 0 1 1975
UNIVERSITY OF

TABLE DES MATIÈRES

I

Le Sol

Pages.
Situation, limites, superficie 9
Relief du sol, géologie, physionomie du pays. 10
Hydrographie. 17
Climat. 30
Productions naturelles. 32
Curiosités naturelles. 38

II

Les Habitants

Histoire et biographie 39
Histoire . . . . . *id.*
Biographie. 52
Population, langue, cultes 53
Divisions administratives. 55
Statistique. — Territoire. 56
Voies de communication. 57
Population (1866). 59
Résultats du recrutement en 1866. — Agriculture. 60
Industrie 62
Commerce 66
Instruction publique 68
Assistance publique. 69
Justice. . . . . *id.*

III

Antiquités, Monuments, Beaux-Arts

I. Notions archéologiques. — Période celtique ou gauloise. . . . 70
Période romaine. 71
Période romane. 72
Période ogivale ou gothique. 74
Période de la Renaissance 76
Eglises du moyen âge 77
Edifices civils. — Architecture militaire 78
II. Antiquités, monuments et curiosités artistiques des Bouches-du-Rhône. 81
Période antique. . . . . *id.*
Période du moyen âge. 86
Renaissance et époque moderne. 90

IV

Pages.

Bibliographie 96

V

Dictionnaire alphabétique des communes 98

LISTE DES GRAVURES

La Crau, entre Arles et Marseille 15
Étang de Berre 19
Aqueduc de Roquefavour 27
Stèle phénicienne (musée des antiques du château Borély) 41
Château du roi René, à Tarascon 47
Vue générale de Marseille 51
Menhir . . . . . Fig. 1 70
Dolmen . . . . . Fig. 2 71
Allée couverte . . . . . Fig. 3 . . . . . *id.*
Colonnes antiques . . . . . Fig. 4 72
Chapiteau roman . . . . . Fig. 5 73
Chapiteau ogival . . . . . Fig. 6 . . . . . *id.*
Fenêtre romane . . . . . Fig. 7 . . . . . *id.*
Arcs romans . . . . . Fig. 8 . . . . . *id.*
Arcs romans . . . . . Fig. 9 . . . . . *id.*
Fenêtre ogivale . . . . . Fig. 10 74
Pyramides ogivales . . . . . Fig. 11 . . . . . *id.*
Fenêtre ogivale . . . . . Fig. 12 . . . . . *id.*
Fenêtre du style ogival secondaire . . Fig. 13 75
Fenêtre du style ogival flamboyant . . Fig. 14 . . . . . *id.*
Rose du XVe siècle . . . . . Fig. 15 . . . . . *id.*
Porte du style ogival flamboyant . . . Fig. 16 76
Contre-forts du XIIe siècle . . . . . Fig. 17 77
Clocher du XIIIe siècle . . . . . Fig. 18 . . . . . *id.*
Château féodal . . . . . Fig. 19 79
Pont-levis . . . . . Fig. 20 . . . . . *id.*
Créneaux, mâchicoulis . . . . . Fig. 21 80
Porte fortifiée . . . . . Fig. 22 . . . . . *id.*
Amphithéâtre d'Arles 81
Théâtre romain, à Arles 83
Arc de triomphe de Saint-Remy, ruines de Glanum 84
La place Royale, l'église Saint-Trophime, l'Obélisque, l'hôtel-de-ville d'Arles 85
Le cloître Saint-Trophime, à Arles 87
Portail et tour de Sainte-Marthe 89
Cathédrale de Marseille 91
Nouvelle chapelle de Notre-Dame de la Garde 93
Arc de triomphe de Marseille 94
Palais de Longchamp à Marseille 95

Carte du département des Bouches-du-Rhône, à la fin du volume.

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS

Les programmes officiels de l'Enseignement secondaire spécial publiés en 1866 comprennent, pour la partie consacrée à la Géographie, l'étude sommaire de la France et l'étude plus détaillée de chacun des départements. Afin de répondre aux demandes de ces programmes, nous avons déjà publié une *Géographie de la France*, par M. E. Cortambert. Des monographies spéciales, semblables à celles que nous offrons aujourd'hui au public, auront pour sujet tous les départements français. Comme on peut s'en assurer en jetant les yeux sur la table des matières, ces monographies contiennent tous les faits et tous les renseignements qui peuvent intéresser non-seulement les professeurs et leurs élèves, mais toutes les personnes curieuses de connaître la géographie, l'histoire, la statistique et l'archéologie d'un département.

Le chapitre Ier constate la situation, les limites, la superficie du département, en étudie le relief, la géologie, la physionomie, en expose l'hydrologie, le climat, en énumère les productions naturelles, en décrit enfin les curiosités naturelles.

Le chapitre II présente l'histoire et la biographie, le tableau officiel des divisions administratives, et des détails statistiques puisés aux sources les plus récentes et en grande partie inédits, sur la population, les langues, le culte, les voies de communication, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'instruction publiqne, l'assistance publique et la justice.

Le chapitre III est consacré aux antiquités, aux monuments et aux beaux-arts. Il renferme la description sommaire des principales antiquités et des plus importants monuments du département.

Le chapitre IV contient la liste des principaux ouvrages publiés sur le département; enfin le chapitre V est un dictionnaire détaillé et alphabétique de toutes les communes, comprenant pour chaque commune la superficie, la population, la position, l'altitude, l'indication du canton auquel elle appartient, les chemins de fer qui la desservent, les curiosités naturelles, archéologiques ou artistiques.

Nous avons confié la rédaction des Géographies départementales à M. Adolphe Joanne. L'auteur de l'*Itinéraire général de la France* (10 vol. in-12) et du *Dictionnaire des communes* (1 vol. grand in-8° de 2700 pages) a déjà prouvé au public qu'il connaît parfaitement la France tout entière pour l'avoir non-seulement étudiée à l'aide des livres les plus estimés, mais explorée lui-même dans toutes ses régions, et qu'il est capable de la décrire avec une méthode sûre, une exactitude scrupuleuse et une autorité digne de foi.

MM. les inspecteurs de l'enseignement primaire et MM. les libraires du département ont bien voulu réviser sur les lieux la *Géographie des Bouches-du-Rhône* et aider ainsi l'auteur à s'approcher le plus possible de la perfection.

L. HACHETTE et Cie.

DÉPARTEMENT

DES

BOUCHES-DU-RHONE

I

LE SOL

1° Situation, limites, superficie.

Situé dans la région méridionale et méditerranéenne de la France, le département des Bouches-du-Rhône a été formé aux dépens de l'ancienne *Provence*, dont l'une de ses villes, Aix, était la capitale. Il doit son nom aux embouchures du Rhône, qui s'y jette par plusieurs bras dans la Méditerranée.

Le département des Bouches-du-Rhône est compris entre 43° 9′ 30″ et 43° 55′ 24″ de latitude septentrionale, et entre 1° 53′ 30″ et 5° 28′ 50″ de longitude orientale. Son chef-lieu, Marseille, se trouve sous la même latitude que la Toscane, par 43° 17′ de latitude et 3° 2′ de longitude est. A l'est seulement, du côté du Var, les limites des Bouches-du-Rhône sont conventionnelles ; au nord, la Durance, au large lit rempli d'îles, sépare ce département de celui de Vaucluse ; à l'ouest, du côté du Gard, il est borné par le Rhône, puis par le Petit-Rhône, le Rhône-Mort, le canal du Peccais et le Rhône-Vif. Au sud s'étend le golfe du Lion, qui fait partie de la Méditerranée.

Le département des Bouches-du-Rhône a presque la forme d'un parallélogramme dont les deux grands côtés vont du sud-est au nord-ouest; la plus longue diagonale qu'on puisse tirer sur son territoire, entre le confluent de la Durance et

du Verdon (nord-est) et l'embouchure du Rhône-Vif (sud-ouest), a 132 kilomètres de longueur; sa longueur moyenne est d'environ 100 kilomètres, sa largeur moyenne de 50, son contour de 375, petites sinuosités non comprises, sa superficie de 510,487 hectares : à ce dernier point de vue, c'est le 75e département de la France, c'est-à-dire un des plus petits.

2° Relief du sol; géologie; physionomie du pays.

Les Bouches-du-Rhône se divisent naturellement en deux régions : la région des montagnes et la région des plaines, qui se subdivise en Crau et en Camargue.

Cinq chaînes de montagnes parcourent le nord et l'est des Bouches-du-Rhône : ce sont les Alpines, la Sainte-Baume, la chaîne de l'Étoile, la chaîne de Sainte-Victoire et la Trévaresse. Une seule se rattache aux Alpes, c'est la chaîne des Alpines.

Les **Alpines** se confondaient jadis avec le Lubéron, chaîne du département de Vaucluse qui se relie, comme les monts Vaucluse et le Ventoux, aux montagnes calcaires des Hautes-Alpes et de la Drôme : celles-ci, à leur tour, se continuent, au delà de la vallée de l'Isère, par la Grande-Chartreuse et les massifs calcaires de la Savoie, qui, parallèles au Jura, vont expirer sur la rive méridionale du lac de Genève. La Durance, qui passait au sud des Alpines, les séparant ainsi des chaînes de la Sainte-Baume, aurait, dit-on, délaissé son ancien lit, occupé maintenant par une dépression dont a profité le canal de Craponne; elle coule au pied des versants septentrionaux des Alpines, qu'elle isole aujourd'hui du Lubéron.

Deux fois moins élevées que le Lubéron et que les monts de Vaucluse, quatre fois moins que le Ventoux, cinq fois moins que les plus hauts sommets calcaires de la Drôme, six fois moins que le Dévoluy, les Alpines sont pourtant aussi déchirées, aussi escarpées que les moins arrosées et les plus ravinées de toutes ces montagnes calcaires. Les *gaudres* ajoutent encore à leur aridité : ce sont des traînées de roches blanchâtres dans des gorges brûlées de soleil; si le torrent,

dont le lit est formé par les gaudres, coulait, il donnerait quelque fraîcheur à ses rives, mais il ne coule jamais, si ce n'est après les grandes pluies, non pour arroser et fertiliser, mais pour ronger ses bords et entraîner les dernières terres de son bassin vers le delta du Rhône.

Les Alpines, qu'on a tout le loisir de contempler à sa gauche en allant en chemin de fer d'Avignon à Arles, fournissent, sous le nom de *pierres d'Arles*, d'excellentes pierres qui s'exportent jusqu'en Algérie. Elles se composent d'un groupe central et de trois chaînons, d'après la *Statistique des Bouches-du-Rhône* de M. de Villeneuve, la plus complète et la meilleure peut-être de nos monographies départementales : le groupe central, au pied duquel avait été établi le camp dit des Alpines, s'appelle *monts d'Aureille;* les chaînons sont ceux de *Roquemartine*, d'*Orgon* et de *Saint-Remy;* le *mont des Houpies*, ou *Aupies*, pic double et point culminant de tout le système, regarde la Crau; il a 492 mèt.; *la Chaume* (386 mèt.) domine Saint-Remy et regarde la Durance ; la *montagne du Défends* (309 mèt.) élève ses escarpements au-dessus de la gorge de Lamanon, par laquelle la Durance passait autrefois de sa vallée actuelle dans la plaine qui s'étend des Alpines au Rhône et à la mer.

Vis-à-vis du mont du Défends, de l'autre côté de la gorge de Lamanon, utilisée par le canal de Craponne, s'élèvent, à une altitude à peu près égale à celle des Alpines, les chaînons de la Trévaresse. La Trévaresse, comme les trois autres chaînes qui lui sont parallèles dans le reste du département, n'a « aucune connexion avec les Alpines, même par ses revêtements les plus récents. » De même qu'il faut rattacher les Alpines aux Alpes, bien qu'elles soient séparées de l'ensemble du système, de même il conviendrait peut-être de relier les autres montagnes des Bouches-du-Rhône à celles de la Corse. « Il y a de fortes raisons de croire que cette île fut jadis unie au continent de la Provence. »

La **Trévaresse**, stérile et déchiquetée, a 520 mèt. à son point culminant. Enfermée entre la plaine de la Durance, le vallon de la Touloubre et la dépression du canal de Cra-

ponne, elle se divise, d'après M. de Villeneuve, en trois chaînons : la TRÉVARESSE propre (*Trévaresse; branche de Valfaire; branche du Sauzet*), entre la Durance, la Touloubre et la Concernade, tributaire de la Touloubre; — les CÔTES, entre la Durance et la Concernade; — le CHAÎNON DE VERNÈGUES, très-aride, au-dessus du canal de Craponne. Au sein du groupe se dresse, vers les sources de la Concernade, le *volcan éteint de Beaulieu.*

Nue aussi, dévastée et sèche, la **chaîne de Sainte-Victoire** est comprise entre la Durance, la Touloubre, l'étang de Berre et l'Arc. Venue du département du Var, elle entre dans les Bouches-du-Rhône par le CHAÎNON DU GRAND-SAMBUC (qui se ramifie lui-même en *Mont de Ginasservis, de la Lingouste et des Caranques*) et le CHAÎNON DE SAINTE-VICTOIRE, que domine, haut de 966 mèt., le *pic de Sainte-Victoire;* à ce dernier chaînon s'adossent le CENGLE et le PLATEAU DE LA PALLIÈRE, semé de trous, de fissures où s'abîment les eaux. D'Aix à l'étang de Berre règne le CHAÎNON D'EGUILLES, côtoyé un instant par le chemin de fer de Lyon à Marseille.

Au sud de l'Arc, la **chaîne de l'Étoile** porte aussi le nom de **Notre-Dame-des-Anges**; elle s'étend de l'Arc à l'Huveaune, de l'étang de Berre et de la mer aux limites du département des Bouches-du-Rhône, et même au delà, dans le Var. Ses plus hauts sommets se trouvent dans le massif central, ou CHAÎNON DE L'ÉTOILE, entre Marseille, Aubagne, Roquevaire et Gardanne; là se groupent le *mont Mimet* (758 mèt.), la *Croix de Gardélaban* (714 mèt.), le *Pilon du Roi* (712 mèt.), le *Castellas* (675 mèt.), *l'Aquo d'Olive* (622 mèt.), l'*Étoile* (595 mèt.), *Notre-Dame-des-Anges* (546 mèt.), etc.; un pic plus haut encore, le *mont Olympe* (794 mèt.), voisin de Trets et de la frontière du Var, s'élève dans le CHAÎNON DE REGAGNAS, relié au massif du centre par le PLATEAU DE LA POMME (altitude, 300 à 450 mèt.). A l'ouest, le PLATEAU DE LA VISTE rattache au même groupe central le CHAÎNON DE VITROLLE et le CHAÎNON DE L'ESTAQUE, ce dernier, coupé par le tunnel de la Nerthe, le plus long tunnel des chemins de fer français, après le tunnel international du mont Cenis.

Il fut un temps où la chaîne de l'Étoile se reliait à la Sainte-Baume. L'Huveaune n'existait pas alors : à la place de ses défilés s'élevaient des roches calcaires; à la place de ses petits bassins s'étageaient des lacs de montagnes. Depuis que les lacs superposés se sont changés en un cours d'eau ininterrompu, la **Sainte-Baume** est devenue une chaîne indépendante, circonscrite au nord par l'Huveaune, au sud et à l'ouest par la Méditerranée; à l'est, elle se prolonge dans le département du Var, où se trouve le pic qui lui a donné son nom, le Pilon de la Sainte-Baume (999 mèt.).

La Sainte-Baume a 1,035 mèt. d'altitude au point où elle commence à séparer le Var des Bouches-du-Rhône; le *Baou de Bretagne* (1,043 mèt.), qui commande le bassin de Cuges, est à la fois le pic culminant de la chaîne et du département; son sommet est dans les Bouches-du-Rhône, sa base est commune aux deux départements; la *Tête de Roussargue*, au-dessus d'Aubagne et de Géménos, a 860 mèt; le *Carpiagne*, entre l'Huveaune et la mer, atteint 646 mèt. La partie de la chaîne qui borde la Méditerranée entre la Ciotat et le cap Croisette, s'appelle la GRADULE; elle tombe sur les flots par de magnifiques escarpements, commencement de ce merveilleux rivage provençal et ligurien, la serre chaude de l'Europe et le paradis de ses villes d'hiver : le *cap Canaille*, sur la baie de Cassis, a 416 mèt.; le *mont du cap Gros* atteint 548 mèt., le point culminant de la presqu'île du cap Croisette 397 mèt. La colline de *Notre-Dame-de-la-Garde* fit autrefois partie de la Gradule; elle en est maintenant séparée par le vallon de l'Huveaune.

Le reste des Bouches-du-Rhône est occupé par deux vastes plaines basses, la Crau et la Camargue.

La **Crau** (plus de 35,000 hectares) va des Alpines à la mer (30 kilom.) et des étangs et marais du Rhône aux collines calcaires bordant les rives occidentales de l'étang de Berre (10 à 30 kilom.). Le nom provençal de Crau, *Craou*, signifie champ de pierre : la Crau, en effet, est couverte de cailloux apportés jadis en masses immenses par le Rhône, et par la Durance quand elle débouchait dans un golfe de la Méditerranée par

le défilé de Lamanon. Ce golfe est devenu la Crau. Aux couches de gravier de la Durance et du Rhône se mêlent, sur de vastes étendues, dans le sol de la Crau, des bancs de calcaire coquillier, des madrépores, des roches de corail déposés sur le fond du golfe par la mer. Autrefois cette plaine était d'une aridité absolue; sans terre végétale, sans ruisseaux, sans sources, grillée par le soleil, elle ne produisait rien; quelques troupeaux y broutaient en hiver un rare et maigre gazon étouffé entre les cailloux, puis allaient passer l'été dans les savoureux pâturages des monts du Dauphiné. Aujourd'hui la stérilité de la Crau a été restreinte aux espaces de moins en moins vastes que ne rafraîchissent pas les canaux d'irrigation dérivés de la Durance : canaux de Craponne, des Alpines, de Langlade, d'Istres, etc. Le sol s'y prête aisément aux arrosages : la Crau est peu élevée; les altitudes de 5 à 25 mèt. y sont bien plus communes que celles de 25 à 50 et de 50 à 100 mèt. : ces dernières ne se trouvent qu'à l'extrémité orientale de la plaine, au pied de la chaîne d'Éguilles et de la Trévaresse, aux environs de Salon. Près de cette ville le sol végétal, insensiblement créé par l'apport des canaux, augmente chaque année. La Crau est traversée dans toute sa largeur par le chemin de fer de Lyon à Marseille, entre Arles et la station de Miramas.

Dans son *Littoral de la Méditerranée*, M. Edouard Salvador divise, comme on le fait en Provence, la Crau en quatre régions, la Crau Coustière, la Crau arrosable, la Crau haute et la Crau Coussoul. La *Crau Coustière* (3,200 hectares) va d'Arles à la Croix-Saint-Hippolyte : elle se compose pour deux tiers de marais, pour un tiers de terres à fourrages, de petits jardins et d'olivettes. La *grande Coustière* s'étend du *mas des Antorches* à Fos. C'est dans cette contrée que paissent de nombreux troupeaux de bœufs sauvages. La *Crau arrosable* (ou plutôt arrosée) est un « immense jardin, » vaste de 6,000 hectares et riche en « prairies artificielles bordées d'oliviers et de mûriers. » — La *Crau haute* (plus de 5,000 hectares) est plantée de vignes, d'amandiers et d'olivettes qui donnent « une huile exquise, le disputant pour la

saveur à l'huile d'Aix. » — La *Crau Coussoul* (21,000 hectares) est la vraie Crau, le désert de pierres d'autrefois, la seule partie de la plaine où les bergers provençaux et piémontais conduisent encore leurs troupeaux, la vaste étendue « nue, uniforme, âpre, sans bâtiments, sans arbres ; l'œil n'y distingue que des galets et un horizon sans bornes ; quelques chétives cabanes de roseaux, quelques pans de murs, quelques bouquets de chênes-kermès et d'aubépine en interrompent

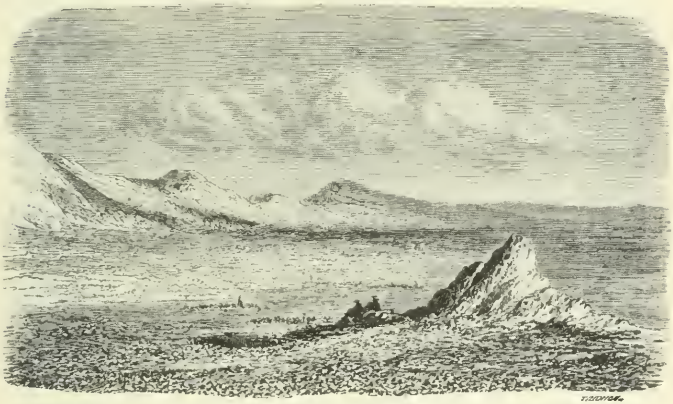

La Crau, entre Arles et Marseille.

seuls l'aridité. » Le canal de Langlade, dérivé de la Durance, est appelé à y créer aussi une couche végétale.

A un kilom. au-dessus d'Arles, le Rhône se divise en deux bras, le Rhône ou Grand-Rhône, et le Petit-Rhône ; le Petit-Rhône se partage à son tour. Les 75,000 hectares de terres fortes, de marais, d'étangs, de chenaux, de *theys*, ou îles de vase, compris entre le Grand-Rhône, le Petit-Rhône et le bras le plus occidental de ce dernier, forment ce qu'on nomme la **Camargue**, ou **delta du Rhône**, appartenant pour plus de 52,000 hectares à la commune d'Arles et pour plus de 22,000 à celle des Saintes-Maries-de-la-Mer. La Camargue s'agrandit sans cesse ; les apports du fleuve considérable auquel elle

doit son existence, et qui versent dans les grandes eaux dans la Méditerranée plus de 5 millions de mèt. cubes de matières terreuses par 24 heures, lui ajoutent chaque année un certain nombre d'hectares, soit en comblant des canaux et des marais, soit en gagnant directement sur la mer; dans ce dernier cas, les vases du Rhône s'accumulent autour d'un point d'appui, très-souvent autour d'une épave, d'une carcasse de navire; elles forment ainsi des *theys*, qui se rallient petit à petit au reste du delta. En 1737, une tour, dite la Tour-Saint-Louis, fut bâtie sur le rivage de la mer ; elle est aujourd'hui à six kilomètres de l'embouchure du fleuve. Dans son acception la plus large, le delta du Rhône comprend aussi de vastes plaines d'alluvions qui ne sont pas entourées par les bras du fleuve, mais qu'il a pourtant déposées jadis à l'est autour du golfe de Fos et jusqu'à la Crau (c'est ce qu'on appelle le *Plan-du-Bourg*), et surtout à l'ouest dans le département du Gard, jusqu'au delà d'Aigues-Mortes, au pied des coteaux de Saint-Gilles et de Vauvert. Dans cette étendue le delta n'a pas moins de 150,000 hectares, le double de la Camargue.

La Camargue se partage en *Grande-Camargue*, entre le Grand et le Petit-Rhône, et *Petite-Camargue*, entre le Petit-Rhône, le canal de Silvéréal, le canal de Peccais et le Rhône-Vif. Ses terres les moins basses se trouvent sur la rive des deux Rhône, les plus basses autour de l'*étang de Valcarès*, vaste de 12,000 hectares, de 20,000 en y comprenant les marais et les étangs sans profondeur qui l'avoisinent; ces étangs et ces marais communiquent avec la Méditerranée par des *afoux*, chenaux creusés dans les dunes d'un mèt. de hauteur. Les deux cinquièmes environ du delta sont cultivés.

« Quatre zones se partagent la Camargue, dit M. Edouard Salvador : la première zone, la plus rapprochée du fleuve, d'une contenance de 18 à 19,000 hectares, renferme surtout des terres labourables; c'est la plus riche et la plus féconde du delta... On y trouve plus de 170 *mas* ou métairies, entourées de bouquets d'arbres, d'oliviers, de vignes, de jardins... Elle produit en abondance des céréales, d'une qualité supérieure, connues sous le nom de *saissette* d'Arles.... La

seconde zone, d'une contenance de plus de 31,000 hectares, se compose de pâturages et de terres vagues...., où le sol, saturé d'efflorescences salines, de *sansouires*, comme on dit dans le pays, ne nourrit plus que des arbustes rugueux, tourmentés, noués, et des plantes ligneuses à saveurs amères, comme les inulas, les armoises, les balsamites, les euphorbes. On y remarque, tout comme en Egypte, des effets de mirage.... Là paissent, pendant six mois de l'année, environ 200,000 bêtes à laine, et vaguent en pleine liberté des troupes de taureaux noirs et de petits chevaux blancs entièrement sauvages.... La troisième, d'une contenanee de plus de 10,000 hectares, se compose de marais;.... la quatrième enfin (20,000 hectares) de bas-fonds salés et d'étangs, où de petites îles vaseuses sont couvertes d'arbustes d'Orient, lentisques, térébinthes, genévriers de Phénicie, pistachiers, lotus, gentianes, asphodèles, jujubiers, tamarins..... Là se chassent, en automne, la macreuse, le col-vert, le flammant. » Des travaux, les uns à l'étude, d'autres projetés, quelques-uns en voie d'exécution, vont dessécher et assainir le delta, et, en même temps, l'irriguer et en dessaler les bas-fonds ; la Camargue deviendra la Hollande de la France, le jardin de la Provence et du bas Languedoc.

3° Hydrographie.

1° Hydrographie côtière. — D'un cap à l'autre, criques non comprises, les Bouches-du-Rhône ont 100 kilomètres de côtes, 240 baies comprises, et avec addition du rivage de l'étang de Berre.

A l'embouchure du Rhône-Vif, la côte méditerranéenne abandonne le département du Gard pour celui des Bouches du-Rhône : en même temps commence la Camargue avec son bourrelet de sable et ses *afoux* allant de la mer aux étangs littoraux. Au *Grau d'Orgon* débouche le Petit-Rhône, large de 120 à 500 mèt. Au delà des Saintes-Maries-de-la-Mer, bourgade fiévreuse sur une plage à l'abord difficile, le rivage décrit la courbe rentrante du *golfe de Beauduc*, qui est fort

évasé ; non loin de là, au *grau de la Dent*, se trouve le phare de Faraman, à feu fixe, dont la portée est d'environ 40 kil. ; ensuite on arrive aux embouchures du Grand-Rhône : c'est par cette dernière que la masse des eaux du fleuve se verse dans la Méditerranée. Jusqu'à une distance considérable de la côte le fond de la mer est incessamment modifié par la masse de troubles tenus en suspension dans le Rhône; à 80 kilom. des bouches du fleuve, on trouve dans la Méditerranée un grand banc vaseux qui s'exhausse insensiblement, et qui n'est formé que des sables du Rhône changés en grès par leur agglutination.

Au grau de Pégoulier, sur la rive gauche du fleuve, le rivage circonscrit le *golfe* semi-circulaire *de Fos*, profond, tranquille, sûr, et dont l'importance ne saurait être exagérée; c'est, en effet, dans une anse de ce golfe, l'*anse du Repos* (dont le nom fait image), que débouche le canal Saint-Louis, grande voie navigable creusée pour éviter aux vaisseaux l'entrée incommode et périlleuse du Rhône, et pour mettre Lyon, Avignon, Arles en relations directes avec la Méditerranée et avec toutes les autres mers. A l'autre extrémité du golfe s'ouvre le *chenal de Bouc et Martigues*, ou *étang de Caronte*, menant dans l'étang de Berre. Ni ce chenal ni l'entrée du canal Saint-Louis ne risquent d'être envasés par les dépôts du fleuve, qu'entraînent vers l'ouest les courants locaux et le mouvement de rotation de la terre.

Le chenal de Bouc, que des travaux ont changé en un canal profond de 3 mètres susceptibles d'être portés à 6, s'ouvre un peu au sud de l'endroit où la côte cesse d'être sablonneuse, vaseuse, effacée, monotone, pour devenir rocheuse et pittoresque, jusque bien au delà des frontières du département et même de la France. Son entrée est signalée par le port de Bouc, vaste de 100 hectares ; long de 5 à 6 kilom., il se termine aux Martigues, ville bâtie sur des îlots, et, toutes proportions gardées, la Venise provençale et la Genève de l'étang de Berre.

Le golfe, lac, ou ÉTANG DE BERRE vaudra, comme étendue et comme sûreté, la rade de Brest quand le canal de Bouc

sera assez profond pour donner entrée aux navires de guerre, et il lui sera supérieur comme facilité d'accès. Bordé en certains endroits d'importantes salines, et, sur presque tout son contour, de hauts coteaux escarpés aux versants chargés de vignes, d'oliviers, d'amandiers, il a 22 kilom. de longueur, 6 à 14 de largueur, 72 kilom. de circonférence, plus de 15,000 hectares de superficie; ses profondeurs, de 3 à 10 mèt., diminuent très-lentement, mais constamment par les troubles

Étang de Berre.

que charrient ses deux principaux tributaires, la Touloubre et l'Arc, dont les bassins sont formés de versants calcaires roides et nus, favorables à la fréquence et à la puissance des inondations; depuis cent ans, sa profondeur s'est amoindrie d'un mètre. Le chemin de fer de Lyon à Marseille le longe de près ou de loin pendant plus de 30 kilom., de Miramas à Vitrolles.

Le rivage, maintenant très-découpé, est dominé par des escarpements appartenant au chaînon de l'Estaque; les anses, les petits ports se multiplient : ports de *Ponteau*, de *Carro*, de *Sainte-Croix*, de *Sausset*, de *Carri*, de *Rouet*, de *Gignac*,

port de *Mèjean*, voisin du cap et du sémaphore de ce nom, ports de *Niolon*, de *Figuerolles*, etc. : ces deux derniers sont déjà situés dans le golfe de Marseille, animé par les nombreuses barques et navires qui s'approchent ou s'éloignent de la reine de la Méditerranée, Marseille, le premier port français, et l'un des plus actifs du monde entier.

En face du promontoire de Notre-Dame-de-la-Garde s'élèvent, à une petite distance en mer, les *îles du château d'If*, de *Ratonneau*, de *Pomègues*, de *Tiboulen*, rochers nus plus ou moins fortifiés. Une digue reliant Pomègues à Ratonneau forme le *port du Frioul;* entre le groupe d'îlots et Notre-Dame-de-la-Garde s'étend la *rade d'Endoume*.

Plate un moment, à l'embouchure de l'Huveaune, la côte se relève par les escarpements de la Gradule. Le *cap Croisette* est séparé par un petit détroit de l'*île de Maïre*, rocher de 135 mèt. d'altitude, à 8 ou 9 kilom. duquel s'élève en pleine mer, sur l'*îlot du Planier*, un phare haut de 40 mèt. Au cap Croisette finit le golfe de Marseille, et le rivage tourne presque droit à l'est. L'*île Jarros*, ou du *Jarre*, l'*île Caleseragne*, l'*île Riou*, roc élevé de 194 mèt., font face aux innombrables criques qui frangent la côte au pied des monts du sémaphore de Marseille. Plus loin la *Calanque de Sormiou* (*calanque* est un mot provençal qui signifie port) s'abrite entre le *bec Sormiou* et le *cap Morgiou*, et la *Calanque de Morgiou* s'enfonce par une infinité de petites anses entre les roches à pic des montagnes du *cap Gros* (548 mèt.). Au delà de la *Calanque de l'Oule*, du *port Pin*, du *cap Cable* et du *port Miou*, s'ouvre le charmant *golfe de Cassis*, où se pêche le corail, et dont le pourtour offre successivement le petit *port de Cassis*, le *cap Canaille*, le *cap Subeyran* (373 mèt.).

« Le *Bec de l'Aigle*, dit Mme George Sand, est un rocher bizarre d'une coupe si aiguë qu'il ressemble effectivement à un bec gigantesque béant sur l'abîme et guettant l'approche des navires pour les dévorer; » il fait vis-à-vis à l'*île Verte* ; des rochers qui le terminent à la pointe des Trois-Fours (Var) s'étend l'harmonieuse *baie de la Ciotat*, du *golfe des Lèques ;* la mer y a des profondeurs de 10 brasses; on y pêche le corail.

2° Hydrographie fluviale. — Le département des Bouches-du-Rhône appartient tout entier au bassin de la Méditerranée; ses eaux s'y versent par le Rhône, par le chenal de Bouc, par l'Huveaune et par des fleuves côtiers insignifiants.

Le **Rhône** est, avec le Nil, le fleuve qui porte annuellement le plus d'eau à la Méditerranée, abstraction faite du Danube et des deux grands cours d'eau de la Russie débouchant dans la mer Noire.

Son bassin, de 9,775,000 hectares, appartient presque en entier à la France; ses sources se trouvent dans la Suisse allemande, son cours supérieur et une partie du grand lac où il s'épure, dans la Suisse française.

Le Rhône naît dans le haut Valais, sous le nom allemand de *Rotten*; il a pour origine, à 1,800 mèt. environ d'altitude, un fort torrent alimenté par un grand glacier du mont Furka. Grossi par des torrents considérables descendus à droite de l'Oberland et à gauche des monts plus élevés encore qui séparent le Valais de l'Italie, c'est déjà un cours d'eau considérable quand il tombe dans le lac de Genève. Le lac de Genève, ou Léman, entre le Jura et les Alpes du Chablais, est à 370 mèt. d'altitude; sa surface dépasse 54,000 hectares; c'est le régulateur du Rhône supérieur; en temps de crue il reçoit du Valais, de la Savoie, du Jura suisse une masse d'eau d'environ 1,200 mèt. cubes d'eau par seconde, et n'en perd par le fleuve, dans le même espace de temps, que 575 au plus; la force de la crue est donc diminuée de 625 mèt. cubes par seconde; la fonte des neiges ou les pluies passées, le lac, qui monte quelquefois de plus de 2 mèt., reprend son niveau. Sorti du Léman à Genève même, admirablement bleu et pur, avec un courant impétueux, le Rhône reçoit presque aussitôt l'Arve, torrent violent et trouble qui lui amène l'eau de la plupart des glaciers du Mont-Blanc, puis entre en France, coule entre le Jura et les chaînes calcaires de la Savoie, se rétrécit et disparaît même quelques instants sous les rochers du pont de Lucey, coule ensuite dans des gorges profondes, reçoit le Fier, déversoir du lac d'Annecy, et le canal de Savières, écoulement du lac du Bourget. Au-dessus du confluent de l'Ain,

il s'élargit et ses défilés se transforment en une large vallée. A Lyon (162 mèt. d'altitude), il tourne au sud et recueille le tribut de la Saône; au-dessus de Valence, il reçoit la puissante Isère, plus bas la Drôme, et se développe, large et rapide, dans une belle plaine de plus en plus chaude et fertile, ayant à droite les escarpements des Cévennes, à gauche les monts calcaires de la Drôme et du Comtat. En aval d'Avignon, au confluent de la Durance, il commence à toucher, par sa rive gauche, le département des Bouches-du-Rhône, puis passe sous le pont suspendu de Tarascon et sous son beau viaduc servant au passage d'un chemin de fer.

En amont d'Arles et du viaduc du chemin de fer d'Arles à Lunel, le fleuve se dédouble; à gauche coule le Grand-Rhône, entraînant les trois quarts de la masse d'eau, à gauche le Petit-Rhône. Entre les deux bras et la mer s'étend la Camargue, ou delta du Rhône (*V.* ci-dessus, pour la description de la Camargue et les embouchures du fleuve, le *relief du sol* et l'*hydrographie côtière*).

Le Rhône est long de 800 kilom. environ, soit 200 de moins que la Loire, 40 seulement de plus que la Seine, et 150 de plus que la Garonne; mais, comme débit minimum et moyen, c'est une artère bien supérieure à ces trois cours d'eau : tandis que la Loire ne roule à l'étiage, à Orléans, que 25 à 30 mèt. cubes, la Seine 45 à Paris et le double à Rouen, et la Garonne 37 à Tonneins, le Rhône, à sa sortie du lac de Genève, entraîne déjà 65 mèt. cubes d'eau par seconde, au-dessous du confluent de l'Arve 100, 320 (?) à Lyon, en aval de la Saône, et 550 avant sa bifurcation à Arles. D'après M. Surell, le débit des eaux du Rhône à Arles et à Fourques est de 3,102 mèt. cubes 85 par seconde à 2 mèt. 66 au-dessus de l'étiage. Le bras d'Arles en absorbe les 84 centièmes. Dans les basses eaux, ce débit se réduit à 504 mètres. Toujours par seconde, le Rhône roule dans ses eaux moyennes 560 mèt. cubes à Lyon; dans les hautes eaux ordinaires, son débit à Lyon est de 2,000 à 2,500 mèt. par seconde. Dans les grandes inondations, il débite 10,000 à 12,000 mèt. cubes d'eau par seconde, en dépit de l'action régulatrice du Léman, et bien

que tous ses tributaires ne débordent pas à la fois; si les affluents des Cévennes gonflaient en même temps que ceux des Alpes et du Jura, la masse de l'inondation pourrait s'augmenter encore d'un tiers, et même doubler : on a vu dans les Cévennes quatre torrents peu considérables, le Doux, l'Érieux, l'Ardèche, le Gard, verser au fleuve, le premier 1,430, le second 4,674, le troisième 7,900, le dernier 4,000 mèt. cubes d'eau par seconde. Tant à l'étiage qu'aux eaux moyennes, le Rhin est moins fort à Kehl que le Bas-Rhône.

Le Rhône, le premier cours d'eau de la France, est censé navigable pendant 500 kilom. à partir de la mer, mais, en fait, il n'y a de navigation que jusqu'à Lyon, et encore le mouvement de remonte et même de descente est-il fortement entravé par la rapidité du courant, et le trop peu de profondeur en certains endroits. D'Arles à la mer (45 kilom.), le commerce est arrêté par le mauvais état et l'inconstance des embouchures. C'est pour remédier aux difficultés changeantes des passes qu'on a construit le *canal Saint-Louis*, récemment achevé, voie navigable, profonde de 7 mèt., de 60 de largeur, de 4 kilom. de longueur (*V.* ci-dessus *Hydrographie côtière*).

Le Rhône ne reçoit dans le département qu'un tributaire notable, mais il est fort important : c'est la Durance.

Par la quantité d'eau qu'elle fournit aux irrigations, la **Durance** est, en ce moment, la première des rivières françaises et la plus grande bienfaitrice de la Provence. Grâce à elle, des collines arides et des plaines de pierres s'y sont transformées ou se transforment sous nos yeux en admirables jardins. Elle a pour véritable source le beau torrent de Clarée, ou Clairée, formé à l'origine de la vallée de Névache (Hautes-Alpes), dans des montagnes de 2,900 à 3,000 mèt.; à Briançon, elle se double (1,200 mèt. d'altitude), par le confluent de la Guisanne; elle reçoit la Gyronde, descendue des glaciers du Pelvoux, le Guil, venu du mont Viso, l'Ubaye au-dessus d'Embrun, le Buech à Sisteron (466 mèt.), la Bléonne, l'Asse, la Largue. A 1,500 mèt. au dessous du confluent du Verdon, par 260 mèt., elle commence à séparer le

département des Bouches-du-Rhône de celui de Vaucluse, et lui sert de limites jusqu'à son embouchure dans le Rhône, pendant 96 kilom., sur 380 de cours total, jusqu'aux sources de la Clarée. La superficie du bassin de la Durance est évaluée à 1,340,000 hectares.

Les villes et villages du département qu'elle baigne ou près desquelles elle coule sont : Saint-Paul, Peyrolles, Meyrargues, le Puy-Sainte-Réparade, Saint-Estève-de-Janson, la Roque-d'Antheron, Charleval, Mallemort, Sénas, Orgon, Saint-Andiol, Cabanes, Noves, Château-Renard, Rognonas. L'embouchure se trouve près de Barbentane, par 13 mèt. d'altitude.

Ni navigable, ni flottable, la Durance est singulièrement capricieuse : en certains lieux elle est étroite, immobile et profonde; ailleurs, rapide, sans profondeur, très-large et semée d'îles nues ou boisées et de champs de galets; il est des endroits où les bras sont si nombreux qu'on compte 2 kilom. d'une rive à l'autre. Dans les crues, elle peut rouler jusqu'à 9,240 mèt. cubes d'eau par seconde; dans les hautes eaux, le torrent, violent et chargé de débris, couvre tout cet espace; ;n s les eaux moyennes (350 mèt. cubes par seconde ?), elle remplit tous ses bras; dans les eaux basses, elle se change en un petit nombre de faibles torrents coulant sur le gravier ou filtrant par dessous. A l'étiage minimum, le débit doit être d'à peu près 30 mèt. cubes d'eau par seconde au-dessus du confluent du Verdon; cette rivière lui en porte environ 10, en tout 40. Près de son embouchure, au pont de Bonpas, la Durance a un débit de 54 mèt. cubes. Dans le but de renforcer en été ce débit minimum d'eaux précieuses pour l'arrosage des plaines brûlées de la basse Provence, on s'occupe depuis quelque temps, avec insistance, de projets de construction de trois barrages sur le Verdon, et de la transformation en réservoir du lac d'Allos (Basses-Alpes); ces travaux porteraient le minimum extrême à plus de 60 mèt. cubes de débit par seconde.

La Durance reçoit dans les Bouches-du-Rhône :

1° Au-dessus du château de Cadarache, le **Verdon**

(170 kilom.), rivière considérable, mais qui n'appartient au département que par son embouchure. Le Verdon a presque tout son bassin dans les Basses-Alpes ; il sépare pendant longtemps ce département de celui du Var. Commençant par des veines intarissables, dans des montagnes de 2,500 à plus de 3,000 mèt., et grossi, dans le Var, par la source de l'Évêque, qui donne 5 à 6 mèt. cub. par seconde à l'étiage (?), il alimente, à Quinson, un canal d'irrigation d'une extrême importance pour les Bouches-du-Rhône, le CANAL D'AIX, qui prend à la rivière 6,000 litres d'eau par seconde et les conduit dans les campagnes d'Aix. Ce canal n'est pas encore terminé. La saignée qu'il fait au Verdon, épuisant presque ce torrent, on se propose, avons-nous dit, de le renforcer par la création de trois barrages, ceux de Sainte-Croix (9 millions de mèt. cubes), de Montpezat (48 millions de mèt. cubes), de Quinson : tous trois réunis, ils augmenteront le débit de la rivière de 22 mèt. cubes par seconde à l'étiage, sans préjudice des 2 mèt. cubes par seconde fournis en plus par les 5 millions de mèt. dont sera augmenté le volume du lac d'Allos.

2° En amont de Peyrolles, le *Riaou :* ce torrent part du département du Var, mais ses sources les plus abondantes se trouvent dans les Bouches-du-Rhône, au-dessus de Jouques, à Traconade ; elles portent le nom de *bouillidous*, et donnent assez d'eau au Riaou pour faire marcher une papeterie et d'autres usines.

Les **canaux** que gonflent les eaux fécondantes de la Durance, et qui vont porter la fraîcheur et la richesse dans les environs de Marseille et dans la Crau, sont :

1° Le CANAL DE MARSEILLE, long de 83 kilom. (et avec ses dérivations, 156), dont près de 17 en 43 souterrains. Il a sa prise d'eau au pont en fil de fer de Pertuis, longe la Durance jusqu'à la Roque-d'Anthéron, coupe une des branches de la Trévaresse par le tunnel des Taillades (3,665 mèt.), franchit, près de Lambesc, la Concernade et la Touloubre (aqueduc haut de 26 mèt.), et passe, à travers la chaîne d'Éguilles, de la vallée de la Touloubre dans celle de l'Arc par 14 galeries souterraines. Arrivé sur ce dernier torrent, il le

traverse, aux environs de Ventabren, par l'aqueduc à trois rangs d'arches de Roquefavour, le plus grandiose probablement du monde, non par sa longueur, qui n'est pas de 400 mèt., mais par sa hauteur de 82 mèt. 50 centim. Plus loin, deux tunnels, de 3,500 mèt. chacun, font déboucher le canal dans la banlieue de Marseille, jadis sèche, altérée, poudreuse, aujourd'hui fraîche et verte, grâce à ces cinq dérivations. Ce canal, qui débite 7 mèt. cubes par seconde, se divise en deux branches, l'une, à l'est, destinée à l'irrigation des territoires de Marseille et d'Aubagne, l'autre, au sud, destinée à la ville de Marseille.

2° Le CANAL DE CRAPONNE, creusé de 1554 à 1559 ; il a pris son nom de l'ingénieur qui le conçut et l'exécuta. Il a sa prise d'eau au-dessous du pont de Cadenet, au rocher de Pie-Béraud, près de l'antique abbaye de Silvacane et de la Roque-d'Anthéron ; dans la trouée de Lamanon, il se bifurque : une branche passe à Salon, à Pélissanne, et se perd dans la Touloubre; l'autre arrose Eyguières et se divise encore: le bras de gauche longe la Crau et se termine à Istres dans l'étang de Berre ; celui de droite irrigue la même plaine, sous le nom d'*Œuvres d'Arles*, et va se verser dans le Rhône à Arles (152 mèt. d'alt.). Long de 68 kilom. avec 137 mèt. de pente, le canal de Craponne et ses dérivations donnent la vie à 13,500 hectares, au moyen d'un débit de 24 mèt. cubes d'eau par seconde.

3° Le CANAL DES ALPINES, OU DE BOISGELIN, date de 1773 ; sa prise d'eau est à Mallemort. Presque aussitôt il se bifurque : la *branche septentrionale* baigne Orgon et coule au nord des Alpines ; à Saint-Remy, elle se partage en *branche de Noves*, *branche d'Eyrargues* et *branche de Saint-Gabriel ;* les deux premières se dirigent au nord vers la Durance, la troisième accompagne la base des Alpines et se vide dans le Rhône (1,170 mèt. de largeur) au-dessous de Tarascon. La *branche méridionale* profite de la trouée de Lamanon, puis se divise : une branche passe à 2 kilom. et demi de Salon, et va vers la Touloubre ; l'autre traverse la Crau et tombe dans le Grand-Rhône au-dessous d'Arles, à Galignan ; elle s'appelle plus

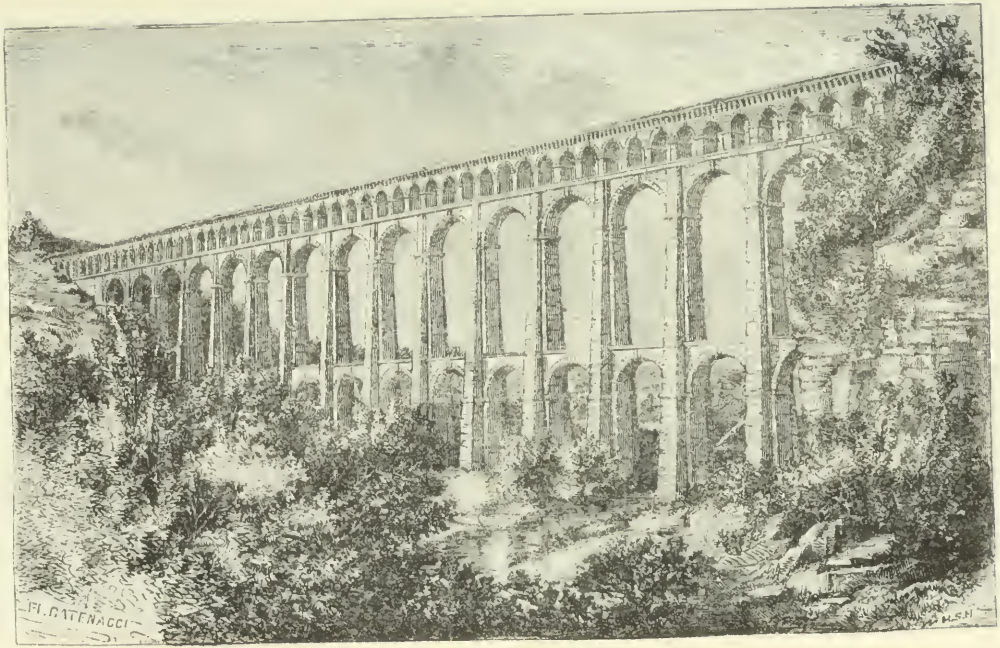

Aqueduc de Roquefavour.

spécialement *canal de Langlade;* du bassin du Merle se détache le *canal d'Istres*, qui se termine par une embouchure dans l'étang de Berre, à Istres, et par un autre, le canal de *Rassuen*, dans les eaux de Bouc. Le débit officiel du canal des Alpines avant sa bifurcation est de 16 mèt. cubes d'eau par seconde.

Le **chenal de Bouc**, avons-nous dit, est le déversoir de l'étang de Berre, décrit dans l'*hydrographie côtière.*

L'étang de Berre reçoit la Touloubre et l'Arc.

La Touloubre n'a pas 70 kilom. de longueur. Ses origines se trouvent près de Venelles, dans des monts de la Trévaresse, hauts de 300 mèt. Elle passe près d'Eguilles, de Saint-Cannat, à Pélissane ; à Grans, elle s'enfonce dans une gorge formée de hautes roches à pic; au-dessous de Cornillon, elle baigne les 49 arches d'un viaduc courbe du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée, viaduc long de 385 mèt. et élevé de 26 mèt. au-dessus de la rivière, puis elle coule sous l'arche unique d'un pont romain, le pont Flavien ; viaduc et pont sont voisins de Saint-Chamas. A peu près desséchée en été, la Touloubre roule aux eaux moyennes 10 mèt. cubes d'eau par seconde (?), dont 5 provenant du canal de Craponne. Son affluent, la *Concernade*, prend sa source au pied du volcan éteint de Beaulieu, et passe près de Lambesc.

L'Arc (85 kil.) est plus long que la Touloubre, mais n'a pas plus d'eau; presque à sec dans la chaude saison, il débite aux eaux moyennes 9 mèt. cubes par seconde (?). Né dans le département du Var, entre Saint-Maximin et les champs de Pourrières, fameux par la destruction des Teutons, il entre, par 290 mèt., dans les Bouches-du-Rhône, passe au nord de Trets, au sud et à 1,500 mèt. d'Aix, aux Milles, sous l'aqueduc de Roquefavour, à Vélaux, et tombe dans l'étang au-delà du pont du chemin de fer de Lyon à Marseille; comme la Touloubre, comme l'Huveaune, il alimente un certain nombre de *béals*, petits canaux d'arrosage. Non loin d'Aix, un de ses tributaires, la *Cose*, forme une cascade plus remarquable par le site que par la masse des eaux du torrent. Plus haut, dans le val des Infernets, tombent quatre jolies cascades étagées.

L'Huveaune semble plus considérable que la Touloubre et l'Arc. Presque sans eau en été, elle débiterait, dit-on, 23 mèt. cubes par seconde aux eaux moyennes. Sa source est dans le Var, au pied de la Sainte-Baume; à Saint-Zacharie, elle roule déjà deux tiers de mèt. cubes à l'étiage; elle pénètre dans les Bouches-du-Rhône par 285 mèt. d'altitude : dans ce département, son cours supérieur est une succession de petits bassins, anciens lacs, et d'étranglements calcaires; elle baigne Auriol, Roquevaire, Aubagne, la Penne, Saint-Menet, Saint-Marcel, Saint-Loup, la Pomme, et, après avoir plusieurs fois croisé la ligne de Marseille à Toulon, arrose la banlieue de la métropole du Midi, et se déverse dans la Méditerranée à l'extrémité du Prado, à la plage de Montredon. Son cours est de 55 kilom. Au-dessus d'Aubagne, elle reçoit le *Fauge*, né d'une source considérable, dans le ravin de Saint-Pons ; le Fauge passe à Géménos; le *Jarret*, autre tributaire de l'Huveaune, côtoie Marseille à l'est.

Dans les monts calcaires de Cuges, commandés par le Baou de Bretagne, s'ouvrent des *embucs* ou *avens*, entonnoirs qui absorbent les petits torrents de Cuquo, de Pourparel et de Sainte-Madeleine. Ces eaux disparues vont probablement fournir la source de Saint-Pons (*V.* ci-dessus) et celles des ruisseaux qui se jettent dans la baie de Cassis et le golfe de la Ciotat.

Nous avons parlé du Valcarès et des autres étangs de la Camargue; restent ceux du Pian-lu-Bourg et de la Crau. L'*étang d'Entressens* est voisin d'une station de Lyon à Marseille. — L'*étang de Dézeaumes* en est à moins de 3 kilom. — L'*étang du Comte* (282 hectares) s'adosse à des marais desséchés dominés au nord par les étranges roches calcaires des Baux. — L'*étang de la Peluque*, ou de *Grand-Clar*, à 3 kilom. d'Arles, a 248 hectares ; comme l'étang du Comte, il est en voie de desséchement. Ces deux étangs et la dépression qui les unit occupent vraisemblablement un ancien lit de la Durance. — L'*étang de Meyranne* (158 hectares) est poissonneux; voisin du Grand-Rhône et du canal de Bouc, il confine à de vastes marais. — L'*étang de Landres*, celui de *Galéjon*, qui touche à

la mer, ainsi que l'*étang de Gloria*, l'*étang de la Roque*, l'*étang du Caban*, sèment de larges flaques d'eau les vastes marais du PLAN-DU-BOURG, grand dépôt d'alluvions situé entre le Grand-Rhône et la Crau. — L'*étang de l'Estomac* baigne Fos, à 1 kilomètre seulement de la Méditerranée. — L'*étang d'Engrenier* (120 hectares), séparé de celui de l'Estomac par un dos de colline, reçoit le canal de desséchement de l'ex-étang du *Pourra*, canal presque tout en tunnel; un bas-fond marécageux court entre cet étang et l'*étang de Lavalduc* (345 hectares), six fois plus salé que la mer, dit M. Edouard Salvador; il renferme 28 millions de mèt. cubes d'eau, et 430 millions de kilogrammes de sel, c'est-à-dire l'équivalent de deux années de la consommation totale de la France; des salines et des fabriques de produits chimiques considérables se sont aussi établies autour des *étangs de Bassuen* et *de Citis;* ce dernier communique par deux tunnels, d'une part avec l'étang de Lavalduc, d'autre part avec la mer de Berre. — Au nord d'Istres, une chaîne de rochers sépare le grand *étang de l'Olivier* de l'étang de Berre.

Nous ne reviendrons pas sur le canal Saint-Louis, appelé à rendre à la grande navigation les services que le canal d'Arles à Bouc est incapable de remplir faute de profondeur. Conçu par Vauban, commencé par Napoléon, achevé en 1834, le CANAL D'ARLES A BOUC a son origine dans le Grand-Rhône à Arles; protégé contre les hautes eaux du fleuve par des digues élevées, il traverse les marais et quelques étangs du Plan-du-Bourg et va déboucher dans le port de Bouc. Sa longueur est de 47 kilom., son tirant d'eau de 2 mèt. seulement : il ne peut donc pas porter de gros navires; à peine s'il admet des bateaux de 300 tonnes.

4° Climat.

En France, le climat le plus froid en hiver est le *climat vosgien*, qui règne dans le nord-est, au pied des Vosges, à Epinal par exemple. — Le *climat séquanien*, à Paris par exemple, est plus tempéré, grâce à l'influence des vents de

la mer. — Le *climat armoricain*, à Saint-Brieuc, à Brest, à Lorient, est plus doux encore et plus humide, ce qui tient à la situation de la Bretagne entre la Manche et l'Océan. — Le *climat girondin* (la Rochelle, Bordeaux, Bayonne) est moins égal, mais plus beau : le ciel y est plus pur, et, à mesure qu'on s'avance vers les Pyrénées, le soleil plus chaud. — Le *climat auvergnat* ressemble au climat vosgien ; l'altitude du sol lui donne les neiges et les froids rigoureux que le nord-est de la France doit à une latitude plus septentrionale et au souffle des vents d'Est, venus par-dessus les plaines d'Allemagne des solitudes polaires de la Russie et de la Sibérie. — Le *climat rhodanien* (Dijon, Lyon, Grenoble) forme la transition entre le climat vosgien et le climat méditerranéen, auquel appartiennent Marseille et son département.

Le *climat méditerranéen* est le plus beau de la France, et même l'un des plus agréables que l'on connaisse. Quoiqu'il règne sous une latitude où d'autres pays d'Europe, d'Asie, d'Amérique souffrent de terribles hivers, la zone de côtes qui lui appartient est si bien protégée contre le nord, si bien ouverte aux vents du sud, que les frimats y sont à peu près inconnus et qu'on y voit croître l'arbre caractéristique du Midi, le palmier. Non pas toutefois dans le département des Bouches-du-Rhône : dans la Camargue, dans la Crau, à Marseille même et dans le val d'Huveaune, la prédominance du mistral, vent froid et violent qui s'abat avec fureur sur les plaines du bas Languedoc et de la basse Provence, abaisse la température moyenne de toutes les saisons. Vers Cassis et la Ciotat, la côte est mieux protégée contre ce vent horrible, qui dura quatorze mois de suite, en 1769-1770, et déjà les orangers viennent en pleine terre, mais il faut entrer dans le Var et dépasser Toulon pour trouver les premiers palmiers. Le mistral souffle moins à Marseille qu'à Aix, moins à Aix qu'à Arles, moins à Arles que dans la vallée de la Durance, moins dans la vallée de la Durance que sur l'étang de Berre.

Ce qui distingue le plus le climat méditerranéen des autres climats de France, c'est la beauté constante du ciel, la

sécheresse de l'atmosphère, la rareté des jours de pluie et l'élévation de la moyenne annuelle. La moyenne de Marseille, supérieure à celle d'Arles et d'Aix, mais inférieure à celle de Cassis et de la Ciotat, est de + 14°, soit 3 degrés 1/2 de plus que celle de Paris ; la moyenne de l'hiver est d'environ 7° 1/2, celle de l'été de plus de 21°. Le nombre des jours de pluie n'y est que de 55, donnant une hauteur annuelle de 512 millimètres, c'est-à-dire beaucoup moins que la moyenne de la France (681 millim. d'après M. Martins, 719 d'après M. Vallès, 770 d'après M. Delesse). Sur les bords de la Durance, les pluies sont moins rares ; il y tombe 600 millim. d'eau par an, et même 800 vers le confluent du Verdon.

5° Productions naturelles ; mines.

Productions minérales. — Il existe dans les environs d'Allauch, d'Auriol, de la Barben et de Carri-le-Rouet des minerais de *fer hydraté*. Le territoire d'Eyguières offre des *pyrites arsenicales*.

De nombreux marais salants ou étangs salés produisent une grande quantité de *sel* très-estimé. Les eaux de l'étang de Lavalduc, près du canal de Bouc, sont six fois plus salées que les eaux de la mer. On a calculé que cet étang, d'une superficie de 345 hectares, contient 28 millions de mètres cubes d'eau et 430 millions de kilogrammes de sel. De nombreuses salines se sont établies autour des étangs de Citis, de Rassuin, aux environs de Berre, de Port-de-Bouc, de Martigues, de Saint-Mitre, etc. Les salines de Badou, de la Quarantaine, de Valat et de la Vignolle, dans la Camargue, ont donné ensemble en une année 600,000 quintaux de sel.

Les *sources minérales* ne sont pas nombreuses dans le département. La source des Thermes d'Aix, qui fut exploitée par les Romains, a son origine au quartier de Baret, à 1 kilomètre de la ville. Classée parmi les eaux thermales, carbonatées, calcaires, elle donne 143 litres 413 millilitres par minute, soit plus de 8,604 litres par heure. Sa température est d'environ 35°. Toujours limpides et toujours abondantes,

les eaux d'Aix s'emploient principalement dans les paralysies, les névralgies, les luxations, etc. Elles s'administrent en boisson, bains ou douches. Depuis quelques années, on les mélange avec les eaux mères des marais salants du Midi, qui renferment une grande quantité de bromures, pour combattre les maladies asthéniques, les affections scrofuleuses, l'anémie, la chlorose, et la plupart des maladies de la peau. — Les villages de Fontvieille et de Peynier possèdent aussi chacun une source thermale.

Le *marbre* s'extrait dans les communes d'Aix, de Cassis, de Lambesc et du Tholonet; celui des Pennes n'est plus exploité. Le marbre rouge d'Eygalières et celui de *Joyeuse-Garde* sont inexploités.

Les principales *carrières de pierre* sont celles d'Aix, de Rognes, de la Couronne, celles de Fontvieille, qui sont exploitées depuis le xve siècle, et dont les produits, connus sous le nom de *pierres d'Arles*, sont exportés jusqu'en Algérie. C'est la carrière du Castelet, hameau de Fontvieille, qui a fourni les matériaux du château de Tarascon. L'extraction des pierres que renferme la base des Alpines est aussi la principale industrie des habitants de Saint-Remy, dont les carrières ont fourni les matériaux de l'amphithéâtre d'Arles.

La *pierre meulière* vient d'Aix et d'Eygalières ; le *grès*, de Belcodène et de Lamanon. Des collines de la Ciotat s'extraient des pavés expédiés à Marseille pour Alger.

Le territoire de Meyreuil renferme de la *pierre à chaux ;* celui d'Aix, d'Allauch, d'Auriol, d'Éguilles, de Géménos, Roquevaire, du Rove et de Simiane, de la *pierre à plâtre.*

Dans les environs d'Aix on rencontre des traces de silex pyromaque ou *pierre à fusil.*

Deux localités, Allauch et Auriol, extraient de la *craie* Aix, de la *marne.*

Près de Bouc-Albertas on trouve une espèce d'*argile marneuse* et de l'*argile ocreuse* à Châteauneuf-le-Rouge.

La *houille* se montre sur plusieurs points du territoire : à Aix, Allauch, Auriol, Belcodène, Bouc-Albertas, Fuveau, à Gardanne, dont la concession houillère a 2,952 hectares

de superficie; à Géménos, Gréasque, Mimet, à Peipin, dont les mines sont les plus anciennement exploitées du Midi; à Peynier, Roquevaire, Saint-Savournin, Simiane, Trets et Auriol. La concession de cette dernière commune couvre, au pied du Mont-Regagnas, une superficie de 2,555 hectares.

Les Bouches-du-Rhône offrent le bassin de *lignite* le plus considérable de France. Il est renfermé entre l'Arc, l'étang de Berre, les chaînes de l'Estaque, de l'Étoile, de Gardelaban et l'Huveaune. La superficie totale du bassin est d'environ 100,000 hectares. La plus grande partie des produits de ce bassin sont destinés à l'approvisionnement des établissements industriels de Marseille.

Productions végétales. — A part le territoire d'Arles, le département est peu fertile en *grains*. La Camargue comprend environ 18,600 hectares de terres de labour qui produisent, année moyenne, 80,000 hectolitres de blé, et qui pourraient en donner dix fois plus, malgré les terribles ravages des sauterelles; c'est là que se récoltent les espèces de céréales si recherchées dites *saissette* d'Arles, qui donnent lieu à un commerce considérable.

Les *prairies* les plus vastes sont comprises dans les plaines d'Arles, où, malgré la nature pierreuse du sol, s'étendent 31,300 hectares d'excellents pâturages. A l'ouest de la Crau, depuis l'arrivée des eaux du canal de Craponne, qui y apportent un limon fertile, on remarque sur toute la lisière de vertes prairies dont la valeur varie de 6,000 à 8,000 francs l'hectare. Dans la vallée de l'Huveaune, aux environs d'Aubagne, il y a des prairies dont les plus productives se vendent jusqu'à 18,000 francs l'hectare.

Le département des Bouches-du-Rhône possède 39,226 hectares de vignes. Les crus les plus estimés sont ceux de *Cassis*, de *Saint-Louis*, *Séon-Saint-André* et *Séon-Saint-Henry*, et de *Roquevaire*, qui fabrique spécialement du vin cuit et des vins muscats. « Le territoire de *Cassis*, dit M. Victor Rendu (*Ampélographie française*), est un de ceux qui produisent des vins rouges classés en première ligne parmi les vins fins du département ; il a surtout le privilége de fournir le meilleur

vin blanc de la Provence. Raisins noirs et blancs servent indistinctement à la fabrication du vin rouge. On évalue à 8,000 hectolitres la quantité qui s'en fabrique, chaque année, à Cassis. Ce vin corsé est estimé à l'étranger ; il vaut 20 francs l'hectolitre. Pour la confection du vin blanc, on n'emploie que des raisins blancs. Cassis ne livre annuellement à la consommation que 500 ou 600 hectolitres de vin blanc, bien qu'il en circule une quantité plus considérable sous ce nom dans le commerce. Le vin blanc de Cassis, à la fois liquoreux et spiritueux, est fort prisé des amateurs de vins très-alcooliques ; il vaut presque le double du vin rouge. Indépendamment de ces vins, on fabrique encore dans la commune de Cassis, avec un tiers de muscat et un tiers de mourvède, un vin muscat qui n'est pas sans mérite ; mais on ne le produit que sur une petite échelle : on ne saurait, d'ailleurs, le comparer aux excellents muscats de Rivesaltes et de Frontignan. » — Les crus de *Saint-Louis*, *Séon-Saint-André* et *Séon-Saint-Henry* sont situés sur le territoire de Marseille. Les vins qu'ils produisent « sont légers en couleur, généreux et d'un parfum assez agréable. Le meilleur de ces vins est le Séon-Saint-André ; fabriqué avec beaucoup de soin, il rappelle le Beaujolais pour la couleur, la finesse et l'agrément ; mais il est bien plus capiteux ; pris sur place, il vaut 22 francs l'hectolitre. Après ces vins, qu'on peut considérer comme de bons ordinaires, viennent ceux des quartiers de *Saint-Antoine*, *Sainte-Marguerite*, *Sainte-Marthe*, *Château-Gombert* et *des Olives*, vins moins fins que les premiers, plus chargés en couleur et moins alcooliques. » Quant au *vin cuit de Roquevaire*, il s'en produit 1,500 hectolitres, année commune. On cuit les raisins « dans une grande chaudière, jusqu'à ce que le liquide ait subi une diminution du tiers environ de son volume ; après la cuite, on met le vin en tonneaux, on soutire lorsque toute fermentation a cessé, puis on met en bouteilles. Ce vin se conserve très-longtemps ; pris sur place, il vaut de 40 à 50 francs l'hectolitre. Roquevaire fabrique encore, mais en très-petite proportion, des muscats rouges et blancs. » (Pour la fabrication des raisins secs, *V. Industrie*, p. 62).

La *garance* est cultivée dans plusieurs localités, à Saint-Andiol, aux Cabannes, à Saint-Remy, etc. Le *tabac* réussit aux environs de Gardanne et de Saint-Cannat.

Les *rizières* de la Provence, autrefois renommées et d'un grand rapport, avaient été abandonnées pour cause d'insalubrité. Reprise il y a quelques années, la culture du riz, malgré les tentatives heureuses faites dans la plaine d'Arles, a été délaissée de nouveau à cause des frais d'immersion.

Aubagne produit une grande quantité de *jardinage*, qu'elle expédie à Marseille. Les habitants des environs de Gardanne cultivent en grand le *melon* et la *betterave*.

La Provence était autrefois couverte de *forêts*, que des défrichements abusifs ont fait disparaître presque complétement. La petite étendue de bois qui a échappé à ces dévastations se compose de chênes-kermès, de chênes verts, chênes-liéges, de pins d'Alep, d'érables, de sapins, de mélèzes, etc. Les genêts, les bruyères, le romarin, le myrthe, les genévriers, les lentisques, etc., forment çà et là des bouquets touffus sur le flanc des montagnes. Les bois les plus importants se trouvent dans les environs de Ceyreste, de la Ciotat, de Peyrolles (1,138 hectares), Gréasque, Jouques, etc.

Un certain nombre de localités, parmi lesquelles Château-Renard, possèdent des pépinières de *mûriers* pour l'alimentation des magnaneries.

Les Bouches-du-Rhône produisent une quantité considérable de *fruits* d'excellente qualité et d'espèces très-variées. Les *oliviers* sont une des principales sources de la richesse agricole; cultivés avec soin, ils donnent des huiles estimées. Ils en fournissent deux espèces : l'une destinée à la consommation, l'autre, employée dans l'industrie. A Marseille, et près de l'étang de Berre, la plus grande partie de la récolte en olive est réservée pour la salaison.

Les amandes, fournies surtout par les nombreux vergers de la Crau, les figues, les câpres, les grenades, les pistaches, les jujubes, etc., donnent lieu à un commerce important. L'oranger n'est cultivé en pleine terre que sur quelques points. Aubagne récolte des pommes reinettes renommées.

Grâce à la douceur du climat, des végétaux, qui ne réussissent qu'à force de soins dans le nord et le centre de la France, croissent à l'état sauvage dans les Bouches-du-Rhône. Les myrthes, les cyprès, les cistes, les lauriers, y viennent spontanément. Une foule de plantes odoriférantes, telles que le thym, le romarin, la lavande, la sauge, la gentiane, le térébinthe, le lotus, le tamarin, les genêts odorants, etc., y croissent sans culture.

Productions animales. — Les plaines d'Arles nourrissent plus de 300,000 bêtes à laine, qui y paissent pendant une partie de l'année. La Camargue renferme 110,000 bêtes à laine, 2,500 bêtes de trait, 1,200 taureaux sauvages, de couleur noire, destinés aux courses, qui sont une des principales récréations des Provençaux, et 1,300 chevaux *camargues* qui descendent, dit-on, de ceux que les Sarrasins laissèrent dans la contrée, et qui ont beaucoup de rapports avec les chevaux arabes. « Ces chevaux, dit M. E. Salvador (*le Littoral de la Méditerranée*), ont, la plupart, un pelage blanc comme le désert qu'ils habitent, ils se font remarquer par leurs allures brusques, saccadées. Ils rendent néanmoins des services assez précieux à l'agriculture : on les employe avec fruit pendant deux mois de l'année au dépiquage des céréales; une fois ces travaux terminés, ils retournent aux marais, pour y reprendre leur vie frugale et vagabonde. Croisés avec du sang arabe, ils produisent de bons chevaux de trait et de selle, qui ne manquent pas d'une certaine élégance, et qui sont aussi solides et infatigables que nos meilleurs percherons. »

Le loup se montre rarement dans les montagnes du département. Le renard, le lièvre, le lapin, l'écureuil, le blaireau, la fouine, la loutre, le castor, etc., sont très-communs.

Parmi les oiseaux, on remarque l'épervier, la chouette, etc. Le flammant, les cols-verts, les macreuses, habitent les bords des étangs et principalement de l'étang de Berre.

Les rivières et les étangs fournissent des poissons de toutes espèces. Sur les côtes, le thon, la sardine, l'anchois, l'esturgeon, sont les principaux aliments de la pêche maritime, qui est considérable.

6° Curiosités naturelles.

Les curiosités naturelles des Bouches-du-Rhône se retrouvent dans tous les pays de montagnes calcaires ce sont :

Des *escarpements* énormes du haut desquels on découvre des panoramas splendides. Les plus belles chaînes de rochers s'élèvent sur la côte à l'est de Marseille, dans la Sainte-Baume et dans la Sainte-Victoire. Dans les Alpines, les rochers des Baux sont surtout fameux par la ville féodale qui s'y creusa au moyen âge.

Des *grottes* : elles abondent partout; aucune n'est remarquable par son étendue ou la beauté et la décoration de ses salles ; les grottes de Calès, près de Lamanon, et beaucoup d'autres furent habitées.

Des *gorges* : la partie montagneuse du département en est sillonnée ; beaucoup sont dignes d'être visitées.

Des *affaissements du sol* : tel, dans la Sainte-Victoire, le *gouffre du Garagaï* (120 mèt. de profondeur; 200 mèt. de diamètre) ; les *embucs*, ou *avens*, sont des entonnoirs par lesquels les eaux supérieures disparaissent sous terre ; ils sont fréquents sur le plateau de la Pallière (massif de la Sainte-Victoire) et dans les environs de Cuges.

Des *sources* abondantes, ou *foux* (c'est leur nom provençal) : la plus belle, celle de Saint-Pons, au-dessus de Géménos, donne naissance au Fauge ; celles de Traconade, près de Jouques, ou *bouillidous*, sont aussi très-abondantes; le *couroublaou*, ou *cougoublaou*, cavité voisine des sources, et généralement à sec, déborde quelquefois avec violence.

Des *cascades* : il y en a peu, parce que les ravins ont rarement de l'eau : on peut citer celles du Gaudre des Infernets, près de Vauvenargues, celle de la Cose à Tholonet, et celle de Géménos sur un affluent du Fauge.

II

LES HABITANTS

1° Histoire et biographie.

HISTOIRE.

Antiquité. — Le peuple qui, selon les traditions historiques, a le plus anciennement habité le territoire formant aujourd'hui le département des Bouches-du-Rhône, est celui des Ligures, plus ou moins mélangés à leurs voisins les Celtes à l'ouest, les Ibères à l'est. Les Ligures comprenaient plusieurs tribus, entre autres celle des Salyes, répandue sur les bords de la Durance et sur une partie des côtes, celle des Ségobriges et celle des Commones, qui occupaient le rivage où plus tard fut bâtie Massalia (Marseille). C'étaient des sauvages, sans industrie et même sans agriculture, vivant de la pêche et de la chasse, et qui durent sans doute les premiers éléments de leur civilisation à des marchands tyriens ou carthaginois. Longtemps en effet avant notre ère (environ 900 ans), les Phéniciens avaient établi le long de ces côtes des comptoirs commerciaux, dont l'emplacement et l'importance paraissent attestés par des découvertes assez récentes faites sur l'emplacement même de Marseille : stèles phéniciennes et statues des divinités que vénéraient les adorateurs de Moloch et de Baal.

Une légende bien connue attribue la fondation de Massalia à des Grecs des îles Ioniennes, dont le chef, Protis, sut gagner les bonnes grâces de Gyptis, fille du roi des Ségobriges, Namnus, l'épousa et obtint une concession de territoire pour lui et pour les siens. Cet événement remonterait à l'an 600 avant Jésus-Christ. Un fait certain, c'est que des Grecs chas-

sèrent les Phéniciens de Massalia et s'y établirent solidement. De nouveaux émigrants de la même race (Phocéens repoussés par les conquêtes de Cyrus) se joignirent à eux durant le vie siècle avant notre ère ; et, en peu d'années, l'ancien comptoir phénicien devint une cité grecque florissante. Une assemblée législative de 600 *Timouques* ou Honorables, élus par le peuple, et un conseil de quinze membres dirigés par trois archontes, y exerçaient l'autorité suprême. Les anciens historiens, Hérodote, Thucydide, vantent la sagesse de ses institutions, au sujet desquelles le plus grand esprit de l'antiquité, Aristote, n'avait pas dédaigné d'écrire une dissertation qui ne nous est pas parvenue.

Des chantiers de construction navale furent établis dans une petite presqu'île où s'éleva aussi un phare qui lui a donné son nom de *Pharo;* des colonies et des comptoirs massaliotes se répandirent sur tout le littoral du Rhône aux Apennins, et aussi le long du fleuve en le remontant vers Avignon. Après la prise de Tyr par Alexandre, Massalia, ambitionnant l'héritage commercial de la cité conquise, envoya (320 avant Jésus-Christ) des navigateurs explorer les côtes de l'Afrique et de l'Europe jusqu'alors connues ou fréquentées seulement par les marchands phéniciens : Pythéas remonta, dit-on, jusqu'à la côte danoise, et Euthymène toucha au Sénégal.

Naturellement ennemie de la commerçante Carthage, Massalia ne fut pas inutile à Rome dans sa lutte contre la république africaine ; aussi n'eut-elle qu'à se féliciter du dénouement des guerres puniques. Cependant la prospérité croissante et les envahissements progressifs de la ville grecque ne plaisaient point à ses voisins les Celto-Ligures, qui se voyaient peu à peu refoulés des côtes vers l'intérieur des terres. Ces tribus, toujours à peu près sauvages, se coalisèrent sous les ordres d'un chef unique et attaquèrent les colonies massalioses de Nice et d'Antibes. Incapable de lutter sur terre, Mastalia implore le secours de Rome, qui se hâte de répondre à son appel : une armée commandée par le consul Opimius pénètre dans la Celto-Ligurie, écrase les tribus soulevées et les soumet à Massalia (154 avant Jésus-Christ). Trente ans plus

tard, les Salyes, qui avaient pour capitale Arelate (Arles), furent à leur tour vaincus par les Romains, et les populations conquises vendues à l'encan. Les Massaliotes acquirent ainsi l'entière domination du littoral entre le Var et le Rhône. Mais Rome s'adjugea pour sa part les terres de l'intérieur; et le proconsul C. Sextius Calvinus fonda chez les Salyes une

Stèle phénicienne (musée des antiques du château Borély.

ville qui reçut le nom d'*Aquæ Sextiæ* (Eaux de Sextius, Aix).

Période romaine. — C'était la première conquête de Rome sur le territoire gaulois. A cette nouvelle menacante, la Gaule celtique s'émut, les Arvernes coururent aux armes et attaquèrent les Romains ; mais ils furent entièrement défaits. La Celto-Ligurie devint désormais une province romaine

(114 av. J.-C.). Elle resta depuis, et après la conquête de la Gaule entière, la *province* par excellence, d'où son nom de Provence. C'est là, à une faible distance d'Aix, que, douze ans après, Marius anéantit les terribles hordes des Ambro-Teutons, dans un lieu qui fut nommé le *Champ-Pourri* (aujourd'hui Pourrières), à cause, dit Plutarque, des milliers de cadavres qui en engraissèrent le sol (102 av. J.-C.).

A l'époque de la lutte de César et de Pompée, Massalia s'était déclarée pour Pompée. César, aidé des Arlésiens, l'assiégea, la prit, y mit une garnison, lui enleva ses colonies à l'exception de Nice et ne lui laissa que son propre territoire (le *Terradou*).

Sous les empereurs romains, la Province fut aussi florissante que tous les autres pays soumis à leur domination. Des aqueducs, des ponts, des théâtres, des temples, des thermes, etc., s'élevèrent dans toutes ses villes. Arles était surnommée *une autre Rome*. Les arts, l'industrie, la langue et la religion des vainqueurs furent acceptés avec empressement par les vaincus.

Auguste avait donné à la Province le nom de Narbonnaise; plus tard, il y eut la Narbonnaise première et la Narbonnaise seconde. C'est dans la Narbonnaise seconde que se trouvait compris le territoire actuel du département des Bouches-du-Rhône. Les empereurs accordèrent à ses villes de grandes libertés municipales. Marseille, Arles, Aix, pour ne citer que des villes du département, eurent un sénat, des magistrats, une curie de tous les propriétaires de vingt-cinq arpents, en un mot les institutions municipales les plus complètes de la Gaule. Il y avait aussi une sorte d'assemblée générale des provinces du midi de la Gaule, mais qui n'exerça jamais, semble-t-il, une influence sérieuse. Honorius venait de rendre un édit qui ordonnait la réunion annuelle à Arles de l'Assemblée « des sept provinces, » lorsque le flot de l'invasion des Barbares atteignit la Narbonnaise comme le reste de la Gaule. Les Vandales, les Hérules, les Burgondes, les Francs, furent vaincus en deux ou trois rencontres près d'Arles, mais leurs défaites successives n'empêchèrent

point l'envahissement rapide de la Narbonnaise seconde.

Moyen-âge. — Pendant les luttes des Barbares entre eux, ce pays était resté sous la domination des Goths. Réuni, en 511, au royaume d'Italie par Théodoric-le-Grand, il fut ensuite successivement soumis aux Burgondes, aux Francs, aux empereurs de Byzance, durant une période de deux siècles dont l'histoire reste extrêmement confuse.

La Provence était trop loin de Constantinople pour que les préfets chargés d'y gouverner au nom de l'empereur ne cédassent pas à la tentation de se rendre indépendants. Ni les Grecs ni les Francs n'exerçaient aucune suprématie réelle en Provence, au moment où les Sarrazins, Arabes ou Maures d'Espagne, atteignirent pour la première fois les rives du Rhône (730). Ce pays ne reconnaissait alors d'autre autorité que celle d'un chef ou duc, nommé Mauronte. Lorsque Charles Martel accourut pour repousser les envahisseurs musulmans, il livra lui-même au pillage toute la partie du littoral qui avait pu éviter jusqu'alors les ravages des bandes d'Abd-er-Rahman, chef des Maures; les populations réduites au désespoir se jetèrent dans les bras des Sarrazins ; Mauronte, s'alliant avec le Wali musulman (734), lui livra la ville d'Arles. Durant plus d'un siècle, la Provence fut ainsi dévastée alternativement par les héritiers de Charlemagne, par les Arabes et aussi par les Normands, qui, maîtres des côtes, pillaient périodiquement Arles et les villes des bords de la Durance.

Cette anarchie dura jusqu'au jour où un beau-frère de Charles-le-Chauve, le duc Boson, que Louis-le-Bègue avait créé gouverneur de Provence, gagna les évêques et les principaux seigneurs de ce pays et de la Burgondie ou Bourgogne méridionale, et se fit couronner roi par l'archevêque d'Arles, vicaire apostolique (879). Son royaume, ayant Arles pour capitale, comprenait, outre la Provence et le comté de Bourgogne, la Savoie, le Lyonnais, la Bresse et le Dauphiné. Les rois francs ne purent l'en déposséder. Son fils Louis, un instant roi d'Italie et revêtu de la dignité impériale par le pape Etienne VII, vaincu par son rival Béranger, eut les

yeux crevés et mourut obscurément en 902, n'ayant guère conservé que la Provence.

Les ravages des Maures n'avaient point cessé : établis dans les retraites inaccessibles que leur fournissaient les bois et les rochers du Freycinet, près de Saint-Tropez, ces bandits continuèrent longtemps à se faire redouter non-seulement sur les côtes, mais même dans toute la vallée du Rhône. Un fléau plus terrible encore, mais heureusement de courte durée, fut l'invasion des Hongrois, la dernière des invasions barbares, qui passa sur le midi de la France comme un torrent furieux (942). Toutefois la Provence eut moins à souffrir de leurs dévastations que l'autre côté du Rhône, la Septimanie, où, plusieurs années après, les plaines ravagées restaient encore presque désertes. La nécessité de s'unir contre un ennemi commun mit fin pendant quelque temps aux luttes des princes méridionaux. Mais, après la destruction des hordes hongroises, elles recommencèrent avec des chances diverses.

A la suite de ces guerres sans cesse renaissantes entre des souverains qui se disputaient l'Italie et la Provence, celle-ci resta divisée en trois tronçons : le comté d'Arles, la vicomté de Marseille et celle de Forcalquier. Guillaume, deuxième comte d'Arles, eut la gloire de lutter victorieusement contre les Sarrasins, de les déloger de leur repaire du Freycinet (972) et de rendre quelque sécurité au littoral. Durant le siècle suivant, le pays fut de plus en plus morcelé entre divers seigneurs féodaux, comtes, vicomtes ou marquis. Vers 1125, un traité, intervenu entre le comte de Toulouse et le comte de Barcelone, établit un marquisat de Provence au nord de la Durance, et un comté d'Arles ou de Provence, s'étendant entre cette rivière et la mer. Le comté de Provence, après d'interminables luttes, où la puissante famille des Baux joua un grand rôle, resta définitivement à la maison de Barcelone, qui possédait déjà le royaume d'Aragon (1176).

C'est au milieu de tous ces troubles, dit un historien, et pendant que l'Aragon et le Languedoc se déchiraient entre eux et qu'on rasait jusqu'à trente châteaux de la famille des

Baux, que les républiques provençales prenaient leur libre et vigoureux accroissement. Arles (1131), Marseille, rappelant le souvenir de la tradition grecque ou romaine, nommaient des consuls, se gouvernaient librement et, comme autrefois eût pu le faire Massalia, traitaient sur un pied d'égalité parfaite avec les républiques italiennes et les rois.

Le XIIe siècle vit fleurir en Provence cette brillante pléiade des troubadours, qui égaya durant une trop courte période les sombres tristesses du moyen-âge. Alphonse II, Raymond-Bérenger IV, rois d'Aragon et comtes de Provence, attirèrent à leur cour et comblèrent de faveurs ces chantres ingénieux de l'amour et de la chevalerie, qui couraient de fête en fête, de château en château, accompagnés d'un cortége de musiciens et de jongleurs. La gracieuse langue provençale fut alors à l'apogée de son développement.

Mais les souverains qui encourageaient la culture littéraire et ne dédaignaient pas de présider aux mièvres débats des *cours d'amour*, Alphonse et surtout son fils Raymond-Bérenger, loin de favoriser l'essor des libertés municipales, s'appliquèrent à les restreindre, à les étouffer dans les villes où subsistaient encore les formes républicaines.

A sa mort (1245), Raymond-Bérenger IV, sans héritier mâle, laissa quatre filles, dont les deux aînées étaient mariées aux rois de France et d'Angleterre. D'après les conseils de son ministre, le célèbre Romieu de Villeneuve, pour éviter le morcellement de la Provence, Raymond-Bérenger l'avait léguée à Béatrix, la plus jeune de ses filles, suivant une vieille coutume celtique. Son projet était de préparer l'union de la Provence et du Languedoc en mariant Béatrix à son ancien ennemi Raymond VII, comte de Toulouse. Mais sa mort et la résistance du pape Innocent IV en empêchèrent la réalisation. Béatrix, avec le consentement du *parlement* d'Aix, épousa Charles d'Anjou, frère de saint Louis (1246). « Romieu de Villeneuve, homme d'une haute intelligence, ne s'était pas laissé prendre à l'idée de la réunion de tout le pays sous un seul chef, idée si séduisante pour le sentiment populaire des Méridionaux... Il crut éviter de grands maux à

son pays en cédant à la force invincible qui poussait le Midi sous la domination française. » (H. Martin.)

Cette solution, qui pouvait avoir de si importants résultats pour l'avenir du pays, ne fut acceptée des Provençaux qu'avec une vive répugnance. Le nom des Français leur était profondément antipathique. « Puissions-nous tous mourir, avant de tomber en semblable état! s'écriaient les troubadours. Provence n'est plus *Proensa* (prouesse), mais *Faillensa* (lâcheté), puisqu'elle souffre telle chose. » Charles d'Anjou était dur, avide et cruel. Il continua rudement l'œuvre commencée par son prédécesseur, en poursuivant la destruction des dernières républiques provençales. Les ressources arrachées au pays par mille exactions lui fournirent les moyens de marcher à la conquête du royaume des Deux-Siciles, conquête que lui enleva bientôt la sanglante journée des *Vêpres Siciliennes.*

Après sa mort (1285), la Provence ne fut pas plus heureuse sous ses tristes successeurs, Charles-le-Boiteux, Robert et Jeanne. Robert et sa fille Jeanne résidaient à Naples, tandis que le comté restait livré aux entreprises des seigneurs féodaux qui s'y disputaient le pouvoir à l'aide de bandes mercenaires. La maison des Baux renouvelait ses anciennes prétentions, et l'anarchie régnait comme aux plus mauvais jours des siècles passés. La reine et comtesse Jeanne, tristement célèbre, avait adopté Louis, frère de Charles V, qui hérita de la couronne de Provence. Ce prince et ses successeurs Louis II et Louis III essayèrent vainement pendant tout leur règne de conquérir les Deux-Siciles, et ces guerres incessantes furent funestes à la prospérité de la Provence.

En 1434, René d'Anjou, déjà duc de Lorraine et de Bar, reçut en héritage de son frère Louis III l'Anjou, le Maine, la Provence et aussi ses malheureuses prétentions au royaume de Naples. S'il ne renonça à ces prétentions qu'après des tentatives ruineuses, sa renonciation fut du moins absolue : retiré en Provence, et se consacrant entièrement à la culture des beaux-arts, ce prince mérita par sa douceur, son affabilité, sa bienveillance, d'être surnommé *le bon roi René.* Sans apti-

ude ni pour le métier des armes, ni pour la politique, accablé par le lourd fardeau d'une guerre héréditaire, « il s'en débarrassa de grand cœur pour se livrer tout entier à ses goûts : il n'aimait que la retraite, l'étude, les plaisirs tranquilles et la vie molle du Midi sous le beau soleil de sa Provence, et il passa sa vie en artiste plutôt qu'en souverain,

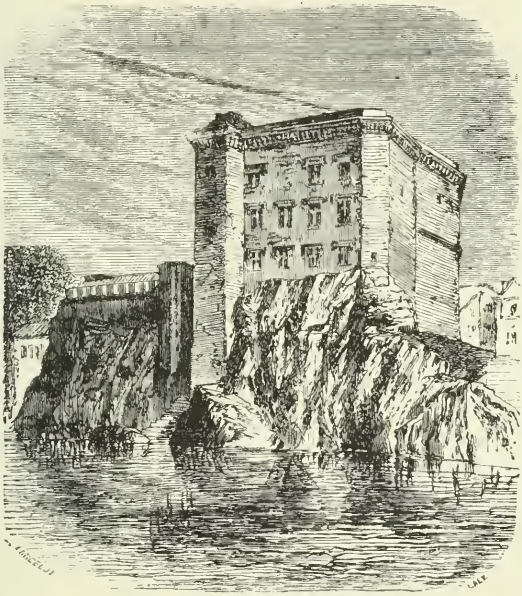

Château du roi René à Tarascon.

cultivant la peinture et la poésie avec passion, sinon avec supériorité. » (H. Martin.) Epris d'amour pour les traditions du XIIe siècle, il essaya de ressusciter la poésie provençale et le règne des troubadours. C'est de lui qu'un poète contemporain disait :

J'ai un roi de Sicile
Vu devenir berger.

Il aimait aussi et il encourageait les travaux de la terre, il plantait des arbres, il cultivait ses jardins. On lui doit la naturalisation en Provence du paon blanc, de la perdrix rouge et de quelques fleurs.

Avec le bon roi René finit l'indépendance de la Provence. Il avait perdu ses enfants, d'humeur moins pastorale que lui, et s'était laissé arracher par l'astucieux Louis XI un testament qui après sa mort (1481) livra le comté au roi de France. Le duc René de Lorraine, son petit-fils, tenta vainement de soulever le pays contre Louis XI; les populations ne répondirent pas à son appel, et une assemblée générale des états, tenue en 1486, consacra l'union définitive de la Provence au royaume de France. L'histoire politique du pays se confond dès lors avec celle de la France.

Période moderne. — La Provence, n'étant plus l'objet de l'antagonisme d'ambitieux rivaux, pouvait espérer de goûter enfin les bienfaits d'une paix durable. Mais le XVIe siècle devait être un siècle de grande agitation pour toute l'Europe, le siècle des guerres de religion. Avant les luttes sanglantes soulevées par la Réforme, la rivalité de François Ier et de Charles-Quint avait attiré en Provence l'armée impériale, commandée par le connétable de Bourbon. Aix capitula sans résistance; Marseille au contraire se défendit énergiquement. « Le duc de Bourbon et le marquis de Pescaire, dit un historien du temps, furent si bien accueillis tant par escarmouches qu'à coups de canon, qu'ils connurent que la ville n'était dépourvue de gens de bien. » Le siége, commencé le 19 août 1524, fut levé précipitamment le 28 du mois suivant et le gros de l'armée impériale fut heureux de repasser la frontière italienne.

L'invasion impériale de 1536 fut beaucoup plus désastreuse pour le pays. A la fin de juillet, Charles Quint ayant franchi le Var, à la tête de cinquante mille hommes, envahit la Provence, qu'avait abandonnée, par mesure stratégique, l'armée française. Sur les ordres du général en chef, le grand maître Montmorency, toutes les campagnes avaient été livrées d'avance à une dévastation systématique, les fours et moulins

détruits, les blés et fourrages brûlés, les puits comblés, les vins répandus. Tous les habitants s'étaient retirés avec leurs meubles, leurs vivres et leurs bestiaux dans les châteaux et dans les villes fortifiées; les villes ouvertes ou mal défendues avaient été de même évacuées, ravagées, démantelées à mesure que l'ennemi avançait. Arles, Tarascon et Marseille furent seules mises en état de défense et résistèrent. La capitale même de la province, Aix, dut subir les terribles nécessités de la guerre : l'ordre de l'évacuer arriva si subitement qu'il fut presque impossible de rien sauver. Les populations s'enfuirent dans les bois et les montagnes en proie à la misère la plus affreuse. Ces mesures violentes eurent du moins le résultat espéré : Charles-Quint et les débris de sa redoutable armée, fort maltraitée par les paysans, repassèrent péniblement le Var, deux mois après leur entrée en France.

La Provence commençait à peine à se relever de ces désastres, lorsque commença la terrible persécution contre les Vaudois des environs d'Apt. Le parlement d'Aix autorisa, ordonna des boucheries atroces exécutées par le cruel Meynier, baron d'Oppède, son président; sanglant prélude des guerres contre les protestants qui éclatèrent quinze ans plus tard. Dans ces dernières guerres, les acteurs les plus violents furent, en Provence, le baron de la Suze et le baron des Adrets, avec le farouche comte de Sommerive, qui s'était mis à la tête des catholiques contre son propre père, le comte de Tende (1562). Devenu gouverneur de Provence, Sommerive, si célèbre par ses meurtres et ses cruautés, refusa pourtant, à l'époque de la Saint-Barthélemy, d'exécuter les ordres de Charles IX et de faire massacrer les Huguenots de son ressort. Marseille, Aix, Arles manifestèrent durant cette triste période une haine profonde contre le protestantisme. Sous le dernier des Valois, Aix, qui en 1562 avait refusé formellement d'accepter l'édit de pacification et de tolérance rendu par Catherine de Médicis, et qui ne s'y était soumis que par la force, n'hésita pas à embrasser le parti de la Ligue, comme Arles et Marseille. A la mort de Henri III, Marseille tenta même de recouvrer son indépendance passée; la

trahison du capitaine corse Libertat la força de rester française.

Sous le gouvernement de Richelieu, la Provence lutta encore pour ses libertés municipales. En 1630, éclata une insurrection dite des *Cascavéoux*, qui fut rapidement comprimée. En 1648, le parlement d'Aix, dont Mazarin essayait d'amoindrir l'autorité, se mit lui-même à la tête d'une seconde insurrection, renvoya le gouverneur royal et ne fit sa soumission qu'en 1651. Dix ans plus tard, Louis XIV supprima la magistrature élective de Marseille, trop jalouse de ses priviléges; mais cette ville, déclarée port franc, acquit une grand prospérité sous l'administration de Colbert. Au commencement du XVIIIe siècle, son commerce employait quinze cents navires et sa population atteignait 90,000 âmes.

Cette prospérité fut un moment ébranlée par la fameuse peste de 1720. La terrible épidémie commença au mois de juillet et sévit tout d'abord avec une violence extrême. La plupart des familles riches et des fonctionnaires effrayés désertèrent la ville, laissant les magistrats municipaux sans ressources et sans appui. Pour arrêter l'émigration, le parlement d'Aix dut rendre un arrêt de mort contre quiconque sortirait du territoire de Marseille. Quelques hommes, les échevins Estelle et Moustier et surtout le chevalier Roze se dévouèrent avec un héroïsme admirable à la tâche de salut que la panique universelle rendait si difficile. L'évêque Belzunce, connu seulement jusqu'alors comme un dévot intolérant gouverné par les Jésuites, « grandit soudain devant le danger au niveau des plus saints héros du christianisme. » Le dévouement des médecins accourus de la France entière fut au-dessus de tout éloge.

Aux ravages du fléau se joignaient la disette et l'anarchie. La peste gagnait en même temps le reste de la Provence; les villes d'Aix et d'Arles perdirent chacune sept à huit mille âmes; Marseille, près de cinquante mille. L'épidémie s'éteignit enfin au printemps de 1721. En peu d'années, la population de ces villes reprit son niveau et le mal fut oublié.

La révolution de 1789 reçut le même accueil en Pro-

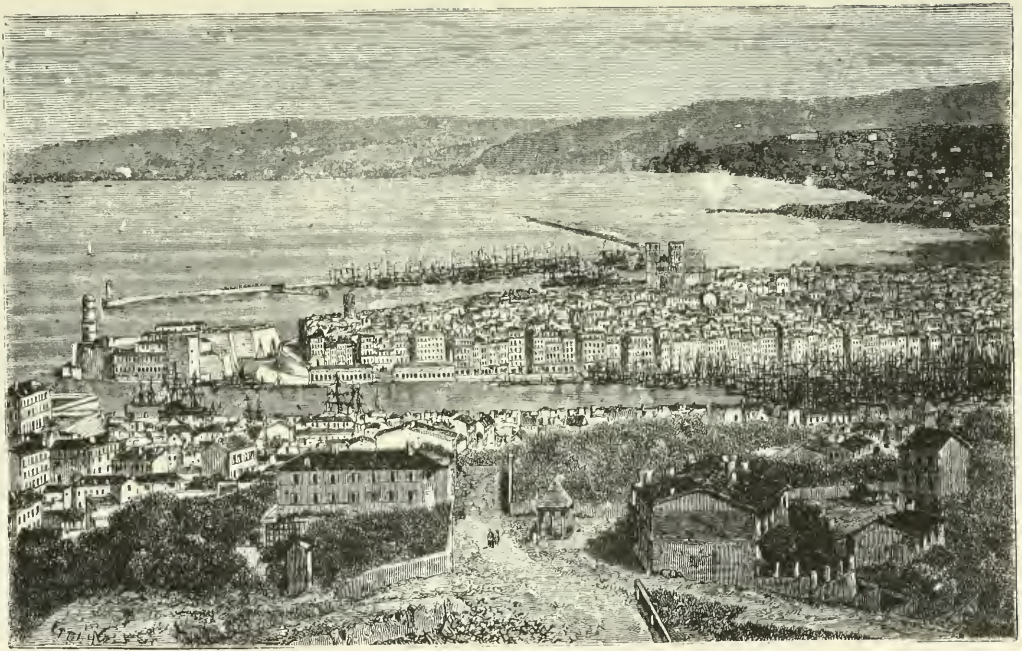

Vue générale de Marseille.

vence que dans toutes les autres régions du royaume. Ce fut dans une session des Etats provinciaux tenue à Aix, que Mirabeau révéla pour la première fois sa fougueuse éloquence. Aix et Marseille le nommèrent leur député à l'Assemblée nationale. Lors de la division de la France en départements, Aix avait été choisie pour chef-lieu de celui des Bouches-du-Rhône ; mais, en l'an VIII, elle perdit ce titre, qui passa définitivement à Marseille. Si les guerres de l'Empire furent extrêmement nuisibles au commerce du nouveau chef-lieu, pendant la Restauration, et surtout après la prise d'Alger, Marseille acquit rapidement une importance qu'elle n'avait pas eue depuis l'antiquité. Elle est aujourd'hui la troisième ville de France par la population, et la première au point de vue maritime.

BIOGRAPHIE.

IVe siècle av. J.-C. : PYTHÉAS et EUTHYMÈNES, navigateurs marseillais.

Ier siècle de notre ère : PÉTRONE, écrivain latin, auteur du *Satyricon*.

IVe siècle : SAINT VICTOR, martyr.

Ve siècle : SAINT RUSTIQUE, évêque de Narbonne. — SAINT EUTROPE, évêque d'Orange. — SALVIEN, écrivain sacré, auteur de traités *de la Providence, de l'Avarice*, etc. (Quelques biographes le font naître sur les bords du Rhin.)

XIIe siècle : Les troubadours FOUQUET et CARBONEL. — Le chanoine ALBERT D'AIX, auteur du *Chronicon Hierosolymitanum*, relation de la 1re croisade.

XVIe siècle : ADAM DE CRAPONNE (1519-1559), habile ingénieur, auteur du canal qui porte son nom. — CÉSAR DE NOSTRADAMUS (1555-1622), fils du célèbre astrologue, auteur d'une *Histoire de Provence* et de plusieurs autres ouvrages.

XVIIe siècle : HONORÉ D'URFÉ (1567-1625), romancier, auteur de *l'Astrée*, de la *Sirène*, de *Sylvandre* et d'*Épîtres morales*. — ANTOINE DE RUFFI (1607-1689), auteur d'une *Histoire de Marseille* et d'une *Histoire des comtes de Provence*. — LOUIS DE RUFFI, fils du précédent, a écrit un livre sur *l'Origine des comtes de Provence, du Venaissin, de Forcalquier et des vicomtes de Marseille*. — PIERRE PUGET, peintre architecte et surtout sculpteur célèbre (1622-1694). — MASCARON (1634-1703), prédicateur connu surtout par ses *Oraisons funèbres*. — TOURNEFORT (1656-1708), botaniste, auteur de plusieurs ouvrages sur les plantes et d'un *Voyage du Levant*. — D'HOZIER (1592-1660), généalogiste, auteur de la *Généalogie des principales familles de France*, et

de l'*Histoire de l'ordre du Saint-Esprit.*—PEIRESC (1580-1637), érudit, a laissé un grand nombre de lettres intéressantes. — CHARLES PLUMIER (1646-1706), botaniste, auteur de la *Description des plantes de l'Amérique.* — BRUEYS (1640-1723), poète et théologien, auteur de plusieurs comédies, parmi lesquelles : *le Grondeur, le Muet, l'Avocat Patelin.*

XVIIIe siècle : BALECHOU (1715-1765), graveur. — JEAN-BAPTISTE VANLOO (1684-1745), peintre, connu par ses tableaux d'histoire et ses portraits. — L'ABBÉ BARTHÉLEMY (1716-1795), savant archéologue, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis.* — Son neveu FRANCOIS BARTHÉLEMY (1750-1830) fut membre du Directoire, et plus tard pair de France. — LANTIER (1734-1826), auteur de comédies, de contes et du *Voyage d'Antenor en Grèce et en Asie.* — Dumarsais (1676-1756), grammairien, auteur d'une *Méthode raisonnée pour apprendre la Grammaire latine*, de *Principes de Grammaire*, d'un *Traité des tropes.*— MICHEL ADANSON (1727-1806), naturaliste, a publié l'*Histoire naturelle du Sénégal* et un grand nombre de savants Mémoires. — VAUVENARGUES (1715-1747), moraliste, célèbre par ses *Maximes* et son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain.* — D'ENTRECASTEAUX (1740-1793), navigateur. — LE BAILLI DE SUFFREN (1729-1788), marin.— BARBAROUX (1767-1794), membre de la Convention.—RIVAROL (1754-1801), écrivain. — VICTOR HUGUES (1770-1826), administrateur. — L'ABBÉ EXPILLY (1719-1793), géographe, a fait, entre autres ouvrages, un *Dictionnaire géographique des Gaules et de la France.*

XIXe siècle : Parmi nos contemporains morts ou vivants, on peut citer : JOSEPH REINAUD, orientaliste, le dessinateur DAUMIER, le musicien FÉLICIEN DAVID, le docteur CLOT-BEY, le peintre CAMILLE ROQUEPLAN, les écrivains MÉRY, LÉON GOZLAN, NESTOR ROQUEPLAN, LOUIS REYBAUD, AMÉDÉE ACHARD, TAXILE DELORD, AUTRAN, EUGÈNE GUINOT, les historiens MIGNET et THIERS, etc.

2° Population, langue, cultes.

« Le caractère de la population, dit M. Mary Lafond (*Histoire des Villes de France*), est, ainsi que la constitution physique de l'homme en Provence, bon, mais vif, heurté et essentiellement divers. Là, on peut le dire, chaque canton offre un groupe frappé à son type particulier. La vivacité et la finesse distinguent les habitants d'Orgon. Les Provençaux de Cuges, d'un tempérament sanguin, sont francs et enjoués, mais brusques et querelleurs; ceux de Géménos, doux et polis; ceux de l'Huveaune, sociables et très-laborieux. Bienveillants à la Ciotat, les habitants sont intelligents à Cassis, pleins de frugalité à Roquefort, industrieux à Roquevaire,

gais et travailleurs à Auriol, durs et forts à Gréasque et à Belcodène, simples et actifs à Eguilles, bons agriculteurs à Meyreuil, sauvages à Venelles, pêcheurs autour des étangs de Berre..... »

Parmi ces populations diverses on retrouve les types des différentes races qui ont formé la population actuelle. C'est à Arles surtout que l'on rencontre ces trois types, grec, romain et sarrasin, qui ont rendu célèbre la beauté des Arlésiennes.

Le dialecte provençal « moderne, mélange de débris celto-lygiens, grecs, latins, auxquels s'adaptent çà et là quelques mots arabes, conserve toute l'originalité et presque toute la fraîcheur de la langue des troubadours. L'idiome actuel s'éloigne même beaucoup plus du français que celui du xve siècle. Ajoutons que dans le quartier Saint-Jean, à Marseille, presque tous les termes particuliers du langage des pêcheurs sont purement ioniens. »

En 1700, d'après le dénombrement des intendants, on comptait 639,895 habitants dans la généralité d'Aix (Provence); en 1762, cette même généralité avait 692,293 habitants, et 754,000 en 1784.

En 1801, le premier recensement officiel du département des Bouches-du-Rhône a donné 285,012 habitants; — en 1806, on en comptait 292,903; — en 1821, 313,614; — en 1826, 326,302; — en 1831, 359,473; — en 1836, 362,325; — en 1841, 375,003; — en 1846, 413,918; — en 1851, 428,989; — en 1856, 473,365; — en 1861, 507,112. — Au dernier recensement, celui de 1866, la population était de 547,903 habitants. A ce point de vue, le département des Bouches-du-Rhône est le 18e en France. Le chiffre des habitants divisé par celui des hectares donne environ 107 habitants par 100 hectares ou par kilomètre carré; c'est ce qu'on appelle la population spécifique. La France entière ayant 69 ou 70 habitants par kilomètre carré, il en résulte que les Bouches-du-Rhône renferment, à surface égale, 37 ou 38 habitants de plus que l'ensemble des 89 départements. Sous ce rapport, c'est le 9e département.

Il ressort de la comparaison des recensements que le dé-

partement des Bouches-du-Rhône a gagné 262,891 habitants depuis 1800. A partir du commencement du siècle, l'arrondissement de Marseille a crû de 214,312, l'arrondissement d'Aix de 24,693, et l'arrondissement d'Arles de 23,886 habitants. Quant aux trois chefs-lieux, Marseille (300,131 hab.) a 189,001 citoyens de plus qu'en 1800, Aix (28,152 hab.) a gagné 4,476 habitants, Arles (26,367 hab.) s'est augmentée de 9,180 âmes. — En 1800, il y eut dans le département 2,610 mariages, 10,752 naissances et 10,733 décès, soit un excédant de 19 naissances; en 1865, le département a compté 3,890 mariages, 15,504 naissances et 18,874 décès, soit un excédant contraire de 3,370 décès.

Les cultes sont inégalement partagés : le département compte 525,139 catholiques, et seulement 12,533 protestants. Le nombre des juifs est de 3,161. Les Bouches-du-Rhône sont un des dix départements où le nombre proportionnel des Israélites (0,50) dépasse la moyenne de la France, qui est de 0,21 pour 100 habitants.

3° Divisions administratives.

Les arrondissements d'Aix et d'Arles forment le diocèse d'Aix ; l'arrondissement de Marseille forme le diocèse de Marseille (suffragant d'Aix) ; — le département des Bouches-du-Rhône forme la 1re subdivision de la 9e division militaire (Marseille) du 4e corps d'armée (Lyon). — Il ressortit : à la cour d'appel d'Aix, — à l'Académie d'Aix, — à la 9e légion de gendarmerie (Marseille), — à la 8e inspection des ponts et chaussées, — à la 26e conservation des forêts (Aix), — à l'arrondissement minéralogique de Grenoble (division du S.-E.), — à la 6e région agricole (S.-E.). — Il comprend 3 arrondissements (Marseille, Aix, Arles), 27 cantons, 34 perceptions, 107 communes et 547,903 habitants.

Chef-lieu du département : MARSEILLE.

Chefs-lieux d'arrondissement : **Marseille, Aix, Arles.**

Arrondissement de Marseille (9 cant.; 16 com.; 65,805 hect.; 340,752 h.).

Canton d'Aubagne (4 com.; 12,982 hect.; 11,360 h.). — Aubagne — Cuges — Géménos — Penne (La).

Canton de la Ciotat (4 com.; 11,480 hect.; 13,170 h.). — Cassis — Ceyreste (La) — Ciotat (La) — Roquefort.

6 *cantons de Marseille* (2 com.; 22,801 hect.; 303,760 h.). — Allauch — Marseille.

Canton de Roquevaire (6 com.; 12,682 hect.; 12,462 h.). — Auriol — Belcodène — Gréasque — Peipin — Roquevaire — Savournin (Saint-).

Arrondissement d'Aix (10 cant.; 59 com.; 215,291 hect.; 114,643 h.).

Cantons (*Nord et Sud*) *d'Aix* (7 com.; 34,906 hect.; 32,481 h.). — Aix — Éguilles — Marc (Saint-) — Meyreuil — Tholonet — Vauvenargues — Venelles.

Canton de Berre (6 com; 17,586 hect.; 7,835 h.). — Berre — Fare (La) — Rognac — Velaux — Ventabren — Vitrolles.

Canton de Gardanne (7 com.; 18,547 hect.; 9,966 h.). — Bouc-Albertas — Cabriès — Gardanne — Mimet — Pennes (Les) — Septêmes — Simiane.

Canton d'Istres (4 com.; 27,329 hect.; 8,797 h.). — Chamas (Saint-) — Fos — Istres — Mitre (Saint-).

Canton de Lambesc (6 com.; 21,761 hect.; 9,416 h.). — Cannat (Saint-) — Charleval — Estève-Janson (Saint-) — Lambesc — Rognes — Roque-d'Antheron (La).

Canton de Martigues (8 com.; 21,552 hect.; 15,529 h.). — Bouc (port de) — Carri-le-Rouet — Châteauneuf-lès-Martigues — Gignac — Marignane — Martigues — Rove (Le) — Victoret (Saint-).

Canton de Peyrolles (5 com.; 24,889 hect.; 6,224 h.). — Jouques — Meyrargues — Paul-lès-Durance (Saint-) — Peyrolles — Puy-Sainte-Réparade (Le).

Canton de Salon (8 com.; 26,108 hect.; 14,863 h.). — Aurons — Barben (La) — Cornillon — Grans — Lançon — Miramas — Pélissanne — Salon.

Canton de Trets (8 com.; 22,615 hect.; 9,532 h.). — Antonin (Saint-) — Beaurecueil — Châteauneuf-le-Rouge — Fuveau — Peynier — Puyloubier — Rousset — Trets.

Arrondissement d'Arles (8 cant.; 32 com.; 229,390 hect.; 92,508 h.).

Cantons (*Est et Ouest*) *d'Arles* (2 com.; 107,128 hect.; 29,615 h.). — Arles — Fontvieille.

Canton de Château-Renard (6 com.; 14,882 hect.; 16,365 h.). — Barbentane — Château-Renard — Eyrague — Graveson — Noves — Rognonas.

Canton d'Eyguières (6 com.; 17,958 hect.; 8,021 h.). — Alleins — Aureille — Eyguières — Lamanon — Mallemort — Vernègues.

Canton des Saintes-Maries-de-la-Mer (1 com.; 37,591 hect.; 1,006 h.). — Saintes-Maries-de-la-Mer (Les).

Canton d'Orgon (7 com.; 18,106 hect.; 10,393 h.). — Andiol (Saint-) — Cabannes (Les) — Eygalières — Molléges — Orgou — Senas — Verquières.

Canton de Saint-Remy (6 com.; 21,022 hect.; 13,078 h.). — Baux (Les) — Maillanne — Maussanne — Mouriez — Paradou — Remy (Saint-).

Canton de Tarascon (4 com.; 12,703 hect.; 14,030 h.). — Boulbon — Mas-Blanc (Le) — Mézoargues — Tarascon.

4° Statistique.

A. — TERRITOIRE.

Superficie totale (d'après le cadastre), 510,487 hectares.

	hect.
Terres labourables	111,243
Prés	49,706

Vignes	44,049
Bois	63,483
Landes	163,657

Superficie des propriétés non bâties (d'après la nouvelle évaluation des revenus territoriaux), 477,302 hectares.

Revenu des propriétés non bâties,

	fr.
d'après le cadastre	5,338,650
d'après la nouvelle évaluation	18,712,575

Revenu des propriétés bâties,

d'après le cadastre	3,501,732
d'après la nouvelle évaluation	13,173,134

Nombre des propriétaires en 1851 (sans distinction de propriétés bâties ou non bâties), 65,159.

Valeur vénale moyenne des diverses propriétés,

	fr.
Bâties	6,704
Non bâties (par hectare)	1,140

Dette hypothécaire en 1850 . . . . . 238,889,788 fr.

Cotes foncières par quotité en 1858 :

Au-dessous de 5 fr.	39,960
De 5 à 10	19,321
— 10 à 20	17,429
— 20 à 30	8,522
— 30 à 50	8,124
— 50 à 100	7,816
— 100 à 300	4,720
— 300 à 500	681
— 500 à 1000	392
Au-dessus de 1000	122
Total	107,087

Total des cotes foncières en 1865 . . . . . 116,497 fr.

B. — VOIES DE COMMUNICATION.

Le département des Bouches-du-Rhône est traversé par six chemins de fer, d'un développement total de 219 kilomètres, dépendant de la Compagnie de Lyon.

1° Le chemin de fer *de Lyon à Marseille* quitte le dép[t] de Vaucluse. pour entrer dans les Bouches-du-Rhône, à 4 kilom. d'Avignon, après avoir traversé la Durance, qui sépare les deux départements. Il dessert *Barbentane, Graveson, Tarascon, les Ségonnaux, Arles,* parcourt le grand viaduc d'Arles, entre dans la Crau, qu'il traverse en droite ligne, dessus les stations de *Raphèle,* puis *Saint-Martin-de-Crau,* d'*Entressens* de *Miramas* et *Saint-Chamas*, franchit le Touloubre sur un magnifique pont-viaduc courbe, et la petite rivière de l'Arc sur un viaduc long de

68 mètres. Au delà de *Berre*, la voie ferrée passe sur le viaduc de la Bastianne, dessert *Rognac* et passe successivement sur les viaducs de la Beaume et du Baou. Après la station de *Vitrolles*, elle passe sur un pont de 14 mètres, puis sur un viaduc long de 65 mètres, dessert *Pas-des-Lanciers* et s'enfonce dans le tunnel de la Nerthe, le plus long de la France (4638 mèt.), au sortir duquel elle passe à *l'Estaque*. Traversant ensuite un vallon pittoresque sur le viaduc de Riaux, elle passe un peu plus loin sur celui de Château-Follet, avant la station de *Marseille*. Son parcours total dans le département est de 121 kilomètres.

2° La ligne *de Tarascon à Cette*, quittant presque au sortir de la gare de Tarascon le département des Bouches-du-Rhône pour entrer dans celui du Gard, franchit le Rhône sur le magnifique pont-viaduc qui relle l'embranchement de Cette à la grande ligne de Lyon à Marseille. Son parcours dans les Bouches-du-Rhône est d'un kilomètre environ.

3° Le chemin de fer *d'Arles à Lunel* traverse le grand Rhône, sur un pont en fer semblable au pont de Kehl détruit pendant la guerre, et s'engage dans la Camargue, qu'il parcourt presque en droite ligne jusqu'à sa sortie du département, au delà du petit Rhône qu'il franchit pour entrer dans le département du Gard. Sur son parcours de 12 kilomètres dans les Bouches-du-Rhône, il dessert la station de *la Camargue*.

4° Le chemin de fer *de Rognac à Aix* côtoie la rive droite de l'Arc, puis franchit un ruisseau. Il dessert *Velaux*, *Roquefavour*, passe sous le magnifique aqueduc du même nom, franchit une seconde fois l'Arc, passe à la station *des Milles*, traverse l'Arc de nouveau, puis une tranchée au sortir de laquelle on aperçoit la ville d'Aix. Son parcours est de 26 kilomètres.

5° Le chemin de fer *de Marseille à Toulon, à Nice et à Monaco* passe dans le tunnel de Saint-Charles, franchit le vallon du Jarret, croise l'aqueduc de Saint-Pierre, dessert *la Pomme* et traverse deux fois l'Huveaune avant la station de *Saint-Marcel*. Franchissant de nouveau cette rivière, puis le canal de la Durance, la voie ferrée passe à *Saint-Menet*, franchit de nouveau l'Huveaune, et dessert *la Penne*, *Camp-Major* et *Aubagne*. Après avoir traversé l'Huveaune pour la cinquième fois, elle s'enfonce, au delà du torrent du Merlançon, dans un tunnel long de 400 mètres, passe, au sortir de plusieurs tranchées, dans le tunnel de Mussagnet (2,600 mètres) et dessert *Cassis*. Au delà des tunnels de Collongues et des Jeannots, elle passe à *la Ciotat*, à 5 kilomètres de laquelle elle s'engage dans le Var, après un parcours de 42 kilomètres dans le département des Bouches-du-Rhône.

6° La ligne *d'Aubagne à Valdonne* a une longueur de 17 kilomètres, sur lesquels elle dessert *Aubagne*, *Pont-de-l'Etoile*, *Roquevaire*, *Auriol*, *la Bouilladisse* et *Valdonne*.

Trois nouveaux chemins de fer sont en construction : ceux de Miramas à Cavaillon ; d'Aix à Pertuis et de Marseille aux Martigues.

Les voies de communication comptent 3,655 kilomètres 1/2, savoir :

		kil.	m.	kil.	m.
6 chemins de fer (1870)				219	
5 routes nationales (1866)				282	
19 routes départementales (1866)				381	500
698 chemins vicinaux (1866)	12 de grande communication	382		2,640	
	20 de moyenne communication	300			
	666 de petite communication	1,958			
1 rivière navigable				80	
2 canaux				53	
Total				3,655	500

C. — POPULATION *(dénombrement de 1866)*.

Sexe masculin	283,483
Sexe féminin	264,420
Total	547,903

Population par culte (armée non comprise) :

Catholiques	525,139
Protestants	12,533
Israélites	3,161
Autres cultes non chrétiens	20
Individus dont on n'a pu constater le culte	1,154
Total	542,007

POPULATION SELON L'ORIGINE ET LA NATIONALITÉ

(Recensement de 1866).

Italiens	35,080
Espagnols	2,552
Suisses	1,912
Allemands	649
Grecs	364
Anglais	306
Turcs	189
Polonais	124
Belges	135
Hollandais	77
Américains	53
Russes	63
Scandinaves	30
Valaques	3
Autres étrangers	1,885
Total	43,422

Les Bouches-du-Rhône sont le siége principal de l'émigration italienne et de l'émigration espagnole en France.

D. — POPULATION (*mouvement en 1865*).

Naissances légitimes :		
Sexe masculin	7,182	14,120
Sexe féminin	6,938	
Naissances naturelles :		
Sexe masculin	698	1,384
Sexe féminin	686	
Total		15,504
Morts-nés :		
Sexe masculin		526
Sexe féminin		368
Total		894
Décès :		
Sexe masculin		9,869
Sexe féminin		9,005
Total		18,874

Mariages : 3,890.
Vie moyenne : 31 ans 5 mois.

E. — RÉSULTATS DU RECRUTEMENT EN 1866.

Inscrits	3,844
Contingent	1,580
	m mm
Taille moyenne	1 655
Exemptés pour :	
Défaut de taille	115
Infirmités	941
Total	1,056

F. — AGRICULTURE.

Le sol, généralement aride, exige des soins assidus de la part des cultivateurs ; mais la puissance du soleil et l'abondance des eaux d'irrigation assurent au département un grand avenir agricole. Si l'on en excepte une partie de la Crau et de la Camargue, tout le département, surtout la vallée de l'Huveaune, sont dans un état prospère, malgré la routine des paysans qui tiennent à conserver leurs procédés arriérés et insuffisants. La petite culture est presque générale ; les grandes bastides ne sont pas inconnues dans le pays, mais elle y sont assez rares.

La *Crau* (*campus lapideus*) ne mérite plus dans toute son étendue sa dénomination. A l'O. surtout, depuis l'arrivée des eaux de Craponne, la plaine a complétement changé d'aspect. La partie septentrionale seule, appelée *Plaine-Crau*, est restée absolument pierreuse et stérile.

Dans la *Camargue*, les deux cinquièmes environ des terres sont cultivés. Le sol, offrant une profondeur de terre végétale considérable, serait

d'une extrême fertilité s'il n'était chargé outre mesure de *chlorure de sodium*, résultat de son séjour sous les eaux de la mer; aussi partout où l'irrigation lui a enlevé cet excès de salure, est-il d'une rare fécondité. On y trouve plus de 170 *mas* ou métairies, dont le fermage s'élève quelquefois jusqu'à 15,000 francs.

On a fait à la Camargue une réputation d'insalubrité exagérée; les causes de cette insalubrité sont tout accidentelles et peuvent disparaître au moyen de travaux intelligents. L'amélioration de la Camargue, dont les fertiles alluvions renferment, à la condition d'être desséchées et assainies, les germes d'une très-grande prospérité agricole, a été l'objet d'un grand nombre d'études. Le travail le plus important entrepris jusqu'ici est le canal Saint-Louis, commencé en 1863 et achevé en avril 1871. L'exécution de ce canal, qui met la navigation de la Méditerranée en communication directe avec celle du bas Rhône et qui permet de charger directement d'Arles ou même de Lyon pour les ports de l'Espagne, de l'Italie ou de l'Afrique française, amènera forcément à Port-Saint-Louis la création d'un grand centre commercial et manufacturier sur les deux rives du bas Rhône, et, en particulier, sur la rive gauche, où se trouve naturellement marquée la place de tous les établissements publics et particuliers, qui sont la conséquence obligatoire d'une pareille œuvre. Le delta du Rhône aura son Alexandrie; Arles aussi doublera sans doute d'importance, et la Camargue, devenue la banlieue de deux grandes villes, ne tardera pas à être assainie et mise en valeur; nul doute qu'alors elle ne forme une région agricole *sui generis* importante, dont les produits enrichiront à leur tour les deux villes auxquelles elle aura dû sa prospérité.

Dans l'état actuel, les prés, les pâturages, les prairies artificielles n'occupent pas tout à fait le tiers du département; les céréales prennent environ le septième; les bois, plus du neuvième; les vignes forment le treizième; les farineux, ainsi que les jachères, environ le vingt-deuxième.

Résultats de l'enquête de 1862. — Cultures.

	SUPERFICIE	PRODUCTION TOTALE		VALEUR TOTALE
	hect.		hect.	fr.
Céréales.	71 ,353	grains	780,728	18,586,600
			q. m.	
		paille	985,455	3,696,698
Farineux, cultures potagères, maraîchères et industrielles . . .	23,326		quintaux métriques.	14,377,796
Prairies artificielles. . .	8,164		406,628	2,974,170
Fourrages consommés en vert.	566		37,029	108,405
Prairies naturelles. . .	9,216		560,016	4, 994, 181
Pâturages.	142,856		960,671	2,982,250
A reporter. . .	246,992		000,000	80,780,154

Report.	246,992	000,000	80,780,154
		hectol.	
Vignes	39,226	378,107	10,147,474
Bois et forêts.	58,164	»	»
Jachères.	23,041	»	
	375,915	»	57,867,574

Animaux domestiques.

	EXISTENCES	REVENU BRUT (moins le croit)	VALEUR
		fr.	fr.
Races chevaline, asine et mulassière . . .	32,047	17,069,579	10,376,022
Race bovine.	2,287	1,245,867	334,488
— ovine.	499,829	6,455,867	9,657,294
— porcine.	21,630	575,057	1,269,640
— caprine.	21,295	1,484.706	368,499
Animaux de basse-cour.	187,555 œufs	383,008	3,301,080
Chiens de garde, de bouchers et bergers, et d'aveugles.	19,870 } 27,253		
Chiens de chasse et de luxe	7,383 }	»	
Ruches.	8,295	{ cire 32,107 / miel 67,266 }	83,760
		27,313,457	25,390,783

G. — INDUSTRIE.

En 1864, 1633 ouvriers ont retiré des 7 mines de lignite exploitées dans le département 1,902,996 quintaux métriques de lignite, valant 2,188,842 francs.

Les 17 marais salants (914 hectares) exploités ont produit 1,292,069 quintaux métriques de sel marin, valant 1,398,830 francs.

En 1864, les 15 usines métallurgiques en activité dans les Bouches-du-Rhône ont fabriqué 213,988 quintaux métriques (valeur: 2,692,732 francs) de fonte brute au combustible minéral, pour affinage ou pour moulage en deuxième fusion; 100,000 quintaux métriques (2,900,000 francs) de fonte de deuxième fusion; 15,700 quintaux métriques (1,579,980 francs de fer marchand au combustible minéral; 99,859 quintaux métriques de plomb d'une valeur de 4,957,550 francs; 22,360 kilogrammes d'argent fin (4,979,536 francs) et 5,500 quintaux métriques de cuivre, valant 1,155,000 francs. Les principaux centres de cette industrie sont Arles et Marseille. A Arles, la compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée a fait construire de vastes ateliers, affectés spécialement à l'entretien, à la réparation et même à la construction des machines, wagons, et appareils divers, nécessaires à l'exploitation du chemin de fer entre Lyon et Marseille. Ces ateliers comprennent : une forge, dont les marteaux à vapeur, pesant jusqu'à 6,000 kilo-

grammes, peuvent façonner des pièces de fer de toutes dimensions; des salles d'ajustage et de montage, où de puissantes grues soulèvent des locomotives entières du poids de 30,000 kilogrammes; une chaudronnerie; un carrossage; un wagonnage, etc. A côté des ateliers proprement dits se trouve le principal dépôt des locomotives de cette partie de la ligne. Les bâtiments et leurs dépendances occupent une superficie totale d'environ 11 hectares. Près de 1,200 ouvriers y sont employés. — A Marseille, l'industrie métallurgique est une importation récente; elle y est représentée surtout par les hauts fourneaux et fonderies de Saint-Louis comprenant 2 hauts fourneaux, 5 fonderies de deuxième fusion, une tôlerie, 6 ateliers de machines à vapeur, et occupant 2,500 ouvriers. On compte, en outre, dans la ville 2 fonderies de plomb, une usine à cuivre et un grand nombre d'usines affectées à la réparation et à la construction des machines à vapeur pour les établissements industriels et pour les paquebots. On fond à Marseille des minerais provenant de l'île d'Elbe, de l'Espagne et de l'Algérie. Plusieurs usines s'occupent spécialement de la coupellation des plombs argentifères et de l'affinage du fer et des tôles. Marseille fabrique aussi des balances romaines (ainsi que Roquevaire), des coffres-forts, des câbles en fer, etc.

On trouve, en outre, dans le département, des fonderies à Port-de-Bouc et aux Martigues, des fabriques d'instruments aratoires à Senas et de charrues à Rousset.

La construction des navires forme une branche très-importante de l'industrie départementale. Les chantiers les plus importants sont ceux des Martigues et surtout ceux de la Ciotat. La construction des navires déserte Marseille; on n'y fait plus guère que des réparations. Les *ateliers maritimes* de la Ciotat ont été fondés en 1851 par M. Pons-Peyruc et Cie, de Toulon, pour la construction et la réparation des machines à vapeur et pour la construction des coques de navires soit en bois, soit en fer. C'est dans cette usine, achetée depuis par la Compagnie des Messageries, « qu'ont été construits, dit M. O. Tessier (*Dictionnaire du Commerce et de la Navigation*), un grand nombre de navires pour l'État et pour les diverses compagnies de navigation de Marseille. On y construit les navires à vapeur destinés aux services transatlantiques et du Levant. Elle emploie 1,600 à 1,800 ouvriers. On y construit environ 2,000 à 2,500 chevaux-vapeur par an, coques et machines comprises, d'une valeur de 3,000 à 3,500 francs par cheval (constructions commerciales); soit 6 à 9 millions de travaux, sur lesquels la main-d'œuvre entre pour 2 millions environ. »

Un établissement d'un autre genre, mais d'une grande importance, c'est la *manufacture de poudre de Saint-Chamas*, la plus considérable de France, située sur le bord de l'étang de Berre. Elle se compose de 12 moulins à pilons. Alimentée par l'aqueduc qui traverse la vallée de Saint-Chamas, elle peut fabriquer par an 700,000 kilogrammes de poudre.

L'industrie des soies est représentée par plusieurs établissements. Plusieurs localités, Saint-Andiol, Saint-Remy, Senas et Tarascon entre autres, ont des magnaneries; Géménos, une filature de soie. Eyrague, Graveson, Pélissanne, la Roque-d'Antheron, etc., s'occupent de la préparation des soies ; Roquevaire, Vitrolles, etc., de l'ouvraison ; Salon, Tarascon, etc., possèdent des ateliers de tissage.

Il existe une filature de coton à Auriol, une filature de laine à Salon, des ateliers de lavage et de peignage de laine à Géménos, des fabriques de draps à Tarascon, de toiles à Aix, qui possède aussi plusieurs imprimeries d'indiennes ou de toiles peintes. Les Martigues et Aix ont des fabriques de chapellerie ; cette dernière ville, des teintureries.

La fabrication des huiles d'olives et autres est pour le département la source d'un revenu considérable (*V. Productions naturelles*, p. 32). Marseille possède seul 28 huileries, consommant environ 1 million de graines oléagineuses, graines de lin, sésames, arachides, etc. Un grand nombre d'autres communes, telles que la Roque-d'Antheron, Aix, Boulbon, Lançon, Arles, Ventabren, etc., fabriquent des huiles justement estimées. Saint-Chamas se livre spécialement à la préparation des olives dites à la picholine.

A côté de cette industrie se place celle des raisins secs ou *Panses*, relativement aussi importante, car elle a pris dans les environs de Roquevaire, où elle est concentré, des développements considérables. « Cette industrie, dit M. Victor Rendu (*Ampélographie française*), est encore répandue sur plusieurs points des Bouches-du-Rhône, mais nulle part elle n'est plus active qu'à Roquevaire... Les Panses se cultivent par *allées*. Lorsqu'elles sont mûres, on les cueille, on les dépose avec précaution dans de grands paniers, puis on les place sur des claies, après les avoir soigneusement triées et purgées de tous les grains gâtés ou piqués. Cela fait, on les plonge dans une lessive bouillante, sans les y laisser séjourner; après les en avoir retirées, on les étend, en plein soleil, sur des claies supportées par des espèces de bancs à 1 mètre 60 au-dessus du sol. Chaque soir, on rentre les claies dans de grands bâtiments connus sous le nom de *loges*, où elles sont disposées autour des murs sur des *barrons;* on les en retire chaque matin pour les exposer de nouveau au soleil. Tous les deux jours, on retourne le raisin sur la claie pour hâter sa dessiccation ; lorsqu'il est resté ainsi exposé pendant six ou huit jours, on l'enlève avec soin pour le ranger symétriquement par couches sur d'autres claies. Les 50 kilogrammes, premier choix, valent de 30 à 35 francs ; les Panses ordinaires ne se payent que 20 ou 25 francs. »

Un grand nombre d'habitants du littoral de la Méditerranée et des bords de l'étang de Berre font de la pêche leur unique industrie. Comme Cassis, dont la pêche principale est celle des sardines, la Ciotat se livre à la pêche du corail, dont le produit s'élève, année moyenne, à la somme de 70,000 francs. Le corail de Cassis est le plus estimé de la Méditerranée. Dans la ville, une centaine d'ouvriers sont occupés à

le dégrossir pour l'expédier ensuite à Marseille où il est achevé. — Gignac pêche spécialement le thon.

Plusieurs papeteries sont établies à Meyrargues, Auriol, Noves, Saint-Remy, Roquevaire, Salon, Velaux et Ventabren. Les verreries de Géménos et de Peipin sont les seules du département. Marseille possède des raffineries séculaires. Aix, Aubagne, Marseille, Saint-Remy, Tarascon et Vauvenargues ont des tanneries; Aix et Marseille, des sparteries. Il existe des corderies à Eyguières et à Tarascon, des fabriques de vannerie à Saint-Cannat, des distilleries d'eau-de-vie à Aix, Eyrague, Gardanne et Lançon; une distillerie d'alcools à Trets, une distillerie de grains à Vauvenargues.

La savonnerie n'occupe pas un rang secondaire dans l'industrie. Les savonneries de Marseille sont justement renommées. A Cassis et à Aix un grand nombre d'ouvriers s'occupent de la confection des *scourtins*, espèces de paniers dont on se sert dans les moulins à huile. Auriol possède une fabrique de vinaigre de bois et de sel de saturne. Des fabriques considérables de produits chimiques sont établies autour des étangs de Citis et de Rassuin, à Berre, Fos, Fuveau, aux Martigues, à Septêmes, Vitrolles, etc. Auriol possède une fabrique de céruse, Lambesc une fabrique de chandelles, Gardanne, Géménos, la Penne, Roquefort, la Valentine, des fabriques de ciment. Aix fabrique des pâtes de Gênes, des dragées et des nougats estimés. Arles et Tarascon livrent au commerce des saucissons très-renommés. Graveson a une manufacture de rouets pour fil à coudre; Roquevaire, une faïencerie et une verrerie; Aubagne, Gardanne, Pélissanne, Saint-Remy, etc., des poteries; les Cabannes et Roquefort, des fours à chaux; Géménos, des fours à plâtre; Istres, une fabrique d'engrais. A Marseille on trouve plus de 150 briqueteries. Quelques scieries existent à Roquevaire, Salon, Auriol, Lambesc, etc. L'industrie de la minoterie est représentée par plusieurs établissements situés à Aix (5 millions de valeur annuelle), Berre, la Fare, Gardanne, Géménos, et Arles, où se trouve l'usine Saint-Victor, l'une des plus considérables du Midi. Enfin le département possède de nombreux moulins à eau ou à vent.

	Nombre des établissements.	Nombre des patrons.	Nombre des ouvriers.
1. Tissus.	188	241	962
2. Mines	229	243	2,423
3. Métallurgie.	55	63	1,514
4. Objets en métal .	275	297	3,689
5. Cuir.	91	102	779
6. Bois.	473	528	1,329
7. Céramique.	230	259	1,347
8. Produits chimiques.	155	200	2,597
9. Bâtiments	2,405	3,341	10,415
10. Éclairage	84	104	789
A reporter.	4,185	5,381	25,844

Report.	4,185	4,181	25,844
11. Ameublement . . .	149	171	872
12. Toilette	4,111	5,437	15,357
13. Alimentation. . . .	5,258	6,263	9,614
14. Moyens de transport.	973	1,058	2,209
15. Sciences, lettres et arts	180	184	930
16. Industrie de luxe et de plaisir	110	121	1775
17. Guerre	»		»
18. Non classés. . . .	»	»	»
	14,966	18,615	56,628

H. — COMMERCE.

Le département des Bouches-du-Rhône fait un commerce immense. Son chef-lieu, Marseille, est le premier port de la France et de la Méditerranée et l'une des places les plus commerçantes de l'Europe.

Le commerce des céréales a pris à Marseille une importance spéciale : en 1867, les importations ont été de 14,449,450 quintaux métriques et les exportations de 1,465,775 quintaux métriques. Les principaux pays de provenance pour les céréales sont : la mer Noire, Naples, la Sardaigne, la Toscane, la Turquie et l'Algérie. Après les céréales, les principaux articles d'importation du port sont : les huiles d'olive (200,000 hectolitres par an), les sucres, les cafés, les laines. La soie, peu importante comme tonnage, tient le premier rang comme valeur. Cet article représente plus de 100 millions de francs de valeur annuelle; il faut y ajouter, depuis la maladie des vers à soie en France, de 30,000 à 35,000 kilogrammes de graines par an, d'une valeur de 6 à 7 millions. Citons encore : les cacaos (1 million de kilogrammes), la gomme (1 million de kilogrammes), le poivre (2 millions et 1/2 de kilogrammes), les fromages de Hollande (2 millions de kilogrammes), les morues (6 à 8 millions de kilogrammes et de 4 à 500,000 kilogrammes d'huile), les éponges (70,000 kilogrammes), les peaux, les épices, le riz, les vins et eaux-de-vie, métaux, les houilles. — Les principaux articles d'exportation, comme valeur intrinsèque, sont : les tissus de laine (37 millions de francs) de soie (32 millions), de coton (28 millions), les sucres raffinés (35 millions), les vins et spiritueux (25 millions). La valeur totale des importations a été, en 1867, de 756,027,632 francs, dont 627,021,969 en marchandises et 129,005,663 en métaux précieux; celle des exportations, de 523,181,919 francs, dont 410,547,205 en marchandises et 112,634,714 en métaux précieux.

Outre ce transit considérable dont Marseille est le centre, un grand nombre de localités du département se livrent avec activité à l'industrie commerciale. Arles exporte du blé, du foin, des laines et des pierres à bâtir venant des carrières de Fontvieille; Cassis, des pierres de taille, transportées en Algérie, des câpres, de l'huile, des fruits, des vins rouges,

du corail; Roquevaire expédie ses raisins secs à Lyon, Paris et Toulouse; Aix fournit au commerce des grains, des vins, des farines, des fruits confits, des bestiaux, du sel, des laines, des amandes et surtout les huiles renommées qui font sa richesse. C'est le premier marché du monde pour cette dernière denrée.

Les articles importés par une autre voie que Marseille sont les morues, les bestiaux, les pâtes d'Italie, les fruits frais (de l'Algérie et de l'Italie), les minerais de fer (de l'Espagne), la houille, etc. En 1864, le département a consommé 4,688,300 quintaux métriques de houille (valeur, 10,897,100 francs), provenant du bassin d'Alais (2,606,500 quintaux), de celui d'Aix (1,784,000 quintaux), de celui de Graissessac (185,000 quintaux), de la Loire (112,200 quintaux) et d'Angleterre (600 quintaux).

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION EN 1866.

Navigation à voiles.

Ports d'Arles, Port-de-Bouc, Ponteau, Marseille, Cassis, la Ciotat. — Entrées : 2,235 navires français (741,839 tonnes), 2,790 étrangers (622,397 tonnes), en tout 5,025, et, avec les navires sur lest, 5,147 navires et 1,389,826 tonnes. — Sorties : 2,116 navires français (720,549 tonnes), et 2,114 étrangers (481,120 tonnes), en tout, avec les navires sur lest, 5,170 navires et 1,400,090 tonnes.

Navigation à vapeur.

2 ports : Port-de-Bouc et Marseille. — Entrées, 1,370 navires français (567,440 tonnes) et 525 étrangers (185,616 tonnes), en tout et avec les navires sur lest, 1,905 navires et 756,768 tonnes. — Sorties : 1,281 navires français (553,136 tonnes) et 529 étrangers (182,542 tonnes), en tout avec les navires sur lest, 1,871 navires et 750,099 tonnes.

Les entrées et les sorties réunies donnent donc 3,705 navires et 1,488,734 tonnes et, y compris les navires sur lest, 3,776 navires avec 1,506,867 tonnes.

Dans ce commerce, voiles et vapeur, lest compris, l'Italie compte pour 549,641 tonnes ; puis viennent par ordre la Turquie, 457,910 tonnes; l'Algérie, 407,268 tonnes; l'Égypte, 226,821 tonnes; l'Espagne, 176,297 tonnes; la Russie (surtout la mer Noire), 156,866 tonnes; Malte et Gibraltar, 138,648 tonnes; les États barbaresques, 83,227 tonnes; l'Autriche, 66,807 tonnes, et l'Angleterre, 61,471 tonnes, etc.

Cabotage à vapeur.

7 ports : Arles, Port-de-Bouc, Ponteau, Marseille, Giraud, Cassis, la Ciotat. — Entrées : 6,549 navires (dont 22 de grand cabotage entre l'Océan et la Méditerranée) et 623,470 tonnes. — Sorties : 6,226 navires (dont 100 de grand cabotage) et 612,413 tonnes.

Cabotage à vapeur (lest compris).

4 ports : Arles, Port-de-Bouc, Marseille, la Ciotat. — Entrées :

1,030 navires et 212,992 tonnes. — Sorties : 910 navires et 205,841 tonnes.

Situation de la marine marchande au 31 décembre 1866.

624 navires à voiles jaugeant 87,790 tonnes et 161 navires à vapeur jaugeant 73,443 tonnes, en tout 785 navires et 161,233 tonnes.

I. — INSTRUCTION PUBLIQUE.

1 lycée (avec petit collège). Nombre d'élèves en 1865 :

Internes	462
Externes	505
Total	967

3 colléges communaux. — Nombre d'élèves en 1865 :

Internes	198	496
Externes	298	

34 institutions secondaires libres. — Nombre d'élèves en 1865 :

Internes	914	2,320
Externes	1,406	

724 écoles primaires en 1866, avec 51,160 élèves :

256 publiques	159 de garçons ou mixtes	18,410	élèves.
	97 de filles	12,650	—
468 libres	174 de garçons ou mixtes	8,157	—
	294 de filles	11,943	—

47 salles d'asile en 1866, avec 7,345 élèves.

18 publiques, 4,499 élèves	Garçons	2,494
	Filles	2,005
31 libres, 2,846 élèves	Garçons	1,370
	Filles	1,476

Degré de l'instruction (d'après le recensement de 1866) :

Ne sachant ni lire ni écrire	199,332
Sachant lire seulement	27,458
Sachant lire et écrire	311,236
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	3,981
Total de la population civile	542,007

Degré de l'instruction (d'après le mouvement de la population de 1866) :

Nombre des mariés qui ont signé leur nom sur l'acte de leur mariage	Hommes	3,232
	Femmes	2,273
Nombre des mariés qui ont signé d'une croix	Hommes	774
	Femmes	1,720

Degré de l'instruction (d'après les résultats du recrutement de 1866) :

Ne sachant ni lire ni écrire	251
Sachant lire seulement	14
Sachant lire et écrire	860
Dont on n'a pu vérifier l'instruction	54
Total	1,179

Degré de l'instruction des accusés de crimes en 1865 :

Accusés ne sachant ni lire ni écrire	67
Accusés sachant lire ou écrire imparfaitement	65
Accusés sachant bien lire et bien écrire	19
Accusés ayant reçu une instruction supérieure à ce premier degré	2
Total	153

J. — ASSISTANCE PUBLIQUE.

Nombre d'indigents sur 1,000 habitants : 55,73.

28 établissements hospitaliers en 1865 :

Hôpitaux et hospices ayant traité 12,093 malades	Hommes	8,965
	Femmes	3,128
Nombre de vieillards infirmes ou incurables 1,127	Hommes	568
	Femmes	559

2671 enfants assistés :

Enfants trouvés, 2,314	Garçons	1,113
	Filles	1,201
— abandonnés, 145	Garçons	83
	Filles	62
— orphelins, 38	Garçons	23
	Filles	15
— secourus temporairement, 174	Garçons	86
	Filles	88

59 bureaux de bienfaisance :

Individus secourus à domicile, 30,537.

		fr.
Montant des secours	en argent	105,857
	en nature	209,736
Total		315,593

K. — JUSTICE.

Justice criminelle en 1865 :

Accusés de crimes, 153	contre les personnes	40
	contre les propriétés	113
Condamnés pour crimes, 114	contre les personnes	32
	contre les propriétés	82
Prévenus de délits		3,226
Condamnés		3,107
Inculpés de contraventions		16,392
Condamnés		15,593

Justice civile en 1865 :

Affaires civiles portées devant les tribunaux	2,683
— commerciales	10,146
— portées en justice de paix	6,360

Prisons en 1865 :

Prisons départementales : nombre des détenus, 595	Hommes	522
	Femmes	73
Établissements d'éducation correctionnelle : 249 détenus	Hommes	229
	Femmes	20

III

ANTIQUITÉS. — MONUMENTS. — BEAUX-ARTS

I. — Notions archéologiques.

Période celtique ou gauloise.

Les peuples primitifs de l'Europe vivaient dans les grottes, et se servaient, pour les usages divers de la vie, d'instruments taillés dans la pierre et principalement dans le silex. Cette époque de l'enfance du genre humain est appelée par les archéologues modernes l'*âge de la pierre*. A cet âge succédèrent, selon ces mêmes savants, l'*âge du bronze*, caractérisé par l'emploi d'instruments de bronze, puis l'*âge du fer*.

Dans le sol de la France, surtout dans les cavernes on trouve de nombreux restes de l'âge de pierre, et surtout des haches en silex. Les instruments en fer et en bronze sont encore bien moins rares, car ces deux métaux n'ont jamais cessé d'être en usage dès que l'homme a su les façonner.

Fig. 1. — Menhir.

Les Gaulois, bien que connaissant l'usage du fer et du bronze, ne paraissent pas avoir pratiqué l'art de la maçonnerie, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni taillé les pierres à bâtir, ni relié les pierres avec du mortier; les remparts de leurs villes n'étaient composés que d'assises en pierres sèches, interrompues par des troncs d'arbres. César, dans ses *Commentaires*, décrit ce mode de construction.

Avant la conquête romaine, les Gaulois n'avaient d'autres habitations que des cabanes en *torchis* (terre mêlée de paille) et en bois, souvent enduites de pisé; d'autres temples, que des emplacements entourés de pierres, sur les landes et dans les forêts. Pour monuments commémoratifs, ils avaient d'é-

normes blocs de pierre, plantés dans le sol (*menhirs*, fig. 1) ou assis horizontalement sur d'autres blocs (*dolmens*, fig. 2; *allées couvertes*, fig. 3), disposés en enceintes (*cromlechs*) ou isolés. Ces monuments, dus aux Gaulois, et qui se trouvent en grande quantité en Angleterre, en Asie et dans les États maures-ques de l'Afrique, sont appelés *druidiques*. On nomme *tombelles* ou *tumuli* (au singulier un *tumulus*) des tertres artificiels coniques, déprimés ou allongés, qui servaient de sépulture, non-seulement chez les Gaulois, mais chez beaucoup d'anciens peuples. Un grand nombre d'allées couvertes et de dolmens, aujourd'hui à découvert, se trouvaient autrefois ensevelis sous ces tombelles et servaient de monuments funéraires.

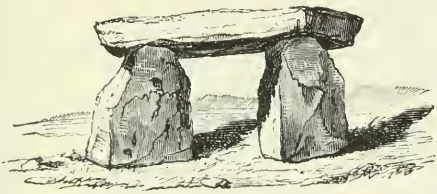

Fig. 2. — Dolmen.

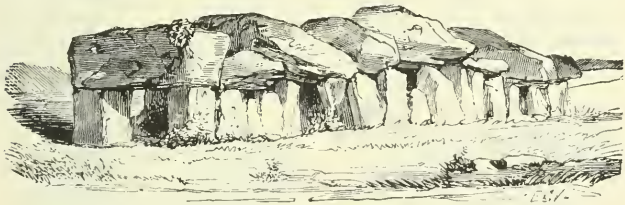

Fig. 3. — Allée couverte.

Période romaine (*du* Ier *au* Ve *siècle*).

Les colonnes à proportions uniformes, munies d'une base et d'un chapiteau, et réunies entre elles par des entablements, tel fut l'élément principal de leur architecture que les Romains empruntèrent aux Grecs et qu'ils introduisirent en Gaule. Ils y ajoutèrent l'arc et la voûte, qu'ils avaient inventés. Les proportions et les formes données aux colonnes, aux bases et aux entablements pouvaient subir cinq variations qui constituaient les *cinq ordres : toscan, dorique, ionique, corinthien, composite*. Ce dernier ordre, omis à dessein dans la *fig.* 4, car il n'est qu'un mélange des ordres ionique et corinthien, a toujours été peu employé, et il est, ainsi que l'ordre toscan, d'invention romaine. L'ordre corinthien était le plus usité en Gaule pendant la période romaine, à cause de sa richesse; mais son chapiteau subit vers le IIIe siècle de notables alté-

rations. L'architecture romaine, considérée dans les monuments élevés dans les Gaules, s'appelle aussi *gallo-romaine*.

Du Ier au Ve siècle, il nous reste aujourd'hui peu de monuments debout; ce sont surtout des débris de *théâtres*, d'*amphithéâtres*, de *temples* ronds ou rectangulaires, d'*arcs de triomphe*, de *villas*, de *bains*, de *fortifications* élevées aux IVe et Ve siècles, etc. Mais les *substructions* ou traces de murs ne dépassant pas le niveau du sol, sont très-communes. Les *camps* romains, formés de levées de terre, se rencontrent assez souvent.

Tous les monuments romains n'étaient pas décorés de colonnes; mais

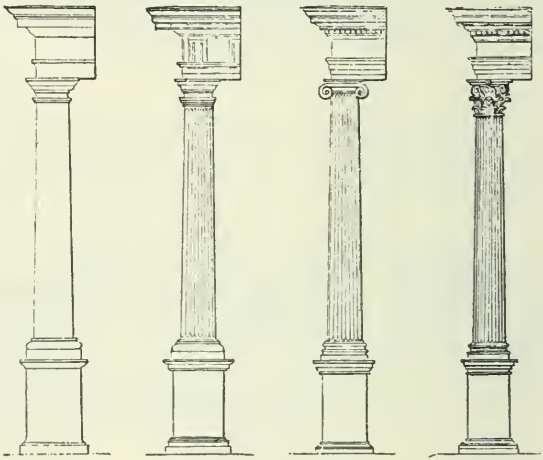

Fig. 4.

Ordre toscan. Ordre dorique. Ordre ionique. Ordre corinthien.

à défaut d'ornements, leur maçonnerie, formée de petites pierres cubiques ou *petit appareil* et de chaînes de briques, les fait facilement reconnaître. Cependant les monuments les plus somptueux et ceux qui devaient être décorés de colonnes, étaient bâtis en grandes pierres (*grand appareil*). Les chaînes de briques indiquent la décadence romaine, et l'on a construit en petit appareil avec chaînes de briques jusqu'au XIe siècle.

Période romane (*du* VIe *au* XIIe *siècle*).

Sous les Francs, les Gallo-Romains ne surent pas conserver pures les traditions de l'art romain ; ils ne possédaient pas, d'ailleurs, de moyens

suffisants d'exécution. Ils détruisirent les proportions depuis longtemps consacrées, mais déjà presque abandonnées dans les derniers temps de l'empire. Supprimant même le piédestal et l'entablement, à l'exemple des constructeurs du Bas-Empire et même des Gallo-Romains du IVe siècle, ils mirent l'arc sur la colonne, dont la forme varia dès lors à l'infini. Ils reproduisirent néanmoins, mais grossièrement, dans les détails, les monuments anti-

Fig. 5. — Chapiteau roman.

Fig. 7. — Fenêtre romane.

Fig. 6. — Chapiteau ogival.

ques qu'ils avaient sous les yeux. C'est en quelque sorte le premier âge (*du* VIe *au* XIe *siècle*) du genre ou *style* appelé *roman*, parce qu'il était une corruption de l'art romain. Les édifices antérieurs au XIe siècle, appelés aussi *mérovingiens* et *carlovingiens*, sont aujourd'hui très-rares. La plupart sont maçonnés, comme les monuments romains, en petit appareil avec chaînes de briques.

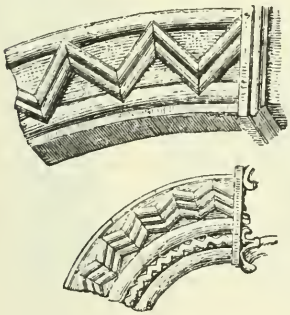

Fig. 8. — Arcs romans.

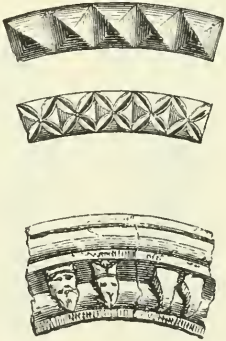

Fig. 9. — Arcs romans.

Le style roman, d'abord très-grossier, se perfectionna avec les éléments qu'il avait conservés de l'art romain, tout en s'éloignant des principes de l'antiquité. Dans l'Angoumois et dans les pays circonvoisins, il contracta un caractère particulier par l'adoption de la coupole et de divers

ajustements d'importation byzantine. De là le nom de romano-byzantin, donné quelquefois au style roman de la seconde période.

Dès la fin du XIe siècle la sculpture d'ornement présente des formes élégantes et riches. Les colonnes se décorent de chapiteaux à enroulements, ou à personnages (fig. 5); les chapiteaux à personnages ou offrant des animaux, sont très-communs et appelés *chapiteaux historiés;* ils se multiplièrent autour des piliers et sur les jambages des portes et des fenêtres; les fenêtres se groupèrent souvent deux à deux (fig. 7); les arcs reçurent des ornements (fig. 8 et 9); les voûtes en berceau, employées simultanément avec les coupoles, furent remplacées vers la fin du XIIe siècle, par des voûtes à membrures croisées ou voûtes d'ogives.

L'emploi systématique de l'arc aigu, les voûtes d'ogive équilibrées par des arcs-boutants, une plus grande élégance de formes, une recherche plus soignée dans les détails, donnèrent à l'architecture une apparence toute nouvelle qui ne rappelait plus l'art antique. De là le style dit *ogival,* appelé aussi improprement style gothique.

Période ogivale ou gothique (*du* XIIIe *au* XVIe *siècle*).

Aux XIe et XIIe siècles, selon la manière dont chaque province de la France avait résolu le problème de la construction des voûtes, il s'était formé différentes régions architecturales, appelées aujourd'hui *écoles.* Le style roman présentait donc de nombreuses variétés; il brilla surtout dans l'Auvergne, le Poitou, le Limousin, la Saintonge et l'Angoumois.

A la fin du XIIe siècle, dans le domaine royal, les architectes firent faire des progrès merveilleusement rapides à l'architecture; c'est à eux surtout qu'est due l'architecture ogivale, qui, dès le XIIIe siècle, était adoptée en France, en Allemagne et en Angleterre

Fig. 10.— Fenêtre ogivale.

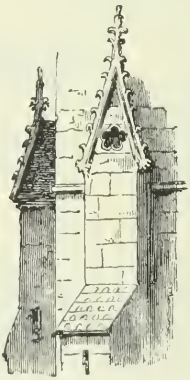

Fig. 11. — Pyramides ogivales.

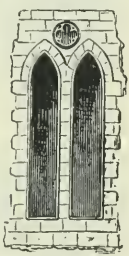

Fig. 12. — Fenêtre ogivale.

Quelques-unes de nos provinces du Midi et de l'Est n'employèrent toutefois le nouveau style qu'au XIVe siècle ; la Provence le connut à peine.

Le style ogival, même complétement affranchi des traditions romanes,

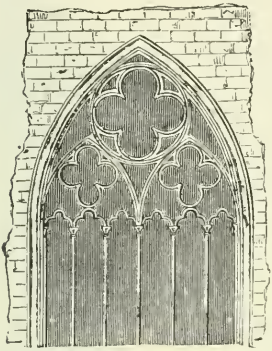

Fig. 13 — Fenêtre dans le style ogival secondaire.

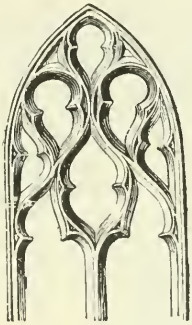

Fig. 14. — Fenêtre dans le style ogival flamboyant.

subit de rapides transformations, mais en déclinant. Ces transformations sont le plus généralement comprises dans trois périodes principales :

1° *Style ogival primitif* ou *à lancettes* ou style du XIIIe *siècle.* — L'emploi exclusif de l'arc aigu, des voûtes d'ogives, des formes pyramidales pour les amortissements (fig. 11), de longues fenêtres appelées *lancettes*, isolées (fig. 10) ou groupées (fig. 12), des ornements imités des végétaux, la simplicité et la légèreté, caractérisent cette époque, la plus belle de tout le moyen âge. Les colonnes, devenues longues et minces, ne sont plus que des *colonnettes*, leurs chapiteaux ne portent plus de personnages ou de sujets allégoriques, mais seulement des feuilles frisées sans découpures appelées *crochets ;* au lieu d'avoir la forme carrée, la partie supérieure des chapiteaux ou *tailloir*, qui porte très-souvent les arcs, est octogonale ou ronde.

Fig. 15. — Rose du XVe siècle.

Les petites ouvertures prennent des formes diverses, toujours très-élégantes; les œils-de-bœuf sont remplis par des membrures festonnées.

2° *Style ogival secondaire* ou *rayonnant* ou style du XIVe *siècle.* — Le XIVe siècle se distingue surtout du XIIIe par une plus grande recherche, et par la largeur des fenêtres, que divisent de nombreuses et grêles colonnes ou *meneaux;* celles-ci vont soutenir, sous le cintre de la baie, un réseau formé de rosaces ou de dessins géométriques percés à jour (fig. 13). Ces formes géométriques, souvent disposées autour d'un centre commun, ont fait donner au style du XIVe siècle le nom de *rayonnant.* Les chapiteaux présentent souvent la forme indiquée dans la fig. 6 : les crochets sont remplacés par des plantes grimpantes dont le dessin s'amaigrit de plus en plus jusqu'au XVIe siècle.

3° *Style ogival tertiaire* ou *flamboyant* ou style du XVe *siècle et en partie du* XVIe. — L'art tombe en décadence, par la maigreur des formes et la minutie des détails. La légèreté de certaines parties n'empêche pas les masses d'être lourdes et peu gracieuses; la profusion des ornements nuit à l'ensemble. Les voûtes, auparavant simples et majestueuses, se couvrent de nervures secondaires se croisant en tous sens; à la clef pend quelquefois une masse de pierre, délicatement sculptée, appelée *clé pendante.* Les colonnes perdent leurs chapiteaux; elles se confondent, grâce à leur maigreur, avec les simples moulures, profilées qu'elles sont en arêtes prismatiques; les moulures, précédemment arrondies et fortement accentuées, deviennent anguleuses; les meneaux des fenêtres se contournent en forme de flammes (fig. 14), d'où le nom de *flamboyant* donné au style ogival tertiaire. L'ogive ou le cintre perd la pureté de sa forme; dans les fenêtres souvent, et dans les portes presque toujours, l'arc se relève subitement dans sa partie supérieure, pour former une accolade. Cette accolade surmonte le plus souvent un arc en anse de panier (fig. 16), d'autres fois une ogive.

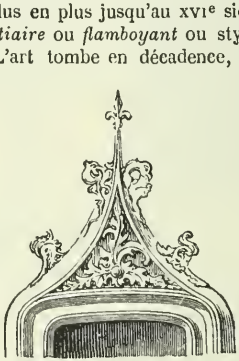

Fig. 16. — Porte du style ogival flamboyant.

Le style ogival des XVe et XVIe siècles a laissé beaucoup d'édifices et a restauré ceux que les guerres du XIVe siècle avaient ruinés ou mutilés. Il a persisté dans nos campagnes jusqu'au règne de Louis XIV, surtout en Bretagne, en Vendée, dans les Pyrénées.

Période de la Renaissance (XVIe *siècle*).

Les formes de l'architecture antique, remises tout à coup en honneur à la suite des guerres d'Italie, s'assouplissent d'abord aux caprices de l'art ogival et forment, mêlées avec lui, le *style* gracieux *de la Re-*

naissance. Dès la fin du XVIe siècle, l'imitation des monuments romains, devenue exclusive, constitue, pour l'architecture, la PÉRIODE MODERNE.

ÉGLISES DU MOYEN AGE.

La plupart des églises du moyen âge avaient ordinairement la forme d'une croix ; le bras, ou corps de bâtiment transversal, se nomme *transsept*. Elles étaient divisées, à l'intérieur, par deux rangs de piliers, en *nef* et *bas-côtés*. Le chœur présentait une variété extrême de dispositions : tantôt il était arrondi, tantôt à pans coupés ; tantôt il formait la clôture du fond de l'édifice, tantôt il était entouré d'une galerie sur laquelle s'ouvraient des chapelles.

Les petites églises n'avaient souvent qu'une nef, terminée par un renfoncement appelé *abside*, ou par un mur droit. Mais les églises les plus vastes eurent quelquefois quatre bas-côtés, c'est-à-dire quatre rangs de piliers à la nef, et un double transsept.

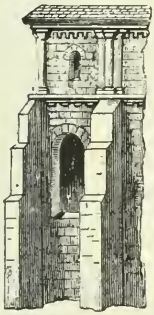

Fig. 17. — Contreforts du XIIe siècle.

Presque toutes les églises ou chapelles isolées du moyen âge sont *orientées*, c'est-à-dire que le chœur est tourné vers l'orient, en inclinant un peu vers le sud. De cette manière, la façade principale est à l'ouest, et les côtés regardent le nord et le midi.

Fig. 18. — Clocher du XIIIe siècle.

Il y avait au moyen âge des églises *cathédrales* (la principale église d'un diocèse), des églises *collégiales*, desservies par un *collége* ou chapitre de chanoines, des églises *abbatiales* ou simplement *conventuelles*, appartenant à des ordres religieux, et des églises *paroissiales* comme aujourd'hui.

Les *portes* des églises étaient toujours en arcade, mais leur ouverture était souvent carrée ; le *tympan*, ou espace plein laissé entre l'ouverture et l'arcade, était rempli par des bas-reliefs représentant ordinairement le jugement dernier, le Christ au milieu des Évangélistes, ou le Patron de l'église. Dans les grands édifices, les jambages étaient décorés de grandes statues : si la porte était large, un *trumeau* ou pilier, orné lui-même d'une statue, la divisait en deux parties. Les fenêtres, toujours en arcade sans tympan, étaient quelquefois remplacées, dès le XIIe siècle, par des ouvertures circulaires ou *roses* plus ou moins vastes. Dans les grandes églises, une grande rose à compartiments ornait le centre des façades : la rose de la figure 15, à compartiments flamboyants, est du

xve siècle. Les murs, accablés par le poids des voûtes, étaient soutenus, à l'extérieur, par des *contre-forts* (fig. 17, xiie siècle ; fig. 11, xiiie siècle). Lorsque les contre-forts ne pouvaient s'appuyer directement au mur qu'ils devaient soutenir, ils étaient reliés à ce mur par un grand arc en quart de cercle, appelé *arc-boutant*.

Les *clochers*, souvent au nombre de plus de trois sur une même église, étaient couronnés par de belles pyramides ou *flèches* en pierre (fig. 18, xiiie siècle) ou en charpente, accompagnés de clochetons.

A l'intérieur, les églises étaient divisées en trois étages : les bas-côtés; une galerie ou *triforium* sur ces bas côtés, donnant sur la nef principale ; les grandes fenêtres et la voûte de la grande nef. L'autel occupait le milieu du chœur ; dans les églises cathédrales, conventuelles et collégiales, une enceinte de stalles en bois fermait le chœur et s'étendait jusqu'à la nef. Les murs étaient couverts de peintures ; les fenêtres furent fermées, dès le xiie siècle, par des *vitraux* peints, aux couleurs les plus brillantes et les plus harmonieuses représentant, aux xiiie et xive siècle, des sujets dans des médaillons sur un fond d'ornement.

Le xiiie siècle, la plus belle époque de l'art au moyen âge, nous a laissé les plus belles cathédrales. Celles d'Amiens, de Chartres, de Reims, de Paris (commencée en 1163) et de Bourges sont connues du monde entier.

Édifices civils.

Il nous reste principalement du moyen âge : 1° des *bâtiments monastiques*, dont les principaux étaient disposés autour d'un *cloître* ou galerie à arcades entourant une cour carrée ; 2° des *hôtels-Dieu* ; 3° des *hôtels-de-ville*, souvent fort vastes et dominés par une tour ou *beffroi*, contenant la cloche municipale ; 4° des *évêchés* ; 5° des *maisons*, ordinairement percées d'arcades au rez-de-chaussée. Les édifices civils étaient souvent dépourvus de voûtes ; des planchers séparaient leurs divers étages, et les fenêtres prenaient souvent la forme carrée. Au xive siècle, les fenêtres carrées furent partagées en quatre parties par deux meneaux se coupant en forme de croix. Ces fenêtres, les seules que l'on puisse appeler des *croisées*, furent très-usitées dans les édifices civils et les châteaux, aux xve et xvie siècles.

Les *villes* bâties au xiiie siècle (il y en a beaucoup en Guyenne et en Gascogne appelées *bastides* et fondées la plupart sous la domination anglaise) sont très-régulières, coupées par des rues perpendiculaires formant au centre une place carrée entourée d'arcades, sous lesquelles on circulait à couvert.

Architecture militaire.

Les CHATEAUX, au moyen âge, dès que la décadence des Carlovingiens eut rendu les seigneurs presque indépendants, furent tous des forteresses, la plupart, en bois, du ixe au xie siècle, sauf quel-

ques donjons en maçonnerie, puis complétement en pierre dès la fin du XIe siècle. Entourés de fossés, flanqués de tours, ils étaient dominés par un tour principale ou *donjon* (fig. 19: *vue d'un château féodal*) souvent cylindrique dès le XIIe siècle. Les portes, flanquées de deux tours ou surmontées d'une haute tour carrée, étaient accessibles par des *ponts-levis* (tabliers de bois qu'on pouvait relever; fig. 20), et défendues à l'intérieur par des *herses* ou grilles qui retombaient sur les assaillants et barraient le passage. Les bâtiments, dont le plus beau était la salle commune appelée *salle d'honneur*, étaient disposés dans la dernière enceinte du château, dans le donjon, qui était souvent la demeure du châtelain. Sous l'une des tours ou à la base du donjon se trouvait quelquefois un cachot voûté, accessible seulement par un orifice supérieur, et appelé les *oubliettes*.

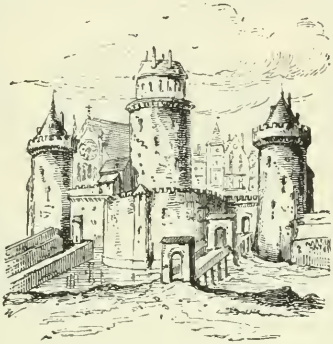

Fig. 19. — Château féodal.

Les remparts étaient couronnés de dentelures ou *créneaux* (fig. 21, A); ceux-ci étaient portés, dès le XIVe siècle, par des consoles entre lesquelles se trouvaient des ouvertures appelées *mâchicoulis* (fig. 21, B) qui servaient à lancer des projectiles aux pieds des murs.

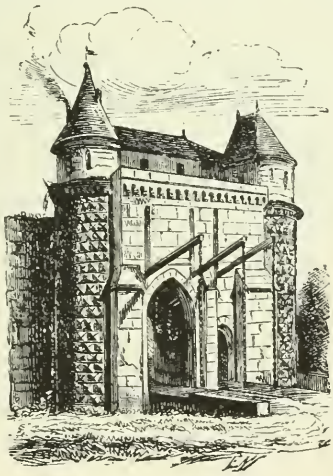

Fig. 20. — Pont-levis.

La découverte de l'artillerie et les progrès de l'autorité royale déterminèrent peu à peu les seigneurs à délaisser les châteaux fortifiés. Dès la Renaissance, les résidences seigneuriales, abandonnant les hauteurs, ne conservant les tours que par tradition ou les changeant en pavillons élégants, devinrent ce qu'elles sont encore aujourd'hui, de petits palais ou de vastes maisons où les tours, les créneaux et les mâchicoulis n'étaient qu'un ornement.

Les villes, au moyen âge, surtout aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, étaient toutes fortifiées. Elles n'avaient généralement qu'une enceinte flanquée de tours carrées, rondes ou demi-cylindriques. Les portes principales étaient flanquées de deux grandes tours (fig. 22). Ces fortifications étaient presque toujours reliées au château, qui les commandait. Après l'invention de l'artillerie, au XIVe siècle, les tours d'a- bord, puis les remparts s'abaissèrent et acquirent plus d'épaisseur; peu à peu s'opérèrent les transformations qui ont fait remplacer les remparts par des levées de terre revêtues ou non de maçonnerie, les tours par des bastions, et les châteaux par des forts ou citadelles en forme d'étoiles. Dès le XVIe siècle, beaucoup de villes cessèrent de compter comme places de guerre. Plusieurs ne reçurent de nouvelles fortifications ou ne firent usage des anciennes que pour repousser des attaques d'aventuriers qui étaient dépourvus d'artillerie.

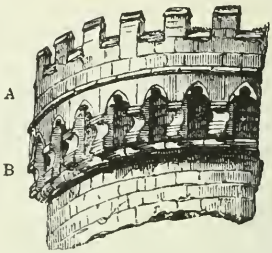

Fig. 21. — Créneaux, mâchicoulis.

Au moyen âge, non-seulement les châteaux et les villes, mais encore certains établissements étaient fortifiés. Les monastères, que leurs richesses exposaient au pillage, les hôtels-de-ville et des maisons particulières étaient surmontés de tours de défense crénelées. Les églises elles-mêmes pouvaient devenir au besoin des lieux de refuge et se mettaient en état de soutenir des siéges. Dans certains pays et à certaines époques, leurs fenêtres étaient fort petites, leurs angles, flanqués de tourelles, et leurs clochers, au lieu de se terminer en pyramides, se couronnaient de créneaux et de mâchicoulis, comme les donjons.

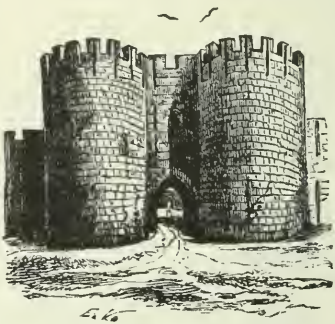
Fig. 22. — Porte fortifiée.

II. — Antiquités et monuments des Bouches-du-Rhône (1).

Période antique. — Les *grottes de Calès*, à *Lamanon* (m. h) [1]., sont généralement considérées comme antérieures ou du moins contemporaines à l'ère celtique. — A la base de la montagne de Cordes, près de *Montmajour* (commune d'*Arles*), s'ouvre une *grotte aux fées*.

Le musée de Marseille possède, outre les stèles et statues dont nous

Amphithéâtre d'Arles.

avons parlé p. 9 et 11, une *inscription phénicienne* trouvée dans la ville même, et l'une des plus anciennes qui soient connues.

Les édifices les plus intéressants datent presque tous des siècles de la domination romaine, comme dans le reste de la Provence. **Arles** est la ville qui en possède le plus. A chaque pas, dans ses rues tortueuses, on est arrêté par un fragment antique, par des constructions ou des ruines qui attestent sa splendeur passée (*V. Histoire*, p. 43). Telles sont : sur la place Royale, un *obélisque* (m. h., haut de 15 m. 28 c.), reste d'un grand cirque, seul obélisque monolithe qui ait été fait hors de l'Égypte; — dans le *forum* (aujourd'hui place des Hommes),

1) L'abréviation : m. h. désigne un *monument historique*. On appelle ainsi les édifices reconnus officiellement comme présentant de l'intérêt au point de vue de l'art, et susceptibles, pour cette raison, d'être subventionnés par l'Etat.

deux *colonnes* granitiques d'ordre corinthien, des *fragments de la façade des Thermes* et des substructions sous toutes les maisons voisines; — dans des constructions modernes, près du Rhône, des vestiges de l'ancien *palais de Constantin,* célèbre par sa magnificence, entre autres un hémicycle percé de fenêtres; — une ligne de *remparts romains,* à l'E. de la ville (porte et tours en ruine); — des restes d'*aqueducs*, dans le rocher voisin de l'amphithéâtre, à Barbegal et sur le chemin de Mouriez; — des traces d'un *pont* romain, sur le Rhône, vis-à-vis de Trinquetaille, etc.

L'**amphithéâtre** (m. h.) est un vrai colosse de pierre, de forme ovale. La longueur de son axe est de 140 m., sa largeur de 40; chaque rang de portiques comprend 60 arcades cintrées, d'inégale largeur. On évalue à 43 les rangs de gradins, et à 25,000 le nombre des spectateurs qu'il pouvait contenir. L'amphithéâtre d'Arles a subi diverses mutilations. Plusieurs tours de défense, dont trois subsistent encore, ont été construites au XIe et au XIIe s. Il a été déblayé (1825) et réparé (1846-1847).

Le **théâtre antique** (m. h.), bâti, près de l'amphithéâtre, sur le même plan et dans les mêmes proportions que celui d'Orange, est moins bien conservé. Il n'en reste qu'une porte latérale, 5 arcades, 2 colonnes corinthiennes avec leurs chapiteaux, le *proscenium* (l'avant-scène), l'orchestre, pavé de marbre, et les premiers gradins circulaires. Largeur, 102 m. 25 c.; celle de la scène est de 9 m. On estime à 16,000 le nombre des spectateurs qu'il pouvait recevoir. C'est dans ses ruines que furent trouvées, en 1651, la *Vénus d'Arles* du musée du Louvre et plusieurs autres statues; en 1822, une magnifique tête de femme, et, plus tard, une belle tête d'Auguste. Les restes du théâtre ont été récemment consolidés.

Les **Aliscamps** ou Champs-Élysées d'Arles (m. h.), vaste nécropole, célèbre dans l'antiquité et au moyen âge, ne sont plus aujourd'hui qu'une promenade plantée de peupliers, des deux côtés de laquelle, sur une certaine longueur, sont disposés de curieux tombeaux antiques, chrétiens et païens. C'est dans cette enceinte que se trouvent l'*église* en ruine de *Saint-Honorat,* les *chapelles de la Genouillade* et *de Saint-Accurse.*

Marseille ne conserve d'autres débris de sa splendeur romaine que des *substructrions* (m. h.), à peine visibles sous les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur. — Il ne reste rien non plus de la ville antique d'*Aix.*

Le **pont Flavien**, à **Saint-Chamas** (m. h.), jeté sur la Touloubre, est le pont antique le plus remarquable qui subsiste en France, moins peut-être par son arche unique, que par la belle conservation des deux arcs de triomphe d'ordre corinthien qui se dressent à ses extrémités. La longueur du pont est de 21 mèt. 40 cent.; sa hauteur, de 7 mèt.; sa largeur, de 6 mèt. 20 cent.

A 2 kilomètres de **Saint-Remy** se trouvent les ruines de la cité

antique de *Glanum*, bâtie, dit-on, vers l'an 9 av. J.-C., détruite, vers 480 par les Visigoths. Les seuls monuments restés intacts sont un arc de triomphe et un mausolée, situés à 12 m. l'un de l'autre. L'**arc de triomphe** (m. h.), privé depuis longtemps de l'attique, est formé d'une arcade peu élevée (7 m. 50 sous voûte), mais bien proportionnée, avec une archivolte des plus gracieuses et des colonnes cannelées qui ont perdu leurs chapiteaux. La longueur totale de l'arc est de

Théâtre romain, à Arles.

13 m. 40 sur 5 m. 60 de profondeur et 9 m. 50 de hauteur; bas-reliefs d'un beau dessin, mutilés. — Le **mausolée** (m. h.) s'élève, en forme de pyramide, sur un socle carré, qui mesure 6 mèt. 50 sur chaque face. Il se compose de deux étages ornés de pilastres, de frises et de corniches, avec un couronnement de dix colonnes corinthiennes, dont l'entablement supporte une coupole. Au-dessus du piédestal règne une lourde guirlande, soutenue par trois génies. Le premier étage est décoré de quatre bas-relief mutilés, mais dont les figures sont, pour la plupart, très-élégantes. Le deuxième étage est percé d'arcades. La frise offre des groupes de divinités ou de monstres marins, dont les

ailes de chauves-souris sont remarquables. Sous la coupole sont placées deux statues drapées. Sur l'architrave règne une inscription qu'on peut tire ainsi : *Sextus Lucius, Marcus Julii, curaverunt fieri parentibus suis.* L'arc de triomphe aurait été élevé 122 ans av. J.-C., par Domitius Œnobarbus, vainqueur des Gaulois. Le mausolée est d'un caractère archaïque. On le regarde néanmoins aujourd'hui comme moins ancien que l'autre édifice. Les bas-reliefs représentent des sujets empruntés à l'*Énéide*. Les deux monuments se rapportent à la guerre des Gaules.

Arc de triomphe de Saint-Remy, ruines de Glanum.

Le **temple** appelé **la Maison-Basse**, à **Vernègues** (m. h.), est un remarquable édifice d'ordre corinthien, que précédait un péristyle composé de 4 colonnes de face et d'une colonne en retour sur chaque flanc. La façade, le côté droit et la colonne en retour de ce côté sont détruits ; la colonne du côté g. est debout ; le fût en est cannelé et le chapiteau délicatement sculpté. La longueur était de 15 m. 60 c.; la largeur, de 7 m. 55 c.; la hauteur, de la base du stylobate au-dessus de l'architrave, est de 9 m. 75 c.; mais la frise et la corniche ont disparu. Sur le premier palier d'un grand escalier qui précède le temple et qui est en partie détruit, a été placé un autel antique, portant des sculptures mutilées (Jupiter, Neptune, Mercure et Minerve). Contre la face N. du temple s'élève la petite chapelle de *Saint-Césaire* (m. h. du xe s.).

Moins important que le précédent, le *temple de Vauvenargue* (m. h.), situé près du Délubre, est composé de deux salles superposées de 10 m. sur 6; au milieu de la salle basse, une grosse colonne circulaire supporte la première voûte ; la salle haute est coupée par un mur, percé de deux étroites ouvertures à plein cintre ; ni l'un ni l'autre des étages n'offre traces de fenêtre.

On remarque encore dans le département : la *pyramide de la Pennelle*, à *la Penne* (m. h.), sépulcre présumé de Pennelus, l'un des

La place Royale, l'église Saint-Trophime, l'Obélisque, l'hôtel-de-ville d'Arles.

lieutenants de César; ce sépulcre se compose de huit assises en retraite l'une sur l'autre ; — des vestiges d'*aqueducs* (m. h.) à *Eygalières*, à *Meyrargues* et à *Tholonet;* — une *fontaine*, des *remparts* et un *château* antiques (m. h.) à *Ceyreste*, l'ancienne *Cæsarista;* — un *camp* attribué à Marius (m. h.), à *Belcodène;* — des *tombeaux* (m. h.) creusés dans le roc et regardés comme chrétiens, à *Vernègues;* — divers débris à *Fonvielle*, à *Lambese*, etc.

Diverses collections ou musées renferment de curieuses sculptures ou inscriptions. Nous citerons :

Dans le *musée d'Arles :* une statue mutilée du dieu Mithra ; un bas-relief représentant les Muses ; Médée prête à égorger ses enfants ; des

autels antiques ; plusieurs tombeaux romains et sarcophages chrétiens ; des figurines d'Isis, de Mars et d'Hercule ; une magnifique tête de Diane en marbre d'origine grecque ; plusieurs autels antiques, dont l'un est ornée de sculptures représentant : au centre, Appollon assis, appuyé sur sa lyre ; à dr., Marsyas, suspendu à un chêne ; à g., un jeune Phrygien aiguisant un couteau, etc. ;

Dans le *musée d'Aix* : un bas-relief de Léda, tiré du temple du Soleil, de belles mosaïques, des tombeaux chrétiens des premiers siècles ; — dans la *galerie des antiques*, à *Marseille* : 40 édicules archaïques trouvés dans les déblais de la rue Impériale ; le tombeau de Flavius Mémorius, provenant du cimetière des Alyscamps, à Arles ; douze sarcophages chrétiens des premiers siècles tirés en partie de la crypte de Saint-Victor et auparavant des Alyscamps d'Arles.

Au château de *Servanne*, des objets trouvés à *Mouriez*, situé près de l'emplacement de l'ancienne *Tericias ;* — dans l'hôtel-de-ville de *Salon*, une borne milliaire (m. h.) portant le nom de Valentinien II.

Moyen age. — Les églises appartenant à cette longue période sont assez nombreuses, mais généralement peu importantes. Des trois cathédrales d'Aix, d'Arles et de Marseille, aucune par sa grandeur ne répondait à son titre. L'âge de ces monuments est aussi presque toujours incertain : les souvenirs de l'art antique s'étant maintenus vivaces dans la Provence, il est assez difficile de distinguer entre elles les diverses périodes romanes, qui se sont prolongées jusqu'au XIVe siècle.

La *crypte de Saint-Victor* (m. h.), à Marseille, est cependant un reste assez authentique du Ve siècle, renfermant de riches mosaïques du temps.

La **cathédrale d'Arles**, dédiée à saint Etienne et à saint Trophime, si elle est peu remarquable par ses dimensions, possède du moins un des plus beaux portails de tout le midi de la France. Ce portail, œuvre probable de la fin du XIIe siècle, comprend deux colonnades latérales formant pieds-droits et supportant une frise qui sert d'appui à l'archivolte et forme linteau sous le tympan. La baie est divisée en deux parties par une colonne. « Au centre du tympan, dit M. Viollet-le-Duc, est le Christ couronné dans sa gloire, tenant le livre des Évangiles, et bénissant ; autour de lui sont les signes des Évangélistes (l'ange, le bœuf, l'aigle et le lion) ; sous la première voussure, deux rangs d'anges adorateurs à mi-corps. Dans le linteau sont sculptés les Apôtres assis ; puis à droite du Christ, sur le pied-droit, Abraham recevant les élus dans son giron. De ce même côté sont figurés, sur une haute frise, les élus vêtus, les femmes étant placées à la suite des hommes ; à la tête de cette théorie (procession) sont deux évêques. Dans la frise, en pendant à la gauche du Christ, sont les damnés nus, reliés par une chaîne et marchant en sens inverse, conduits par un démon au milieu des flammes. Sur le chapiteau du trumeau est sculpté l'archange saint Michel, appuyé sur une lance. Entre les colonnes des larges pieds-droits de la porte sont quatre Apôtres, et en retour des saints de la primitive Église. Un évêque, saint Trophime, est sculpté dans

un de ces compartiments. En regard, les âmes sortent de terre et sont enlevées par un ange et un diable. » A l'intérieur de la cathédrale on remarque une fresque de Visconti de Milan, une *Assomption* en marbre blanc, un *Christ au tombeau*, groupe de dix statues (XVIe siècle), et plusieurs tombeaux sculptés. Cette église a été restaurée intérieurement en 1870. — A côté de la cathédrale s'étend un **cloître** (m. h.) très-bien conservé dont les parties romanes, ornées de statues, de colonnes cannelées et de toutes sortes de sculptures sur marbre, rivalisent de ri-

Cloître Saint-Trophime, à Arles

chesse avec le portail. Ces galeries ont été remaniées en partie à l'époque ogivale.

L'abbaye de Silvacane (m. h.), commune de la Roque-d'Anthéron, est, après le portail de Saint-Trophime d'Arles, le spécimen le plus remarquable de l'architecture romane. L'*église*, qui vient d'être restaurée extérieurement, se compose de trois nefs et d'un transsept. Les chapelles du transsept et celles du chevet sont terminées par des murs droits. Au-dessus du transsept s'élève une petite cour carrée, privée de sa flèche. A l'intérieur, l'abside principale est décorée d'une sorte de niche ogivale du XVe s., très-élégante, mais fort dégradée. L'abbaye sert aujourd'hui de ferme. Le *cloître*, situé au N. de l'église, est dégradé ; la *salle capitulaire*, transformée en écurie, est très-belle et d'un style sé-

vère. La partie N. des bâtiments claustraux, renfermant le *réfectoire* et la *cuisine*, est entièrement ogivale. Dans les jardins, au pied d'un rocher, jaillit une belle source.

Près d'Arles, sur un rocher, s'élèvent les restes de la célèbre **abbaye de Montmajour** (m. h.), fondée au VIe s., reconstruite dans les XIe, XIIe et XVIIe s. Elle présente encore un aspect imposant ; l'église, sa vaste crypte et le cloître (nombreuses tombes armoriées) ont conservé leur caractère primitif. — Montmajour a conservé sa belle tour de défense (1369), ornée de bossages et couronnée de mâchicoulis. Il se fait, tous les sept ans, à Montmajour, une grande procession qui rappelle les pardons de Bretagne.

A 50 m. de l'abbaye, sur une colline, la petite *chapelle de Sainte-Croix* (m. h.), charmant édifice de 1019, est surtout remarquable par sa curieuse forme, qui est celle d'un quatrefeuilles. Non loin de là, et dans le flanc méridional de la colline, est creusée *l'église* souterraine *de Saint-Pierre*.

Nous citerons encore, parmi les églises romanes, celles de *Saint-Césaire* (m. h.) et de *Notre-Dame la Majeure*, à *Arles ;* de *Saint-Gabriel* (m. h.), près de Tarascon ; des *Saintes-Maries-de-la-Mer* (m. h. ; monument autrefois fortifié ; belles sculptures et entre autres deux beaux lions en marbre de Paros), qui renferme les sépultures présumées de Marie mère de Jacques et de Marie Salomé ; de *Molléges*, ancienne dépendance d'une abbaye de cisterciennes (m. h. ; petit clocher curieux) ; de *Saint-Pons*, à *Géménos* (m. h. du XIIIe s.) ; quelques parties de la *cathédrale d'Aix*, près de laquelle se trouve un *cloître* du XIIIe s. ; et, à *Marseille*, l'ancienne *cathédrale de la Major*, en voie de démolition, et l'*église* fortifiée (m. h.) de la célèbre abbaye de *Saint-Victor*. Le beau portail de *Sainte-Marthe*, à *Tarascon*, est encore du XIIIe s.

Le style ogival s'est fait jour avec beaucoup de peine et avec un succès très-incomplet jusqu'en Provence. Ce pays, chaud et jouissant le plus souvent d'un ciel serein, n'éprouvait pas les nécessités de climat qui avaient amené insensiblement dans le Nord la découverte et l'usage exclusif de l'architecture gothique. D'ailleurs, voisine de l'Italie, attachée comme elle aux traditions romaines que de nombreux modèles existant sur le sol tendaient à perpétuer, la Provence n'était pas capable de comprendre ce style, et elle s'en servit d'une manière très-imparfaite.

Les principaux types, dans les Bouches-du-Rhône, de ce style ogival bâtard, sont : l'église *Saint-Laurent*, à *Salon* (m. h.), où l'on remarque un beau groupe du XIVe s. (l'*Ensevelissement du Christ*), d'un seul bloc de pierre ; — *Sainte-Marthe*, à *Tarascon* (m. h.), remarquable par sa flèche de pierre, ses tableaux de Vien (17), de Vanloo, de Parrocel, de Mignard, par un curieux bas-relief des premiers siècles chrétiens, et par le tombeau de Jean de Corsa, gouverneur de Provence, œuvre de la Renaissance italienne du XVe s. ; — la *cathédrale d'Aix* (m. h.), dont le chœur date de 1285 et le beau portail de 1476,

et à l'intérieur de laquelle on remarque un magnifique triptyque du xve s.; — l'*église Saint-Jean*, dans la même ville (m. h.), bâtie vers 1231, surmontée d'une belle flèche des xive et xve s., et possédant les

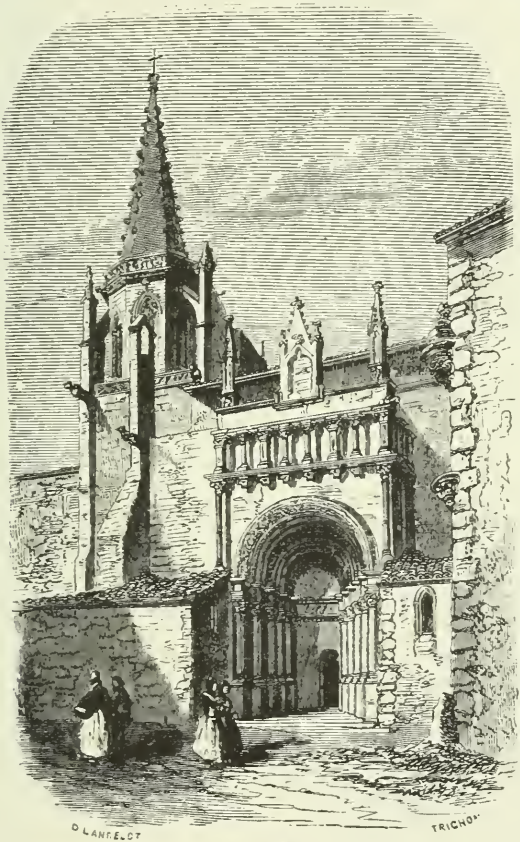

Portail et tour de Sainte-Marthe à Tarascon.

magnifiques tombeaux des comtes de Provence, rétablis en 1828, deux tableaux de Jouvenet et de Mignard, et une ancienne cloche fort belle.

Les édifices civils du moyen âge sont assez nombreux et assez intéressants. Une localité tout entière, **les Baux**, a été classée parmi les

monuments historiques. Les remparts de ce village, ville jadis florissante, les maisons, dont la plupart ont des façades élégantes des xve et xvie s., le château qui était, au xe s., le plus considérable de la Provence, ont été en grande partie taillés dans une pierre calcaire de nature friable qui présente aujourd'hui les ruines les plus étranges. L'église, des xiie et xve s., possède un sarcophage antique et une cuve baptismale du xie s.

Sur le *Puech de Valoni*, près de *Vernègues*, des pans de murs, des maisons et une chapelle sont les restes très-curieux (m. h.) d'un village détruit au moyen âge.

Aix, *Arles*, *Orgon*, *Salon*, *Tarascon*, *Trets*, possèdent de curieuses maisons (m. h.) d'époques diverses.

La *tour de l'horloge*, à *Aix*, partie de l'hôtel de ville, date de 1505. Le *château du roi René*, à *Tarascon* (m. h.), élevé au xve s. sur les ruines d'un château de 1291, est l'édifice féodal le plus remarquable du département. Bâti sur un roc à pic, il présente à l'extérieur une masse imposante percée de *croisées* (*V.* page 48). L'intérieur renferme de très-belles salles dont les plafonds en bois peint sont parfaitement conservés, et une petite pièce dont les murs sont couverts de dessins gravés dans la pierre et représentant des navires de toutes formes, des xve et xvie s., et des châteaux.

Le *château de Vauvenargues*, flanqué de grosses tours du xive s., renferme une salle immense appelée *le Réduit*, et que l'on dit avoir fait partie d'un château romain, de vastes appartements ornés de cheminées et de meubles du xvie s., une salle contenant des armures du xvie s., une collection de tableaux de l'école d'Italie, et un buste de Napoléon, par Canova.

On remarque à *Château-Renard* deux tours, restes d'un château comtal, d'autres châteaux (m. h.), à *Lamanon*, à *Meyrargues*, à *Paradou* (*tours de Castillon* et à *Salon*; — et, à *Noves*, à *Salon* et à *Trets*, de belles ruines de remparts du moyen âge. — La tour du *château Saint-Jean*, à *Marseille*, est du xive s.

Renaissance et époque moderne. — On voit à Arles plusieurs maisons de la Renaissance, dont les plus remarquables sont les *maisons Nicolay*, *Saint-Roman*, *Datty*, *Doutreteau*, *Artaud*, cette dernière ornée d'une très-belle frise.

Parmi les monuments des xviie et xviiie s., nous citerons l'*hôtel de ville d'Arles*, construit sous Louis XIV (1676) et dominé par un élégant campanile; — l'*hôtel de ville d'Aix*, qui renferme une statue en marbre du duc de Villars, par Coustou, et une statue du roi René, par David (d'Angers); — la *halle Puget* et l'*hôtel de ville* de *Marseille* (m. h.), ornés de sculptures de Puget; l'*hôtel-Dieu* et le *Grand-Théâtre* (1784) à *Marseille*, etc.

Le siècle actuel a doté **Marseille** de plusieurs monuments importants, dont nous allons décrire succinctement les principaux.

Le **palais de Justice**, bâti par M. Martin (1858-1862), a 57 m.

Cathédrale de Marseille.

sur 54. Un large perron de 25 marches conduit au portique ionique, de 6 colonnes, qui donne accès dans la salle des Pas-Perdus. L'allégorie de la *Justice*, par M. Guillaume, décore le fronton, et deux bas-reliefs, sous le porche, représentent la *Justice répressive* et la *Justice protectrice*. La salle des Pas-Perdus est carrée et ornée sur son pourtour de seize colonnes en marbre rouge du Languedoc, supportant une galerie placée à la hauteur du 1er étage. La voussure est divisée sur chacun des quatre côtés par trois grands panneaux et deux plus petits dans les angles. De grandes figures assises : *Solon, Justinien, Charlemagne* et *Napoléon*, occupent les panneaux du milieu ; ces sculptures sont de M. Gilbert. Les *Tables de la Loi*, la *Fermeté* et la *Modération*, bas-reliefs sculptés, décorent les frontons des façades latérales.

Le nouvel **hôtel de la Préfecture**, commencé en 1861, sur les dessins de M. Martin, forme un parallélogramme de 90 m. sur 80, avec cour d'honneur à l'intérieur. Trois pavillons font saillie sur la façade principale. Les façades sont ornées de statues et de bas-reliefs dus aux plus célèbres artistes. A l'intérieur, l'escalier d'honneur et les appartements de réception se font remarquer par leur richesse.

La **Bourse** a été construite par la Chambre de commerce (de 1854 à 1860) sur les plans de M. Pascal Coste ; c'est un parallélogramme regulier, de 68 m. sur 47, couvrant une surface de 3,196 m. Sur la façade principale, qui forme un avant-corps de 4 m. 50 de saillie, on remarque deux bas-reliefs représentant le *Commerce* et la *Navigation*, par M. Guillaume. Au centre de l'avant-corps et appliquée une colonnade d'ordre corinthien, derrière laquelle sont neuf fenêtres ornées de pilastres. Construite sur le modèle de celle de Paris, mais dans des proportions plus grandes, la salle principale, y compris les galeries, a une superficie de 1,220 m. (celle de Paris n'en a que 1,020) et peut contenir environ 3,000 personnes. Des allégories relatives à l'histoire de Marseille et du commerce français ont été sculptées dans les voussures.

La nouvelle **cathédrale**, œuvre de M. Vaudoyer, s'élève près de l'emplacement d'un temple de Diane, en vue de la pleine mer. C'est une basilique du style bysantin, en forme de croix latine, presque entièrement bâtie en pierre grise de Florence et surmontée de plusieurs dômes d'un effet très-pittoresque. — Le *palais épiscopal*, sur le port de la Joliette, est l'un des plus beaux de France.

L'ancienne et célèbre chapelle **Notre-Dame de la Garde**, construite en 1214 au sommet de la colline à laquelle elle a donné son nom, vient d'être remplacé par un édifice plus vaste, bâti dans le style romano-bysantin, d'après les dessins de M. Espérandieu. Un immense perron précède le nouveau sanctuaire, dont le portail est surmonté d'un clocher haut de 45 m., terminé par une statue colossale de la Vierge en bronze doré A l'intérieur, l'édifice se compose d'une nef flanquée de trois chapelles à dr. et à g., de deux nefs latérales, d'un transsept et d'une abside, au-dessus de laquelle s'élève une coupole à huit pans de 45 m. de hauteur et de 9 m. 50 de diamètre. Tous les revêtements intérieurs de la

chapelle sont en marbre blanc de Carrare, à l'exception des soubassements, en marbres rouges d'Afrique; les colonnes du transsept sont en marbre vert des Alpes. Les peintures murales sont d'un artiste de l'école de Dusseldorf, M. Müller. Au-dessous de l'édifice s'étend une chapelle inférieure pavée en mosaïque est décorée d'un autel en pierre de Florence.

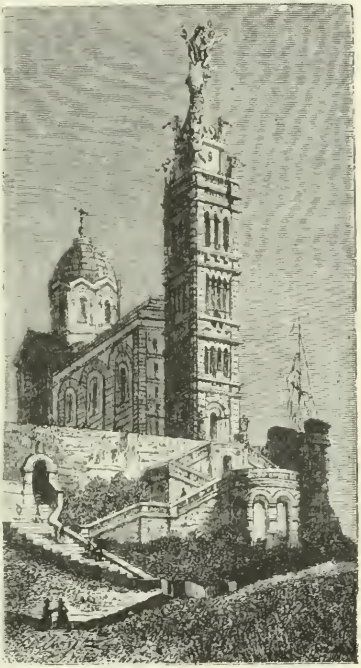

Notre-Dame de la Garde à Marseille.

Le **palais des arts de Longchamp** s'élève sur la colline du même nom, au milieu d'une promenade publique. Ce magnifique édifice, construit de 1862 à 1870, dans le style de la Renaissance, par M. Espérandieu, se compose de deux corps de bâtiments à 2 étages renfermant le musée de peinture et le muséum d'histoire naturelle, et reliés entre eux par une colonnade à jour, au milieu de laquelle se détache un château-d'eau (groupe représentant *la Durance* entre *la Vigne* et *le Blé*, par M. Cavelier). Le tigre, la panthère et les deux lions qui décorent l'entrée du jardin sont de M. Barye. M. Lequesne a sculpté les deux *Tritons* placés à dr. et à g. du château-d'eau, les *Armes de la ville*, qui le dominent et les *génies* des colonnes triomphales. Des médaillons en bronze enchâssés dans le mur représentent Puget, Poussin, Aristote et Cuvier.

Nous citerons encore les nouvelles églises de *Saint-Vincent de Paul* et de *Saint-Michel*, bâties dans le style ogival; et l'*arc de triomphe*, dédié aux gloires de la République et de l'Empire, orné de sculptures de David d'Angers et de Ramey.

Il existe, dans le département, deux monuments modernes qui, dans leur genre, tiennent jusqu'ici le premier rang. Ce sont l'aqueduc de Roquefavour et le tunnel de la Nerthe.

L'aqueduc de Roquefavour, situé dans la com. de Ventabren, et destiné à amener les eaux de la Durance à Marseille, surpasse tout ce que les Romains nous ont laissé de plus merveilleux dans leurs travaux de voirie et laisse bien loin derrière lui le fameux pont du Gard. Ce dernier n'a que 269 mèt. de longueur et 49 mèt. environ de hauteur totale, tandis que la hauteur de l'aqueduc de Roquefavour est de 82 mèt. 50 cent., et sa longueur de 400 mèt. Ses trois étages d'arcades sont bien plus hardis et plus imposants : le premier étage a 12 arcades, le second

Arc de triomphe à Marseille.

15, le troisième 53. Ce gigantesque monument, construit par l'ingénieur Montricher, relie deux montagnes entre lesquelles se creuse la partie la plus sauvage et la plus pittoresque de la vallée de l'Arc. (Voir la gravure page 27.) Non loin de là se trouve l'ermitage de Saint-Honorat, où se célèbrent chaque année des fêtes champêtres.

Le tunnel de la Nerthe, dans la commune des *Pennes*, percé à près de 200 mèt. de profondeur, pour le passage du chemin de fer de Lyon à Marseille, est le plus long de France après le tunnel du Mont-Cenis. Il a 4,638 mèt. de longueur, et il est aéré par 24 puits dont le plus profond a 180 mèt.

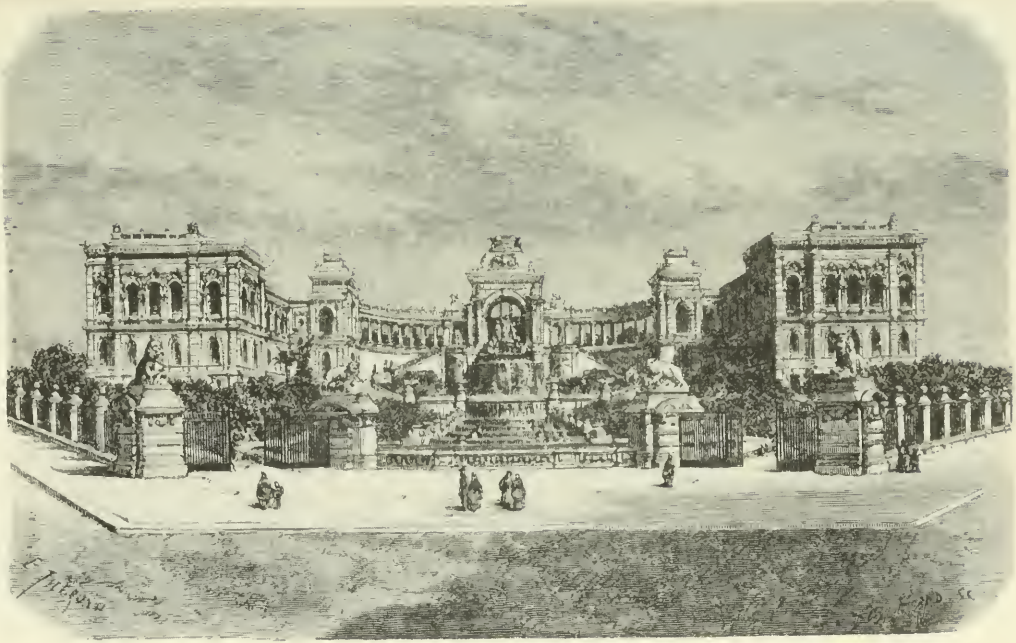

Palais de Longchamp à Marseille.

IV

BIBLIOGRAPHIE

Arles en France, par Jules Canonge.

Champs-Élysées d'Arles (les), par l'abbé Trichaud. Br. in-8. Arles, Cerf. 1853.

Cicérone arlésien (le), par L. Jacquemin, H. Clair et J.-F.-A. Perrot. Arles, Vve Cerf. 1857.

Coup d'œil sur le desséchement des marais de la Camargue, par U. Donzel. In-8, Nimes. Roger et Laporte. 1862.

De Lyon à la Méditerranée, par Adolphe Joanne et Jules Ferrand. Paris, Hachette.

Dernier roi d'Arles (le), par A. Picnot. In-12. Paris, Amyot. 1848.

Description géologique du massif de la Sainte-Ba ume, par H. Coquand. In-8. Marseille, Arnaud. 1864.

Etudes sur Arles, par Estrangin.

Fossæ Marianæ, ou Recherches sur les travaux de Marius aux embouchures du Rhône, par A. Saurel. Marseille, Roux. 1865.

Fosses Mariennes (les) et le canal de Saint-Louis. Réponse à M. Desjardins, par J. Gilles. In-8. Marseille, Camoin.

Guide général de la ville et de l'arrondissement d'A ix. In-12. Aix, Makaire.

Guide pittoresque du voyageur dans Tarascon, par M. C. Turriez. In-8. Tarascon, David Serf. 1855.

Hermès Marseillais (l'). Guide des étrangers à Mar seille et dans le département des Bouches-du-Rhône. Marseille, Cam oin. 1826.

Histoire de Martigues et de Port de Bouc, par A. Saurel. In-12. arseille, Boy. 1862.

Histoire du quartier de Saint-Loup, banlieue de Marseille, par l'abbé Q.-J.-J. Cayol, ornée de 12 dessins par J.-M. Cabasson. In-16. Marseille, Canquoin. 1866.

Itinéraire du visiteur aux principaux monuments d'Arles, par l'abbé Trichaud. Arles, Cerf. 1859.

Itinéraire général de la France : Auvergne, Dauphiné, Provence, par Adolphe Joanne. Paris, Hachette.

Littoral (le) de la Méditerranée; Marseille moderne et son avenir, par Édouard Salvador. Paris, Amyot. 1868.

Marseille. Coup d'œil sur les mœurs, les coutumes, le commerce, l'industrie, la littérature et les arts, par Marius Chaumelin. In-8. Marseille, Camoin. 1862.

Marseille et les intérêts nationaux qui se rattachent à son port, par Bertaut. 2 vol. in-8. Marseille, Barlatier-Feissat. 1845.

Marseille et les Marseillais, par Méry. Paris, 1860.

Marseille et ses environs, par Alfred Saurel. Paris, Hachette et Cie.

Marseille, son passé, son présent et son avenir, par M. A. Clapier. Grand in-8. Paris, Guillaumin. 1863.

Monographie de l'amphithéâtre d'Arles, par Jaquemin.

Monuments d'Arles antique et moderne (les), par Honoré Clair. In-8. Arles, Garcin. 1837.

Mont Sainte-Victoire (le), par E. de G. Br. in-12. Aix, Remondet-Aubin; Paris, L. Hachette et Cie. 1861.

Notice historique sur la ville des Baux, en Provence, et sur la maison des Baux, par Jules Canonge. 3e édition; in-16. Paris, Jules Tardieu. 1864.

Notice sur la bibliothèque d'Aix, précédée d'un essai sur l'histoire littéraire de cette ville, sur ses monuments, etc., par E. Rouard. Petit in-8. Paris, Firmin Didot, Treuttel et Wurtz; Aix, Aubin. 1831.

Notice sur la chapelle et le fort de Notre-Dame-de-la-Garde, par M. Régis de la Colombière. In-8. Marseille, Vve Olive. 1855.

Notice sur les cryptes de l'abbaye de Saint-Victor-lès-Marseille. In-8. Marseille, Boy, Camoin. 1864.

Notice sur les eaux thermales d'Aix en Provence et les bains de Sextius, par Gant et le Dr Silbert. Br. in-32. Aix, Remondet-Aubin. 1852.

Pèlerinage (un) à Notre-Dame de la Garde à Marseille, par E. Minjollat de la Porte. Montpellier, Grollier. 1869.

Port (le) de Marseille et le commerce maritime de la France, par H. Albrand. In-8. Marseille, Cayer. 1867.

Provence (la) au point de vue des bois, des torrents et des inondations avant et après 1789, par Ch. de Ribbe. Paris, Guillaumin. 1857.

Provence (la) illustrée, par Léon Morel. In-8. Carpentras, Devillario.

Ruines de l'abbaye de Montmajour d'Arles (les), par l'abbé Trichaud. Br. in-8. Arles, Cerf. 1854.

Statistique du département des Bouches-du-Rhône, par le comte de Villeneuve. 4 vol. in-4. Marseille, A. Ricard. 1821-1829.

Tribune artistique et littéraire du Midi. Revue mensuelle publiée sous les auspices de la Société artistique des Bouches-du-Rhône. In-8. Marseille, Camoin.

V

DICTIONNAIRE DES COMMUNES

ABRÉVIATIONS

arr. veut dire arrondissement.
c. — canton.
ch.-l. — chef-lieu.
départ. — département.
fabr. — fabrique.
h. — habitants.
hect. — hectares.
hectol. veut dire hectolitre.
kil. — kilomètre.
m. — mètre.
q. m. — quintal métrique.
s. — siècle.
V. — ville.

Le signe ST signifie station de chemin de fer; le signe ➻ indique les curiosités.

Le chiffre en mètres qui vient après la situation géographique des communes exprime l'altitude au-dessus du niveau de la mer; quand il y a deux chiffres, le plus petit donne l'altitude inférieure, et le plus grand l'altitude supérieure de la commune.

Aix-en-Provence, 18258 hect., V. de 28152 h., dans une plaine dominant la vallée de l'Arc ou Lar, à 2 kil. de la rive dr., dans un territoire que va fertiliser et embellir une dérivation du Verdon, à 205 m., par 43° 31' 55" de latit. et 3° 6' 37" de long. E., ch.-l. d'arr., ST (861 kil. de Paris). — Eaux thermales (*V. Productions naturelles*); pierre à bâtir, meulières, plâtrières, marne, pierre à fusil; production de la houille : en 1860, 1601696 q. m.; en 1861, 1922996 q. m.; amandiers, oliviers. — Fabr. de toiles et tissus, de nougats; minoteries (5 millions de valeur annuelle), chapelleries, occupant plus de 1000 ouvriers, sparterie, indiennes, filat de coton, huilerie et savonnerie, distilleries, fabr. de pâtes alimentaires.

➻ Aix se divise en 3 parties : la ville neuve, la vieille ville et le faubourg. Le *cours Sextius*, faubourg qui forme une belle promenade, est décoré de 4 fontaines, dont l'une porte la belle *statue du roi René*, par David d'Angers (1819). Une autre, dite la *fontaine chaude*, donne constamment de l'eau thermale. La *fontaine des Quatre Dauphins*, dans une rue latérale, verse de l'eau minérale chaude par deux bouches. — Une nouvelle et belle *fontaine*, surmontée de statues, décore la *place de la Rotonde*.

Pour la *cathédrale* et l'*église Saint-Jean*, *V. Antiquités*. — *Sainte-Madeleine* (1703, façade élevée par M. Revoil, dans le style de la Renaissance) contient une *Annonciation* d'Albert Dürer et une Vierge en marbre de Chastel. — Dans le *palais archiépiscopal* on remarque la chapelle et la galerie des archevêques d'Aix. — L'*hôtel-de-ville*, d'ordres dorique et ionique, renferme une statue en marbre du duc de Villars, par Coustou, une statue du roi René, par David (d'Angers), et les boiseries de ses archives, sculptées par Toro. La tour de l'horloge (m. h.) date de 1505. — Le *palais de justice* (1822-1831) offre un péristyle décoré des statues de Siméon et de Portalis, en marbre, par Ramus. — L'*hôtel de Thomassin-*

Saint-Paul, ancien hôtel d'Oppède, récemment restauré, renferme les bureaux de l'Académie et la Faculté des lettres, près de l'ancienne *Université*, où siège la Faculté de droit. — L'*école des arts et métiers*, sévère construction de Vauban, peut recevoir 300 élèves. — Le *petit séminaire*, du style ogival, a été bâti sur les dessins de M. Revoil. — Citons encore : les prisons, l'abattoir, les greniers (bas-relief du fronton par Chastel); la fontaine des Prêcheurs, obélisque surmonté d'un aigle aux ailes éployées, du même sculpteur; des maisons de la Renaissance et les bains de Sextius (m. h.). — Le musée possède une *Bataille* de Salvator Rosa, un Guaspre Poussain, un Gearrd Seghers, et diverses antiquités. — La *bibliothèque Méjanes* (120000 vol., nombreux manuscrits), magnifique collection réunie par un simple particulier, qui en a fait don à la ville, est installée à l'hôtel de ville.

ALLAUCH, 5791 hect., 3629 h., à 106 m., c. de Marseille. — Mines de craie, de plâtre, de houille, fer hydraté. ➻ Vieille église de Notre-Dame-du-Château, souvent remaniée. — Double enceinte de murailles ruinées reliant plusieurs tours. — Ruines du château de Ners.

ALLEINS, 1678 hect., 1175 h., sur le canal de Craponne, à 102 m., c. d'Eyguières. ➻ Débris gallo-romains. — Ruines des remparts.

ANDIOL (SAINT-), 1600 hect., 1429 h., à 4 kil. de la Durance, à 52 m., c. d'Orgon. — Garance. — Magnanerie. ➻ Château avec beau parc. — Belles boiseries dans l'église.

ANTONIN (SAINT-), 2100 hect., 102 h., sur le Bayon, à 90 m., c. de Trets. ➻ Restes d'un aqueduc romain. — Ruines d'une maison de Templiers. — Ruines d'un château féodal. — Château moderne.

ARLES, 103050 hect., V. de 26367 h., en partie sur une colline dominant le Rhône, un peu au-dessous de l'origine du delta, à 17 m., par 43° 40' 40" de latit. et 2° 17' 36" de long. E., ch.-l. d'arr., [ST] (777 kil. de Paris), embranch. sur Lunel. — Troupeaux de moutons (400,000 têtes); chevaux et bœufs sauvages. — Minoterie, fabr. d'huile d'olives. — Mouvement de la grande navigation en 1866 : à l'entrée 3 nav. (284 ton.); à la sortie, 6 nav. (1394 ton.). Situation de la marine marchande au 31 déc. 1866 : 130 nav. (12390 ton.). Cabotage : à l'entrée, 866 nav. (107775 ton.); à la sortie, 1244 nav. (149939 ton.). Articles d'importation : riz, grains pour semence, marbre; d'exportation : houille, vins, garance, faïences, bouteilles, bois de construction, meules à aiguiser. Tonnage des navires, 50 à 150 ton.; les chalands pontés qu'on remorque jusqu'à Marseille jaugent de 350 à 450 ton. ➻ Pour les *monuments antiques* et l'*église de Saint-Trophime*, *V. Antiquités*. — *Notre-Dame-la-Majeure* est une église romane, bâtie sur les ruines d'un temple de Cybèle, mais elle a subi une restauration si complète, qu'à l'exception des gros murs, il ne reste rien de sa construction primitive. — L'*abbaye de Saint-Césaire*, aujourd'hui maison particulière, n'a conservé que deux chapelles, l'une du XIe s., l'autre, plus ancienne encore. — La *chapelle de Notre-Dame de l'Assomption* (aujourd'hui maison particulière) renferme une très-belle voûte ogivale sculptée. — L'*hôtel-de-ville*, construit en 1676, d'après un plan de Mansart, est un assez bel édifice. Dans le corps de l'hôtel-de-ville est engagée la *tour de l'Horloge* (1575), que couronne une petite coupole de fort bon goût, servant de piédestal à une statue de Mars, en bronze, connue sous le nom de l'*homme de bronze*. — Dans l'ancienne église ogivale de Sainte-Anne, *musée lapidaire* (*V. Antiquités*). — *Musée* de tableaux; *bibliothèque* de 15000 vol. — *Maisons* (Renaissance) Nicolay, Datty, Artaud (belle frise sculptée). — *Pont* fixe tubulaire, sur le Rhône. — Gare maritime du chemin de fer. — A 3 kil. N. E. d'Arles, célèbre *abbaye de Montmajour*, fondée au VIe s., reconstruite dans les XIe, XIIe et XVIIe s. Elle présente encore un aspect imposant; l'église et le cloître (nombreuses tombes armoriées) ont conservé leur caractère primitif malgré l'état d'abandon dans lequel ils sont restés longtemps; vaste crypte du XIe s. — Montmajour a conservé sa belle tour de défense (1369), haute de 26 m., ornée de bossages et couronnée de mâchicoulis (m. h.). Il se fait, tous les sept ans, à Montmajour, une grande procession qui rappelle les pardons de Bretagne. — A 50 m. de l'abbaye, petite *chapelle de Sainte-Croix* (m. h.), charmant édifice de 1019. Non loin de là, et dans le flanc méridional de la colline, *église* souterraine *de Saint-Pierre;* le confessionnal de saint Tro-

phime y occupe une cellule creusée dans le roc. — Près de Montmajour s'élève la *montagne de Cordes* : à la base, restes d'anciens remparts; au sommet, *grotte des Fées*, d'origine celtique. — Le chemin de fer franchit les marais d'Arles sur un grand *viaduc* long de 769 m., bâti sur pilotis et formé de 31 arches de 21 m. d'ouverture et de 8 m. d'élévation.

Aubagne, 5399 hect., V. de 7408 h., sur l'Huveaune, que domine, au N., la montagne calcaire de Gardelaban (714 m.), à 100 m., ch.-l. de c., ST. — Jardinage pour Marseille; pommes reinettes renommées. — Poteries, tanneries, sécheries de graines forestières. ➻ Monument élevé à la mémoire de l'abbé Barthélemy. — Tunnel de Mussaguet (2600 m.).

Aureille, 2094 hect., 682 h., dans la Crau, au pied des Alpines, à 73 m., c. d'Eyguières.

Auriol, 5730 hect., V. de 5182 h., sur l'Huveaune, à 188 m., c. de Roquevaire, ST. — Fer hydraté, houille, plâtrière. — Fabr. de soude. ➻ Villas romaines; mosaïque; tombeaux romains à Aurengues. — Hôtel-de-ville; tour de l'Horloge (1564).

Aurons, 1281 hect., 213 h., sur des collines dont les eaux vont à la Touloubre, à 114 m., c. de Salon. ➻ Ruines d'un fort sur la montagne de Caroute.

Barben (La), 2257 hect., 329 h., au confluent de la Touloubre et de la Concernade, à 56 m., c. de Salon. — Mine de fer. ➻ Sur un rocher dominant la Touloubre et le vallon de Moreau, beau château restauré.

Barbentane, 2400 hect., 3213 h., sur une colline dominant le confluent du Rhône et de la Durance, à 65 m., c. de Château-Renard, ST. ➻ Belle tour, reste d'un château.

Baux (Les), 1787 hect., 415 h., dans les Alpines, au pied d'un sommet de 311 m., à 104 m., c. de Saint-Remy. — Etang de 282 hect. ➻ La ville entière, murailles, château, maisons, est classée parmi les m. h. (*V. Antiquités*). — D'un rocher qui la domine, vue magnifique sur les Alpines, la Crau, la Camargue et la mer. — Dans un vallon, grotte des Fées.

Beaurecueil, 900 hect., 330 h., sur le Bayon, au pied de la Sainte-Victoire, c. de Trets. — Marbre. ➻ Aqueduc romain.

Belcodène, 1305 hect., 231 h., dans les montagnes qui séparent l'Arc de l'Huveaune, à 440 m., c. de Roquevaire. — Houille, carrière de grès. ➻ Camp attribué à Marius (m. h.).

Berre, 1000 hect., 1980 h., sur l'étang de Berre, ch.-l. de c., ST. — Amandiers. — Salines, pêcheries, produits chimiques, minoteries.

Bouc (port de), 1379 hect., 900 h., sur la Méditerranée et le canal d'Arles à Bouc, c. de Martigues. — Grande navigation en 1868 : à l'entrée, 216 nav. (24484 ton.); à la sortie, 254 nav. (28078 ton.). Cabotage : à l'entrée, 855 nav. (57583 ton.); à la sortie, 550 nav. (33380 ton.). — Salines; fonderie de métaux.

Bouc-Albertas, 2121 hect., 1168 h., sur un affluent de l'Arc, à 162 m., c. de Gardanne. — Argile marneuse, houille. ➻ Château d'Albertas (parc et fontaines).

Boulbon, 1904 hect, 1227 h., au pied des Alpines, à 40 m., c. de Tarascon. — Moulins à huile. ➻ Dans l'église, ancien portrait du pape Jean XXII. — Ruines d'un ancien château; restes de fortifications.

Cabannes (Les), 1600 hect., 1550 h., à 2 kil. de la Durance, à 75 m., c. d'Orgon. — Garance. — Fours à chaux.

Cabriès, 3607 hect., 921 h., près du Grand-Valet, à 95 m., c. de Gardanne. ➻ Voie romaine appelée le *chemin de Bédoule*.

Cannat (Saint-), 3653 hect., 1812 h., sur un affluent de la Touloubre, à 47 m., c. de Lambesc. — Vannerie.

Carri-le-Rouet, 22500 hect., 500 h., sur un golfe de la Méditerranée, à 6 m., c. de Martigues. — Fer. — Pêche du thon.

Cassis, 2636 hect., V. de 1976 h., sur la Méditerranée, c. de la Ciotat, ST. 450 hect. de vignes produisant environ 8000 hectol. de vin rouge et 500 ou 600 hectol. de vin blanc, liquoreux et spiritueux, le meilleur de la Provence; carrière de marbre au Bestouan. — Fabr. de vins muscats ordinaires. — Comm. de houille, vins, câpres, huiles, chaux, matériaux de construction, fruits du Midi; pêche du corail. — Le port, protégé par un môle long de 130 m. et par un château fort, a un bassin de 3 hect. 1/2, pouvant recevoir 60 à 70 nav. de tonnage moyen. Mouvement de la navigation en 1866 : entrée, 7 nav. (85 t.); sortie, 9 nav. (362 t.); cabotage : entrée, 115 nav. (4924 t.); sortie, 198 nav. (7475 t.). ➻ Château fort. — Gouffres

de Portmiou. — Grotte de Rayage. — Cap Canaille (416 m.), d'où l'on découvre une belle vue. — Chapelle ogivale de Sainte-Croix-de-Jérusalem (185?). — Tunnels de Mussaguet (2600 m.) et des Janots (1600 m.).

CEYRESTE, 2268 hect., 632 h., sur un coteau entouré par le torrent du Valat-de-Caounet, à 95 m., c. de la Ciotat. — Bois de chênes-kermès. ➻ Restes des remparts d'un bourg romain (*Cæsarista*) et ruines d'un castrum (m. h.). — Débris d'une ancienne tour d'observation. — Fontaine romaine (m. h.).

CHAMAS (SAINT-), 2427 hect., 2667 h., près de la Touloubre et de l'étang de Berre, à 72 m., c. d'Istres, [ST]. — Préparation des olives dites à la picholine; raffineries, minoteries importantes. — Petit port sur l'étang de Berre. — Poudrerie (*V. Industrie*). ➻ Saint-Chamas est divisée en deux parties par la colline qui longe l'étang. Du côté de l'étang, la colline est percée de grottes dont quelques-unes servent d'habitations. Au sommet s'élève la chapelle de Saint-Chamas (XIIe s.). — Aux environs, au milieu d'une plaine traversée par la Touloubre, pont Flavien (*V. Antiquités*). — Le chemin de fer traverse la Touloubre sur un viaduc de 49 arches à plein cintre (385 m.).

CHARLEVAL, 1465 hect., 1067 h., sur le canal de Craponne, à 42 m., c. de Lambesc.

CHATEAU-RENARD, 3670 hect., V. de 5409 h., à une petite distance de la Durance, sur des canaux d'irrigation dérivés de cette rivière, à 44 m., ch.-l. de c. — Pépinières de mûriers. ➻ Deux tours, restes d'un ancien château des comtes de Provence.

CHATEAUNEUF-LE-ROUGE, 1256 hect., 359 h., sur des collines dominant l'Arc, à 327 m., c. de Trets. — Argile ocreuse. ➻ Tombeaux romains en marbre blanc.

CHATEAUNEUF-LÈS-MARTIGUES, 4310 hect., 1227 h., sur des collines calcaires dominant l'étang de Berre, à 37 m., c. de Martigues.

CIOTAT (LA), 3162 hect., V. de 10017 h., sur la Méditerranée, au bord du beau golfe de Lèques, en face de l'île Verte, au pied du pittoresque cap du Bec de l'Aigle, ch.-l. de c., [ST]. — Kermès, sumacs, pins. — Bains de mer. — Le port, abrité par le cap de l'Aigle et l'île Verte, peut contenir environ 150 bâtiments, même des navires de guerre. Il est éclairé par 2 phares : 1° feu fixe, C. 4e ordre, sur la tête du môle de Bérouard, à dr. de l'entrée du port, altit. 12 m.; 2° feu fixe rouge, C. 4e ordre, sur le musoir du môle Neuf, altit. 16 m., portée 5 milles. Mouvement de la navigation en 1866 : entrées, 15 nav. (1172 t.); sorties, 17 nav. (2792 t.); mouvement du cabotage : à l'entrée, 396 nav. (22,217 t.); à la sortie, 437 nav. (25,183 t.). — Carrières de pierre et de grès pour pavés. — Ateliers maritimes (*V. Industrie*); pêcheries (300 bateaux), pêche du corail (70,000 fr. par an), salaison de sardines et d'anchois; tonnellerie. Exportation de vins, huiles, corail, fruits, poissons, matériaux de bâtisse. ➻ Église du XVIe s. — Magnifique esplanade de la Tasse (belle vue sur le golfe).

CORNILLON, 1800 hect., 612 h., sur le sommet d'un promontoire entre la Touloubre et le canal de Craponne, à 180 m., c. de Salon. ➻ Vallon des Prés, long défilé de 300 m. de largeur, aux bords taillés à pic.

CUGES, 3820 hect., 1501 h., dans le Plan de Cuges, bassin fermé, entouré de montagnes calcaires boisées, et où plusieurs torrents se perdent dans des entonnoirs, à 122 m., c. d'Aubagne. ➻ La Peyro-Escricho ou pierre écrite. — Château.

EGUILLES, 3294 hect., 1704 h., sur un plateau qui domine, au N. la vallée de la Touloubre, au S. celle de l'Arc, à 128 m., c. d'Aix. — Plâtrières. ➻ Ruines d'un temple et de tombeaux romains. — Belle vue.

ESTÈVE-JANSON (SAINT-), 730 hect., 139 h., sur la Durance et le canal de Marseille, à 106 m., c. de Lambesc.

EYGALIÈRES, 3405 hect., 1443 h., sur une colline isolée, au pied des Alpines, à 175 m., c. d'Orgon. — Carrières de pierre meulière; marbre rouge inexploité. ➻ Restes d'un aqueduc (m. h.). — Débris d'un retranchement appelé le Château-Vieux. — Anciens murs d'enceinte. — Ruines d'un château, au sommet de la colline. — A 1 kil., château d'Ancise. — Belle maison de campagne du XVIe s.

EYGUIÈRES, 7622 hect., 3001 h., dans la Crau, au pied du mont du Défends, qui fait partie des Alpines, à 63 m., ch.-l. de c. — Pyrites arsenicales. — Cordes.

EYRAGUE, 2068 hect., 2583 h., sur le Réal, à 55 m., c. de Château-Renard. — Distilleries, soie.

Fare (La), 1324 hect., 1372 h., près de l'Arc, au pied de la chaîne d'Eguille, à 98 m., c. de Berre. — Minoteries.

Fontvieille, 3961 hect., 3248 h., au pied des Alpines, près du canal du Vigueirat, à 10 m., c. d'Arles. — Importantes carrières de pierres exploitées depuis le xve s. et dont les produits, connus sous le nom de pierre d'Arles, sont exportés jusqu'en Algérie; source d'eau chaude. ⟶ Voie romaine. — Près du Castellet, vestiges d'anciens aqueducs. — Aux Forges, bas-relief (m. h.) taillé dans le roc et représentant un autel votif, près duquel se tient un taureau destiné au sacrifice. — Ancienne chapelle de Saint-Victor, qui appartenait à l'abbaye de Montmajour. — Montagne de Cordes et grotte des Fées (*V.* Arles).

Fos, 11364 hect., 1170 h., entre l'étang de l'Estomac et le grand marais de la basse Crau, sur le golfe sûr et tranquille de Fos où débouche le canal Saint-Louis, c. d'Istres. — Salines de Saint-Blaise; fabr. de produits chimiques. ⟶ Ruines de fortifications.

Fuveau, 3001 hect., 2856 h., à 91 m., c. de Trets. — Houille. — Fabr. de potasse et de soude. ⟶ Restes des anciennes fortifications.

Gardanne, 2701 hect., 2570 h., sur le penchant de la colline du Cativel, près du ruisseau de Saint-Pierre, dans un étranglement de vallon, entre deux petites plaines qui ont remplacé deux étangs, à 177 m., ch.-l. de c. — Tabac; concession houillère de 2952 hect. — Fabr. de ciment; distilleries, minoteries, poteries, tuyaux de drainage.

Géménos, 3190 hect., 1660 h., à l'entrée du vallon de Saint-Pons qu'arrose le Fauge, à 122 m., c. d'Aubagne. — Plâtre et houille. — Fabr. au vallon de Saint-Pons; filat. de soie, peignage et lavage de laine; minoteries, ciment, plâtre, verrerie. ⟶ Château moderne; beau parc. — Le vallon de Saint-Pons, chanté par Delille dans l'*Homme des champs*, est l'un des plus riants de la Provence. On y voit les ruines d'une abbaye de femmes (m. h.). Un petit affluent du Fauge forme une jolie cascade près de ces ruines.

Gignac, 4440 hect., 908 h., sur un affluent de l'étang de Berre, à 5 kil. de la mer, c. de Martigues. — Pêche du thon.

Grans, 2760 hect., 1994 h., sur la Touloubre, à 57 m., c. de Salon.

Graveson 2291 hect., 1700 h., au pied de la Montagnète (Alpines), à 53 m., c. de Château-Renard. — Soie; rouets pour fil à coudre.

Gréasque, 601 hect., 685 h., dans la chaîne de l'Etoile, à 174 m., c. de Roquevaire. — Bois de pins; houille.

Istres, 11000 hect., 3905 h., sur l'étang marin de l'Olivier, qui communique avec celui de Berre par un canal navigable creusé dans le roc, à 3 m., ch.-l. de c. — Salines et fabr. de soude; engrais.

Jouques, 7980 hect., 1605 h., bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'une colline de 263 m. dominant le Riaou, dans un des territoires les mieux boisés du départ., c. de Peyrolles. — Bois de pins et de chênes verts. ⟶ Ruines d'un vieux château. — Débris d'un vaste bâtiment appelé l'Evêché. — Chapelle de Sainte-Confosse, au plus haut sommet du Grand-Sambuc. — A Traconade, belles sources *des Bouill dous*, captées autrefois par un aqueduc romain qui les menaient à Meyragues; aujourd'hui elles alimentent de nombreuses usines. — Bassin du Courroublaou (60 pas de diamètre), d'où l'eau surgit en bouillonnant à la suite des grandes pluies.

Labarben, *V.* Barben (La).

Lamanon, 1919 hect., 477 h., au pied de la colline de Calès, à 106 m., c. d'Eyguières. — Montagnes calcaires boisées; grès, protoxyde de calcium. ⟶ Vieux château (m. h.). — Site pittoresque de Calès; plusieurs étages de grottes jadis habitées (m. h., ainsi qu'une tour voisine); beaux points de vue.

Lambesc, 6354 hect., V. de 3340 h., au pied de la colline de Berthoire, à 106 m., ch.-l. de c. — Carrière de marbre. — Fabr. de chandelles, de scies. ⟶ Dans l'église, bons tableaux. — Tour de l'Horloge; 2 statues. — Hôpital. — 2 belles promenades. — Découverte d'inscriptions romaines dans les ruines d'un temple. — Restes de constructions romaines, à la Balme, près de la chapelle de Sainte-Anne.

Lançon, 6813 hect., 2022 h., sur le canal de Craponne, c. de Salon. — Chênes-kermès. — Fabr. d'eau-de-vie; huilerie. ⟶ Ruines d'un château.

Maillanne, 1677 hect., 1532 h., sur la Loube, dérivation du canal des Alpines, à 30 m., c. de Saint-Remy. — Nitrate de chaux. ⟶ Tombeaux romains. — Restes de remparts. —

Église à trois nefs, restaurée au XVIIIe s.; beau retable.

MALLEMORT, 3062 hect., 2210 h., sur un rocher escarpé, près de la Durance et de la prise d'eau du canal des Alpines, à 118 m., c. d'Eyguières. ⟶ Débris de constructions romaines. — Ancien château.

MARC (SAINT-), 2323 hect., 123 h., sur une colline dominant le vallon des Jufernets, à 132 m., c. d'Aix. ⟶ Château anciennement fortifié. — Vieille tour à signaux.

MARIES-DE-LA-MER (SAINTES-), 3700 hect., 1006 h., près de l'embouchure du petit Rhône, à l'extrémité S. de la Camargue, sur une côte sablonneuse, ch.-l. de c. — Salines et pêcheries. — Bains de mer. ⟶ Eglise fortifiée (m. h. du XIIe s.), restaurée en 1864; belles sculptures (en particulier, deux lions en marbre de Paros); frustes; tombeaux de sainte Marie, mère de saint Jacques le Mineur, et de Marie Salomé; reliques nombreuses; ex-voto innombrables des pèlerins; sous l'église, fontaine dont l'eau passe pour guérir de la rage.

MARIGNANE, 2316 hect., 2207 h., près de l'étang du même nom, qu'une chaussée naturelle sépare de l'étang de Berre, au fond d'une anse, à 10 m., c. de Martigues. ⟶ Ruines d'anciens remparts et du château de Mirabeau.

MARSEILLE, 22301 hect., V. de 300131 h., sur la Méditerranée, à 17 m. (les Accoules) et 16 m. (parvis de Notre-Dame de la Garde), par 43° 17' 4" de latit. et 3° 2' 3" de long. E., ST (863 kil. de Paris), embranchement sur Toulon, ch.-l. du départ.

LE PORT. — Les établissements maritimes de Marseille comprennent : le *Vieux Port* (29 hect.) et le *port de la Joliette* (20 hect.); les *bassins des Docks* (15 hect.), *d'Arenc*, ceux du *Prince-Impérial* et *Napoléon* (chacun 24 hect. de surface); un *bassin de carénage* très-vieux et insuffisant; deux *formes de radoub*, mal situées. On pourrait encore comprendre parmi les ports de Marseille les 2 ports du *Frioul :* celui de *Pomègue* (2 hect.) et celui de *Ratonneau*, dans lequel se trouvent la *Quarantaine* et le *Lazaret*. La surface totale du port est actuellement de 112 hect., présentant un développement utile de 9300 m. de quais. Or, le mouvement actuel de Marseille nécessiterait l'usage de 14 kilomètres de quais, faute desquels les navires sont obligés de se placer, pour le chargement et le déchargement, dans la position la plus défavorable, c'est-à-dire perpendiculairement aux quais; un grand nombre n'entrent même en communication avec le quai que par l'intermédiaire de bateaux de servitude. Cette insuffisance des quais, du bassin de carénage et des docks flottants, ainsi que l'absence complète d'avant-port, ont nécessité l'étude de divers projets d'agrandissement. Celui qui a réuni les suffrages de la commission d'enquête et de la Chambre de Commerce de Marseille comprend : 1° un bassin long de 920 m., et de 64 hect. de superficie, entre le bassin Napoléon et le cap Pinède; 2° un second bassin de dimensions plus vastes encore entre le cap Pinède et le cap Janet (ces deux bassins seront intérieurement divisés par des môles longs de 300 à 520 mètres, partant des quais de rive, espacés par des surfaces d'eau de 120 mètres et devant augmenter considérablement le développement des quais); 3° le prolongement de la digue actuelle de la Joliette et des bassins établis à sa suite jusque devant les bassins à établir; 4° un avant-port formé par la digue des bassins et par un brise-lames long de 2800 m., dont l'angle saillant, tourné vers la haute mer, serait établi à environ 1300 m. en avant du bassin du Lazaret; 5° un bassin de radoub contenant 12 formes, dont 5 à construire de suite (deux de ses formes sont terminées), derrière le bassin Impérial, au S. du cap Pinède. La commission réclame de plus la construction d'un bassin de carénage, à proximité des formes de radoub. Lorsque tous ces travaux seront exécutés, aucun port du monde, en communication directe avec la mer, ne jouira d'une égale superficie d'eau et de quais utilisable. « Les 2 ports sont précédés d'une rade protégée à l'E. par le cap Croiset, et à l'O. par le cap Couronne. Deux îlots, l'île de Pomègue et l'île de Ratonneau, lui servent de premier abri. On ne rencontre dans la rade de Marseille qu'un seul écueil, le Canoubier, signalé aux navigateurs par une tour ronde qui le domine. On aborde au port par 4 passes : la grande passe, entre le cap Couronne et l'île de Ratonneau, est celle que prennent les navires venant du Détroit; les trois autres s'ouvrent : l'une entre l'île de Pomègue et le château d'If, étroite, mais sûre; l'autre entre le château d'If

et le Canoubier, semée de quelques roches sous-marines; la troisième entre le Canoubier et la côte, dangereuse par les gros temps. » (*Dictionnaire du Commerce*)

La compagnie des Docks et entrepôts n'a pas le privilège d'entrepôt : il est toujours facultatif aux armateurs de s'adresser aux entrepôts libres, réels ou fictifs. La Compagnie a obtenu de l'Etat diverses concessions de terrains; elle a construit autour des bassins d'Arenc et du Lazaret des bassins et des docks immenses (docks de la douane, du commerce, entrepôt commercial) qui peuvent recevoir 230000 tonnes et qui sont munis de tous les engins d'embarquement et de débarquement.

Phares. — La rade de Marseille est éclairée par 4 phares : 1° feu tournant de 30 en 30 secondes, D. 1er ordre, sur le rocher de Planier, à 8 milles au S. O. de l'entrée du port de Marseille; altit. 40 m., portée 20 milles; 2° feu fixe rouge, C. 4e ordre, sur le musoir S. de la jetée du port de la Joliette, altit. 26 m., portée 8 milles; 3° feu fixe à éclats de 3 min. en 3 min., C. 4e ordre, sur la pointe dite Tête-de-Maure, entre l'anse de la Réserve et celle du Pharo, altit. 19 m., portée 10 milles; 4° feu fixe, C. 4e ordre, au pied de la tour du fort Saint-Jean, à g. de l'entrée du port, altit. 9 m., portée 9 milles.

Mouvement commercial. — Marseille est la première place maritime de la France (*V.* p. 00). Mouvement du port en 1867; grande navigation à voiles et à vapeur : à l'entrée, 6193 nav. (1713745 ton.); à la sortie, 5972 nav. (1659903 ton.); — navigation à vapeur seule : à l'entrée, 2106 nav. (856882 ton.); à la sortie, 2121 nav. (866273 ton.). — Mouvement du port avec l'Algérie, en 1867 : à la sortie, 766 nav. (290259 ton.); à l'entrée, 573 nav. (274812 ton.). — Le service régulier des paquebots-poste pour les voyageurs comprend les lignes du Brésil, de la Plata, d'Italie, d'Egypte et de Syrie, de Constantinople, de Thessalie, de l'Archipel, du Danube, de Trébizonde, d'Alger, d'Oran (par Valence), de Tunis (par Bone), d'Alicante, etc. Il arrive chaque mois 6000 à 7000 voyageurs par mer au port de Marseille. — Mouvement du cabotage, en 1867 : à la sortie, 3280 nav. (346704 ton.); à l'entrée, 3176 nav. (291840 ton.). — Navires immatriculés au port de Marseille, en 1868 : 591 nav. à voiles (89620 ton.); 184 nav. à vapeur (83075 ton.).

Industrie. — 62 savonneries; 28 huileries consommant environ 1 million de q. m. de graines oléagineuses; fabr. de soude et autres produits pour les savonneries; raffineries de sucre et de soufre; forge comprenant 2 hauts fourneaux, 5 fonderies de 2e fusion, une tôlerie, 6 ateliers de machines à vapeur (2500 ouvr.); 2 fonderies de plomb, usine à cuivre, 7 usines pour l'affinage des métaux; 16 tanneries et peausseries; 10 lavoirs de laine; 13 fabr. de bougies; 7 amidonneries, 7 fabr. d'allumettes chimiques; 43 moulins à blé; sparterie, chaudronnerie, confiserie, salaisons, conserves alimentaires; fabr. de bouchons, tonnellerie et manipulation des vins, ustensiles pour la pêche, chapellerie, pâtes alimentaires, marbrerie, fabr. de corail. La construction des navires déserte la ville; on n'y fait plus guère que des réparations. La pêche maritime n'occupe que 300 à 400 hommes et une douzaine de barques.

Situation, monuments, curiosités. — Marseille a la forme d'un fer à cheval dont le creux est dessiné par le port, l'un des côtés par la vieille ville, et le côté rentrant ainsi que la section de cercle supérieure par la ville neuve. Bâtie en amphithéâtre sur un terrain pierreux, elle se divise en trois parties principales. A l'origine, la vieille cité, la cité des Phocéens, s'élevait sur la rive O. du port, sur la colline. C'est aujourd'hui le séjour de l'industrie, de la population maritime et de la classe peu aisée, le quartier des purs Marseillais. Au moyen âge, s'établit une seconde ville, la ville épiscopale. Des habitations, d'abord éparses, réunissaient ces deux centres. Plus tard, elles se multiplièrent et donnèrent naissance à la ville neuve, adossée à la colline qui porte le fort de Notre-Dame de la Garde, et séparée des deux autres aujourd'hui par une immense artère qui traverse Marseille de l'E. à l'O., en ligne droite, prenant successivement les noms de *rue d'Aix*, de *cours Belzunce*, de *cours Saint-Louis* et de *rue de Rome*.

Pendant que l'on construisait les nouveaux ports de la Joliette, la colline sur laquelle était établi l'ancien Lazaret a été abattue (20 m. de haut., 25 hect.), et sur son emplacement ainsi que sur les terrains enlevés à la

mer, une nouvelle ville a été créée au nord de l'ancienne cité. Cette ville, désignée déjà sous le nom de ville maritime, pourra contenir 60,000 h. Une grande et belle voie, appelée *rue Impériale*, a été ouverte à travers la vieille ville, pour relier l'ancien port aux nouveaux. Dans la partie centrale de la ville courent les belles *rue Beauveau*, *Paradis* et *Saint-Ferréol*. Puis viennent, selon leur ordre d'importance, les *rues Montgrand*, *Grignan* et de *la Darse*, parallèles à la Canebière, et les *rues Saint-Nicolas*, *Sylvabelle* et *Saint-Jacques*, bordées de maisons semblables à des palais. Toutes ces rues appartiennent à la ville neuve qui s'agrandit tous les jours. Des cours, des rues nouvelles, des boulevards s'ouvrent partout. De 1860 à 1865, on a ouvert 148 rues, places ou boulevards, et bâti 2162 maisons. En même temps, la ville, jadis célèbre pour sa saleté, devient propre et salubre. Le magnifique canal qui porte à la ville, au port, à la banlieue, 7 m. cub. d'eau de la Durance par seconde, a permis d'établir 400 fontaines et 1800 bouches d'arrosage. La *Cannebière*, qui commençait autrefois au Cours pour aboutir au port, a reçu aussi récemment une importante amélioration par l'élargissement de la *rue Noailles*, ouverte dans son prolongement jusqu'aux allées de Meilhan. Des constructions de luxe et des hôtels splendides ont été élevés des deux côtés de cette nouvelle rue qui a plus d'un kil. de longueur.

Les principales places sont : la *place Royale*, à peu près au centre de la ville, récemment transformée en square avec pelouses, jets d'eau, massifs de fleurs et de verdure ; — la *place Saint-Ferréol*, à l'extrémité de la rue de ce nom ; — la vaste *place Saint-Michel*, sur le plateau qui domine la ville à l'E. et qui est connu sous le nom de *la Plaine* : cette place, rectangulaire, est entourée de deux rangées d'arbres, et le centre est occupé par un bassin (40 m. de diamètre), au milieu duquel s'élèvent un massif de verdure et des jets d'eau ; — la *place des Capucines*, à l'intersection des allées de ce nom et du boulevard du Nord (fontaine monumentale entourée d'un massif de verdure et de fleurs) ; — la *place de la Rotonde*, entre le cours du Chapitre et la gare du chemin de fer, transformée en square — la *place Monthyon* ; — la *place Thiars*. — Dans la vieille ville on remarque : la *place Jean-Guin* ou *des Œufs*, près du cours Belzunce ; — la *place de Lenche* ; — la *place Villeneuve*, contre l'hôtel-de-ville, ombragée d'arbres et ornée d'une fontaine ; — la *place Vivaux* ; — enfin la *place des Moulins* de création récente, sur le point culminant de la vieille ville (grand et joli jardin avec bassin et jet d'eau).

Quelques tronçons de colonnes en marbre, un bas-relief fruste, des vases lacrymatoires, des urnes funéraires, des medaillles et des figurines, découverts dans le bassin du Carénage, sont, avec les restes d'un édifice romain (m. h.), découverts sous les bâtiments de l'abbaye de Saint-Sauveur, les seuls vestiges romains que Marseille ait conservés. — Pour la *Cathédrale* et *Notre-Dame de la Garde*, *V. Antiquités*. — *Le Calvaire* (1820) consiste en un vaste perron revêtu de rocailles à l'extérieur, percé d'une chapelle souterraine et surmonté d'une terrasse sur laquelle s'élève la croix de mission. — Le nouveau *palais épiscopal*, sur le port de la Joliette, est l'un des plus beaux de France. — *Notre-Dame du Mont-Carmel*, dans la vieille ville, bâtie en 1252 et réédifiée en 1603, se fait remarquer par l'élévation de sa voûte et diverses sculptures. — L'*église Saint-Victor* (m. h.), à l'extrémité de la rue Sainte, près du fort Saint-Nicolas, est le seul reste de l'abbaye fortifiée de Saint-Victor. Elle a été fondée, en 410, par saint Cassien, rebâtie en 1200 et agrandie, en 1350, par Urbain V, qui en fit construire les hautes tours carrées ; c'est un mélange du style roman et du style ogival. Elle renferme une *Vierge en prière* de Serres et un *saint Joseph* de Papety. Ses *catacombes* (m. h.), où saint Victor fut, dit-on, enseveli, sont fort curieuses et s'étendent fort loin. On y conserve une Vierge en bois, très vénérée, et connue sous le nom de Vierge Noire. — *Saint-Laurent* (1219), souvent remaniée, renferme un baldaquin en fer ciselé et des fonts baptismaux avec bas-relief du XIIIe s. — L'*église* moderne *de Saint-Joseph* (1833-1864) est décorée d'un portique corinthien. — Dans l'*église Saint-Théodore* (XVIIe s., façade moderne) se voit un *saint Jérôme* de Zurbaran. — Il reste de l'*église des Accoules*, près du palais de justice, une chapelle dont la flèche domine tout Marseille. — *Notre-Dame du Mont*, rebâtie en 1823-1824, n'offre de remarquable qu'un *Christ* de Pa-

péty et une autre toile (*saint Loup allant au-devant d'Attila*), d'un mérite réel. — *Saint-Cannat* (place des Prêcheurs), consacrée en 1619, a servi de temple de la Raison, en 1793. — Beau maître-autel; tableaux de Serres et de P. Parrocel, etc. — *Saint-Ferréol* (1542), qui doit être démolie offre un beau tableau de Natoire. — L'*église des Chartreux* (1633), près du jardin des Planes, est surmontée de deux gracieux campaniles (tableau de Serres). — *Saint-Michel*, inachevée, magnifique église dans le style ogival du XIIIe s. — L'*église Saint-Vincent de Paul*, inachevée, est un édifice moderne du style ogival le plus pur. — Le *temple protestant* est également un joli édifice moderne. — Le *temple israëlite* est une charmante construction du style arabe et du style byzantin.

L'*hôtel de ville* (m. h.) est orné de sculptures de Puget (du balcon de la salle principale, belle vue sur le fort de N.-D. de la Garde). — Pour le *Palais de justice*, la *Bourse*, la *Préfecture* et le *palais de Longchamp*, *V. Antiquités*. — Le *Grand-Théâtre* date de 1784. On y entre par un péristyle de 6 colonnes ioniques; la salle, régulière et assez belle, a été récemment restaurée. — Le *Gymnase Marseillais* est une élégante petite salle qui sert quelquefois de salle de concert. — La *halle Puget* (m. h.) est ainsi nommée parce que les colonnes soutenant la toiture sont du célèbre sculpteur. — Nous signalerons encore : l'*arc de triomphe* (rue d'Aix), dédié aux gloires de la République et de l'Empire, avec sculptures de David (d'Angers) et de Ramey; — le *château Saint-Jean*, qui défend l'entrée du vieux port, et dont la tour carrée (XIVe s.) était surmontée d'un phare; — l'*observatoire*, bel établissement où ont été installés par M. Leverrier les plus beaux instruments connus d'observation astronomique; — l'ancien *hôtel des Monnaies*; — une *Consigne* (XVIIIe s.) où sont les bureaux de l'intendance sanitaire et de la quarantaine (statue de saint Roch, par Chardigny; bas-relief de Puget, la peste de Milan; plusieurs tableaux de David, P. Guérin, Gérard et H. Vernet); — la manufacture des tabacs (1867), qui a coûté près de 3 millions; — le *Mont-de-Piété* (1853-1855); — l'*ancien palais de justice* (1745); — l'*hôtel de la Banque*; — les *casernes*, surtout la *caserne Saint-Charles*, qui a coûté 5 millions; — le *Conservatoire de musique*, succursale de celui de Paris; — la *Faculté des Sciences*, nouvel édifice, sur les allées de Meilhan; — l'*Hôtel-Dieu* (XVIIe s.), dont les portiques intérieurs, commencés par Mansart, ont été récemment achevés; — l'*hospice de la Conception*; — celui *de la Charité* (XVIIe et XVIIIe s.), restauré en 1862 (chapelle d'après les plans de Puget); — le nouvel *hôpital militaire*; — l'*hôtel Roux de Corse*; — la *fontaine de Puget*; — en face de la *maison* qu'habitait ce sculpteur, un petit *monument* élevé à Homère. — La *gare Nord du chemin de fer*, située sur la colline qui domine Marseille au N. E., est précédée d'une grande cour (171 m. de long., 80 de larg.), d'où l'on pénètre dans un vestibule (36 m. sur 9 m.) à 7 grandes arcades. La grande halle couverte a 159 m. sur 30. — La *gare maritime* est établie près des bassins de la Joliette. — La *gare Sud* (au S. E. de Marseille) était en construction en 1869. — Le *musée*, installé depuis quelques années dans l'une des ailes (escalier remarquable par son ornementation) de l'élégant *palais de Longchamp*, a été fondé en l'an VIII et organisé en l'an X. Il possède plus de 200 toiles. L'école italienne y a pour représentants : le Bassano, le Caravage, les Carrache, le Dominiquin, L. Giordano, le Guerchin, le Guide, J. Romain, le Pérugin, Salvator Rosa, Cimabué, Benvenuto Tisio, Andrea del Sarto; les écoles flamande et hollandaise : G. de Crayer, Van Dyck, J. Holbein, J. Ruysdaël, Skoot, Schalken, J. Jordaëns, Rubens; l'école française : Ant. Coypel, Eust. Lesueur, Ph. de Champaigne, P. Mignard, De Troy le père, Drouait, Nattier, Parrocel, Puget, Restout, Vien, L. Lagrenée, etc.; l'école moderne : Courbet, Henri Regnault, de Curzon, Hanoteau, Dauzats, Isabey, Ary Scheffer, Hippolyte Bellangé, Ziem, etc. Le musée possède de plus une collection des œuvres des peintres provençaux anciens et modernes. — Le *musée de sculpture* renferme quelques plâtres moulés, des bas-reliefs, des bustes, etc. — La *galerie des antiques*, au château Borély, renferme des fragments apportés de Grèce par de riches négociants ou trouvés à Marseille et dans les environs. — La *bibliothèque*, formée en 1793, possède 80,000 vol. et 1300 manuscrits, parmi lesquels on remarque le *Speculum humanæ Salvationis*, riche

manuscrit gothique avec enluminures. A la bibliothèque est annexé un *cabinet de médailles*, qui, malgré des pertes importantes, est encore une des collections les plus complètes qui existent (série de médailles marseillaises, en argent et en bronze, série de monnaies des comtes de Provence depuis Boson, médailles grecques et romaines, etc.). — Le *muséum d'histoire naturelle*, fondé en 1819, occupe l'aile N. du palais de Longchamp. Il est appelé à devenir l'un des plus curieux du monde, grâce au tribut que lui apportent chaque jour les navigateurs de tous les points du globe. — Les *archives départementales*, un des dépôts les plus riches de France, ont été l'objet d'une installation exceptionnelle. Trois galeries longues de 150 mèt., ménagées dans le nouveau palais de la Préfecture, suffisent à peine à contenir les richesses de cette collection.

Les principales *promenades intérieures* de Marseille sont : les *allées de Meilhan* et *des Capucines ;* — le *cours du Chapitre ;* — le *boulevard Longchamp*, à l'extrémité duquel se trouve un magnifique *jardin public*, adossé au jardin zoologique. Sur ce plateau de Longchamp ont été élevés deux vastes édifices mesurant chacun 60 m. sur 30, et destinés, l'un au muséum d'histoire naturelle, l'autre au musée des Beaux-Arts; on y a construit aussi un superbe château-d'eau; — le *jardin zoologique*, ouvert en 1855 : il comprend 6 hect. et est divisé par le boulevard en deux parties que réunit un pont ; on y remarque : plusieurs parcs renfermant des familles d'animaux exotiques ; une ménagerie d'animaux carnassiers ; une volière ; deux grandes cages symétriques, formées de blocs de rochers et habitées, l'une par des panthères, des léopards, des jaguars, l'autre par des ours ; plusieurs bassins peuplés d'oiseaux aquatiques, une belle cascade, etc. Du plateau le plus élevé, beaux points de vue sur la vallée des Chartreux, la chaîne de l'Etoile, les collines de Saint-Cyr, les cimes de Marsillo à Veïre, le pic de Notre-Dame de la Garde, Marseille et la mer ; — le *cours Belzunce*, placé au centre de la grande artère qui traverse toute la ville du N. au S., et décoré de la *statue* en bronze de *l'évêque Belzunce*, par Ramus (1852) : l'évêque, dans l'attitude d'un suppliant, la tête et les pieds nus, la corde au cou, repose sur un piédestal de marbre blanc, dont les bas-reliefs le représentent au milieu des pestiférés ; — le *cours Bonaparte*, rendez-vous de la belle société, terminé à l'O. par un *jardin* pittoresque dessiné sur la colline qui le domine de ce côté. A l'entrée de ce jardin, belle cascade en rocailles alimentée par les eaux d'un ruisseau taillé dans le rocher; au point culminant du jardin, *colonne* portant un buste de Napoléon Ier. Au-dessus du jardin s'élève la montagne de Notre-Dame de la Garde, dont le sommet porte la chapelle du même nom.

Parmi les *promenades extérieures*, nous citerons en première ligne le *Prado*, long de plus de 4 kil. Planté d'arbres magnifiques et bordé de villas dans toute son étendue, il part de la place Paradis pour aboutir à la mer. Le *château des Fleurs*, où est établi le champ d'exercice de la société du tir marseillais, et un *hippodrome* sont bâtis sur cette promenade, qui se termine par un magnifique *parc*, de création récente, d'une étendue de 50 hect. et divisé en trois parties distinctes ayant chacune un caractère particulier. La partie centrale, convertie en un parterre français, est encadrée par deux belles allées de platanes. Au fond se trouve le *château Borély*, qui renferme des antiquités marseillaises et une admirable collection d'antiquités égyptiennes. A l'E. du parterre se trouve le jardin anglais, bordé au N. par l'Huveaune dont les bords ombragés forment des promenades délicieuses; là se trouvent un grand lac et une cascade en rochers de grande dimension, sous laquelle on a ménagé une grotte pouvant contenir 300 personnes. La partie O. du parc est consacrée presque exclusivement au *champ de courses :* ce sont de vastes pelouses dessinées par de grandes allées donnant accès aux voitures et aux cavaliers. Ce qui ajoute encore à la beauté de ce parc magnifique, ce sont les points de vue que l'on y découvre sur le golfe de Montredon et sur la Méditerranée, que l'on aperçoit à peu près de partout. — La *promenade de la Corniche*, achevée récemment, a son origine près de la résidence impériale, traverse le quartier des Catalans et suit le littoral jusqu'à la plage du Prado, sur une étendue de 7 kil. On se ferait difficilement une idée de la beauté du panorama qui se déroule tout le long de cette splendide promenade, suspendue, pour ainsi dire,

sur la mer. Parmi les nombreuses villas construites le long et au-dessus de la Corniche, on remarque celles qui couronnent le promontoire du Pharo, notamment l'ex *Résidence impériale*, bâtie par M. Vaucher, au milieu de vastes jardins, et, au delà de la belle usine des *Catalans*, la *villa Talabot*, charmante résidence bâtie, il y a quelques années, dans le style Louis XIII. — Nous devons signaler encore dans les environs de Marseille, mais sur son territoire : les bains de mer *des Catalans;* — de nombreuses bastides et maisons de campagne; — l'hospice des aliénés et le nouvel hôpital du faubourg *Saint-Pierre;* — la maison de santé de *Saint-Barthélemy;* — le *château de Sainte-Marthe* (dans le parc, *tour* octogonale, haute de 35 m., surmontée d'une statue colossale de la Vierge); à côté est une *chapelle* romane récente; un *ermitage* se cache au milieu des pins et des rochers qui l'environnent; — le *château Saint-Joseph;* — la *vallée des Aygalades* (belle vue); son *château*, qui fut longtemps la demeure de Barras, et son *ermitage*, grotte composée de plusieurs salles creusées de main d'homme dans un rocher à pic; — le *château des Tours* (belle vue), dont les constructions ogivales ont été dénaturées par des restaurations modernes; — l'ancien *château du roi René;* — le vallon de Séon-Saint-André, Séon-Saint-Henri et l'Estaque, près duquel l'établissement du chemin de fer de Lyon à Marseille a nécessité la construction de deux viaducs (le *viaduc des Riaux*, long de 68 mètres, et le *viaduc de Château-Follet*, long de 55 mètres) et d'un tunnel (le *tunnel de Saint-Louis*, long de 475 mètres); — *Saint-Julien*, le point le plus élevé du territoire marseillais (162 m.; vue magnifique); — les Camoins; — le *château du Roi d'Espagne* (5 kilomètres), ainsi nommé parce que Charles IV y demeura quelque temps en 1811; — dans un bois de pins qui l'avoisine, la *fontaine d'Ivoire*, faible ruisseau alimenté par les infiltrations de la source de Saint-Michel-d'Eau-Douce, située sur le versant opposé du Marsillo à Veïre, à une très-grande hauteur, du côté de la mer; — le *Marsille-Veïré*, montagne grise et pelée, dont le sommet rocheux, appelé Masque de Moussu Puget, représente un gigantesque profil humain. A mi-côte se trouve la *Beaume de Roland*, grotte curieuse, à plusieurs salles, dont les stalactites semblent avoir été disposées par la main d'un artiste; — le *tunnel de Saint-Charles* (160 m.), creusé pour le passage du chemin de fer de Marseille à Toulon; — le *vallon des Chartreux*, arrosé par le Jarret; — le *château* moderne *de Saint-Marcel;* — *Saint-Menet* et ses deux *châteaux;* — les *îles de l'omègue* et *de Ratonneau;* — l'*île des Pendus*, ainsi nommée depuis qu'Alphonse d'Aragon y fit pendre douze prisonniers, après avoir ravagé Marseille, en 1423; — enfin l'île du Château d'If, dont le château, bâti par François Ier, a servi de prison d'Etat; on y voit encore la maison où Mirabeau fut enfermé.

MARTIGUES, 6895 hect., V. de 8011 h., à l'origine du chenal faisant communiquer l'étang de Berre avec l'étang de Caronte, Bouc et la mer, ch.-l. de c. — Salines, pêcheries, fabr. de soude et de produits chimiques, chapellerie, atelier d'alésage, fonderie de fer; chantiers importants de construction de navires. — Grand commerce de poisson salé et de poutargue (préparation d'œufs de poisson). Port, de construction récente (4 hect.). — Feu fixe, C. 4e ordre, sur la tour du fort, altit. 38 m., portée 10 milles. ➤ La ville, bâtie sur de petits îlots reliés par des ponts en pierre ou en fer, a été appelée la Venise provençale; elle se divise en 3 quartiers : Jonquières, l'Isle et Ferrières. — Hôtel-de-ville. — Eglise de l'Isle; belle façade. — Belle promenade à Jonquières. — Etang de Berre (*V.* ce mot), vaste rade pouvant servir de port de refuge.

MAS-BLANC (LE), 113 hect., 120 h., sur le canal des Alpines, à 10 m., c. de Tarascon. ➤ Château de Paille.

MAUSSANNE, 3111 hect., 1773 h., au pied des Alpines, à 30 m., c. de Saint-Remy. ➤ Restes de voies romaines, d'aqueducs, de villas et de tombeaux. — Château de Monblanc.

MEYRARGUES, 4069 hect., 1354 h., dans la gorge étroite du Vallat, à 108 m., c. de Peyrolles, ST. — Papeterie. ➤ Beau château flanqué de tours, du IXe ou du Xe s., sur une colline boisée. — Vestiges d'un aqueduc romain en briques, dans un vallon rocheux.

MEYREUIL, 2006 hect., 820 h., près de l'Arc, à 72 m., c. d'Aix. — Pierre à chaux. ➤ Aqueduc romain. — Château de Valbrillant. — Débris d'un autre château. — Ruines d'une an-

cienne église. — Manoir de Rochefontaine ou de la Saurine; pavillon élevé sur les plans de Puget.

Mézoargues, 400 hect., 229 h., sur la Brassière, à 29 m., c. de Tarascon.

Mimet, 1874 hect., 629 h., dans la chaîne de l'Etoile, à 142 m., c. de Gardanne. — Houille ➻ L'église souterraine de Notre-Dame des Anges (60 m. de longueur) est ornée de stalactites.

Miramas, 2474 hect., 1057 h., sur un rocher percé de grottes et de cavernes et dominé par les ruines imposantes d'un château fort, près de l'étang de Berre, c. de Salon, [ST]. ➻ Nitre.

Mitre (Saint-), 2000 hect., 1055 h., sur un plateau, à 283 m., c. d'Istres. — Étangs. — Salines. ➻ Anciens remparts. — Ruines d'une villa romaine. — Belle vue.

Molléges, 1420 hect., 820 h., dans une plaine en partie marécageuse, au milieu de canaux d'irrigation dérivés de la Durance, à 60 m., c. d'Orgon. ➻ Voie romaine, autrefois bordée de villas et d'aqueducs, attribués à tort au roi René. ➻ Eglise (*V. Antiquités*).

Mouriez, 3816 hect., 2242 h., au pied des Alpines, à 3 kil. 1/2 du canal de Craponne, à 8 m., c. de Saint-Remy. — Montagnes calcaires; étang des Baux. ➻ Antiquités (*V.* p. 86).

Noves, 2791 hect., 2187 h., au pied de collines qui la défendent du mistral, près de la Durance et de nombreux canaux d'irrigation, à 40 m., c. de Château-Renard. — Vin blanc délicat. — Fabr. de papiers; filatures. ➻ Église; chœur romain. — Anciens remparts percés de 3 portes crénelées. — Ancien hôtel-de-ville dont la tour repose sur une élégante porte crénelée. — A côté, vestiges d'un château du IXe s. — Chapelle de Notre-Dame de Pitié, sur la colline du Saech, près d'un couvent d'Observantins abandonné, au bord de la Durance (belle vue sur la Durance et les Alpines). — Sur une autre colline, ancien ermitage et chapelle de Notre-Dame des Fonts de Vaquières, près de laquelle une source passe pour guérir les fièvres intermittentes. On a élevé en face une chapelle renfermant une statuette de la Vierge prétendue miraculeuse.

Orgon, 5335 hect., 2984 h., entre la Durance et le canal de Boisgelin, à 92 m., ch.-l. de c. ➻ Voie aurélienne. — Restes d'un aqueduc romain. — Ruines d'un château dont la fondation paraît remonter aux derniers temps de l'empire romain. Rasé en 1483 et reconstruit ensuite, il fut démoli sous Louis XIII. Les débris actuels, qui portent le nom de fort du duc de Guise, consistent en une grande citerne et quelques pans de murs. — Au-dessus, sur la colline de Notre-Dame de Beauregard, vestiges de la forteresse primitive. — Maisons à façades sculptées. Nous signalerons encore : plusieurs ponts; — les chaussées établies le long de la Durance; — les écluses du canal de Boisgelin (branche N. du canal des Alpines) et le tunnel sous lequel il s'engage, près de la route de Cavaillon.

Paradou, 1615 hect., 801 h., près d'un ruisseau qui se jette dans les marais en partie desséchés des Baux, c. de Saint-Remy. — Montagnes calcaires; étang de Comte, dont le plus grand axe a 5 kil. ➻ Tours de Castillon, derniers restes d'un château fort.

Paul-lès-Durance (Saint-), 4763 hect., 467 h., sur la Durance, en face du rocher de Saint-Eucher, à 58 m., c. de Peyrolles. ➻ Château fort de Cadarache, sur un rocher, près du confluent du Verdon et de la Durance.

Peipin, 1627 hect., 1460 h., sur des collines dominant le Merlançon, c. de Roquevaire. — Mines de houille, les plus anciennement exploitées du Midi. — Verrerie. ➻ Ruines d'un château du XIIe s., démoli sous la Ligue. — Château moderne de Valbonne.

Pélissanne, 1931 hect., 1922 h., sur la Touloubre, près du confluent du Vabre de Boisourd, à 45 m., c. de Salon. — Poterie, soie.

Penne (La), 302 hect., 791 h., sur l'Huveaune, à 84 m, c. d'Aubagne. — Ciment. ➻ Pyramide de la Pennelle (m. h.), qu'on dit être le sépulcre de Pennelus, lieutenant de César; il se compose de huit assises en retraite l'une sur l'autre. — Château de la Reynarde, récemment restauré.

Pennes (Les), 3363 hect., 2026 h., sur un coteau isolé de 131 m., c. de Gardanne. — Marbre. — ➻ Ancien château. — Belle fontaine.

Peynier, 2467 hect., 1040 h., près de l'Arc, au pied de Ragagnas (577 m.), c. de Trets. — Extraction de la houille; source de la Foux, eau chaude légèrement sulfureuse. ➻ Eglise, ancien prieuré de l'abbaye de Saint-Victor. — Chapelle Saint-Pierre (1111).

Peyrolles, 3450 hect., 1260 h., sur la Durance, dans une plaine recouverte autrefois par un lac, à 225 m., ch.-l. de c. — Excellent vin ; forêt de chênes (1138 hect.). — Moulins à tan et à farine. ➻ Château; chapelle. — Chapelle du Saint-Sépulcre, bâtie par le roi René.

Port-de-Bouc, *V.* Bouc (port de).

Puy-Sainte-Réparade (Le), 4629 hect., 1638 h., sur le penchant d'une colline qui domine le canal de la Durance à Marseille, près de la prise d'eau du canal de Craponne dans la Durance, à 206 m., c. de Peyrolles. ➻ Découverte d'antiquités romaines : ruines de villas, médailles, autel dédié aux Nymphes, etc. — Dans l'église, croix processionnelle, en argent, du XIIIe s. — Ruines d'un château fortifié par les archevêques d'Aix. — Beau château et parc de Fonscolombe.

Puyloubier, 4094 hect., 995 h., en amphithéâtre sur le penchant de la chaîne de Sainte-Victoire, à 161 m., c. de Trets. ➻ Église du XIIIe s. — Ruines d'un château détruit pendant la Révolution. — Ermitage de Saint-Ser, grotte consacrée en 1001 et voisine d'une chapelle où repose le corps du saint. Des rochers voisins, admirable point de vue sur le bassin de l'Arc et la chaîne du mont Olympe.

Remy (Saint-), 8956 hect., *V.* de 6315 h., au pied de la chaîne des Alpines, dans un vallon plante d'oliviers, ch.-l. de c. — Garance; exploit. importante de pierres. — Magnaneries, papeterie, tanneries, poteries et produits céramiques. — Marché international pour la vente des graines industrielles, florales et maraîchères, indigènes et exotiques. ➻ Église moderne; beau clocher, à flèche très-élancée, de 1330. — Hôtel-de-ville moderne. — Maison de Nostradamus avec l'inscription : *Soli Deo.* — Maison du Planet (m. h.). — Sur la place, square avec jet d'eau. — A 2 kil., ruines de la cité de *Glanum* (*V. Antiquités*). — Du plateau que dominent le mausolée et l'arc de triomphe, vue magnifique sur le Rhône, Avignon, le Luberon et sur les Alpines. — Traces de barrages romains sur les petits torrents des environs. — Près du canal d'Eyragues, château de Lagoy, au milieu des ruines d'un village. — Au Mas-Vérans, tour dite du Cardinal, à côté des ruines d'un pavillon bâti par le pape Clément VI. On y lit ce vers : *Rure tibi vivas, alis dum vixeris urbe.* — Ancien prieuré de *Saint-Paul de Mausoles*, au pied des Alpines, transformé en un asile d'aliénés.

Rognac, 1200 hect., 873 h., au pied de rochers escarpés, près de l'étang de Berre, c. de Berre, ST.

Rognes, 5821 hect., 1515 h., sur une haute colline, à 207 m., c. de Lambesc. ➻ Ruines (m. h.) d'un couvent de Templiers dont faisait partie l'église actuelle. — Ancien château de Foussa, remarquable par l'épaisseur de ses murs, sa chapelle, sa citerne, ses souterrains, son point de vue magnifique. — Antiquités romaines.

Rognonas, 998 hect., 1273 h., dans une plaine fertile arrosée par la Durance, à 29 m., c. de Château-Renard.

Roque-d'Antheron (La), 3342 hect., 1543 h., sur un plateau, au pied de la montagne des côtes, près de la prise d'eau du canal de Craponne dans la Durance, c. de Lambesc. — Bon vin. — Préparation de la soie ; huiles estimées. — Grand commerce de cerises et de pêches. ➻ Abbaye de Silvacane (*V. Antiquités*). — Beau château dont le parc s'étend jusqu'au canal de Craponne.

Roquefort, 3315 hect., 546 h., dans une vallée, à 76 m., c. de la Ciotat. — Montagnes calcaires, boisées de pins et de kermès. — Fabr. de chaux hydraulique et de ciment. ➻ Château de Juillans-Saint-André, flanqué de 4 tours. — Aqueducs et tumuli romains.

Roquevaire, 2380 hect., 3635 h., sur l'Huveaune, à 135 m., ch.-l. de c., ST. — Houille et gypse ; raisins muscats, figues, câpres. — Ouvraison de la soie; papeteries, fabr. de savons; scieries, filat. de coton, fabr. de faïence, balances romaines; Roquevaire fabrique des vins cuits, qui prennent son nom, et des vins muscats. — Grand commerce de raisins secs (35000 kilogr. par an). ➻ Beaux rochers.

Rousset, 1873 hect., 981 h., sur l'Aigues-Vives, près de l'Arc, à 130 m., c. de Trets. — Fabr. de charrues.

Rove (Le), 3578 hect., 820 h., sur le bord du bassin formé par les montagnes de l'Estaque, à 22 m., c. de Martigues. — Plâtrières.

Salon, 6979 hect., *V.* de 6714 h., dans une plaine fertilisée par le canal de Boisgelin et le canal de Craponne, entre la plaine de la Crau et la vallée de Pélissanne, ch.-l. de c., ST. — Grande quantité de fruits alimentant les mar-

chés d'Aix, d'Arles et de Marseille. — Tissage et moulinage de la soie, filat. de laine, papeterie, scierie mécanique. — Commerce d'huile considérable. ➻ Salon se divise en vieille ville et ville neuve. La première a conservé des restes de remparts (m. h.), une tour crénelée et des maisons anciennes. — L'église Saint-Michel a été bâtie par les Templiers, au XIIIe s. — La ville neuve, séparée de l'ancienne par deux promenades, le cours de la Bourgade et le boulevard Nostradamus, renferme l'ancienne collégiale (XIIIe s.), aujourd'hui église de Saint-Laurent (m. h.), où l'on remarque un bénitier orné de la figure de saint Laurent, et donné, dit-on, par Charlemagne; une vierge en albâtre; un groupe en pierre d'un seul bloc (XIVe s.), représentant l'*Ensevelissement du Christ*, et le tombeau de Nostradamus. — L'hôtel-de-ville, reconstruit en partie au XVIIe s., renferme une pierre milliaire (m. h.). — Une fontaine monumentale a été élevée à la mémoire d'Adam de Craponne. — Sur un roc escarpé qui domine la Crau se dresse l'ancien château, servant aujourd'hui de caserne, et visité autrefois par Grégoire XI, Charles IX et plusieurs autres princes.

Savournin (Saint-), 1000 hect., 1266 h., dans la chaîne de l'Étoile, à 186 m., c. de Roquevaire. — Houille. ➻ Ruines du château de Castelas, couronnant une montagne de 675 m.

Senas, 3000 hect., 1972 h., sur la Durance et le canal des Alpines, à 94 m., c. d'Orgon. — Magnaneries, fabr. d'instruments aratoires. ➻ Villas romaines en ruines, dans lesquelles on voit des restes d'aqueducs qui amenaient l'eau de la Durance dans des rivières.

Septèmes, 1764 hect., 1623 h., dans une gorge, à 95 m., c. de Gardanne. — Fabr. de soude, produits chimiques; fonderie. ➻ Restes d'aqueducs romains. — Ruines de redoutes du moyen âge. — Château.

Simiane, 3003 hect., 1029 h., au pied de la chaîne de l'Étoile, à 114 m., c. de Gardanne. — Houille, plâtre. ➻ Ancien château bien conservé. — Sur un roc à pic, tour du XIIIe s., pentagonale à l'extérieur, carrée à l'intérieur.

Tarascon, 11157 hect., V. de 12454 h., sur le Rhône, à 7 m., ch.-l. de c., [ST]. — Tissage de soie, fabr. de draps; corderies, tanneries, magnaneries; fabr. de saucissons très-renommés, dits saucissons d'Arles ➻ Château du XVe s. (*V. Antiquités*). — L'*église* ogivale *Sainte-Marthe* (m. h.) a été élevée, dit-on, de 1187 à 1216, sur les ruines d'un temple romain, et reconstruite vers la fin du XIVe s. Il ne reste de l'édifice primitif qu'un porche donnant entrée dans la crypte et le portail du midi (colonnes de marbre à chapiteaux historiés). Cette église (beau clocher avec flèche en pierre) possède 17 tableaux de Vien (vie de sainte Marthe) et d'autres peintures de Vanloo, Pierre Parrocel et de Mignard. Au bas de la nef, un bas-relief gallo-romain représente la Multiplication des pains et Jésus au milieu des Apôtres; dans la crypte, qui a perdu son caractère primitif, on remarque : le tombeau de Jean de Cossa, gouverneur de Provence pour le roi René : c'est un monument de la Renaissance italienne du XVe s.; un autel antique et le tombeau de sainte Marthe, refaits dans les temps modernes. — Dans l'*église* de *Saint-Jacques*, tableau de Vanloo (sainte Marthe domptant la Tarasque, monstre légendaire dont la défaite est célébrée chaque année). — A 4 kil. de la ville, chapelle Saint-Gabriel (m. h.), datant de l'époque carlovingienne. — Les autres monuments ou curiosités de Tarascon sont : la *bibliothèque*; — le *palais de justice*; — le *tribunal de commerce*; — les *hôpitaux Saint-Nicolas* et *de la Charité*; — la *caserne de cavalerie*; — les *promenades du Cours* et *de la Chaussée*; — la *rue des Arcades*, bordée de portiques; — le *viaduc* qui traverse le Rhône et relie l'embranchement de Cette au chemin de fer de Lyon à Marseille; — le beau *pont* suspendu; — et les *pépinières* de Tonnelle, à 2 kil.

Tholonet, 1086 hect., 508 h, sur la Cose, à 191 m., c. d'Aix. ➻ Château près duquel on a construit un barrage pour recueillir les eaux que le canal Zola amène à Aix. A 1 kil. en aval de ce barrage, la Cose se précipite en cascades à travers les arcades d'un mur romain, qu'on regarde comme un débris d'aqueduc.

Trets, 7012 hect., 2859 h., sur le versant O. de l'Olympe (665 m.), au-dessus de l'Arc, à 192 m., ch.-l. de c. — Houille exploitée. — Distillerie d'alcools. ➻ Trets était, avant d'être ruinée par les Sarrasins, une des grandes villes de Provence et comptait 10,000 habitants; ses rues sont

étroites, irrégulières, bordées de maisons anciennes, dont beaucoup à arcades. — Église; beau clocher carré. — Restes des remparts. — Ancien château; grand escalier et belles salles. — Sur la montagne, ermitage de Saint-Jean-Baptiste, rebâti vers le IXe s.; beau maître-autel et retable en marbre; panorama splendide; c'est un but de pèlerinage fréquenté. — Camp retranché de Marius. — Ermitage en ruines de Saint-Michel.

VAUVENARGUES, 5388 hect., 425 h., sur le flanc S. du mont Lubaou, que couvrent les bois épais de France et de Concors et que la Co e et le val des Infernets séparent de la chaîne de Sainte-Victoire, à 122 m., c. d'Aix. — Tanneries, distillerie de grains. ➻ Château (*V. Antiquités*). — Dans le val pittoresque des Infernets, la Cose forme quatre jolies cascades étagées. — Sur les premières pentes de la montagne Sainte-Victoire, près du Délubre, débris d'un temple gallo-romain, composé de deux salles superposées de 10 m. sur 6; au milieu de la salle basse, une grosse colonne circulaire supporte la première voûte; la salle haute est coupée par un mur, percé de deux étroites ouvertures à plein cintre; ni l'un ni l'autre des étages n'offre traces de fenêtres. — Pour le mont Sainte-Victoire, *V. Relief du sol*, p. 00.

VELAUX, 3,448 hect., 1120 h., sur une colline formant promontoire dans la vallée de l'Arc, à 57 m., c. de Berre, [ST]. — Papeterie. ➻ Pittoresques tours rondes. — Pont sur l'Arc (1647). — Ruines de villas romaines.

VENELLES, 2053 hect., 709 h., sur un des contre-forts de la Trévaresse, près des sources de la Touloubre, à 257 m., c. d'Aix. ➻ Ruines de l'ancien château.

VENTABREN, 3827 hect., 1511 h., sur une hauteur exposée à tous les vents, qui domine la vallée de l'Arc, à 166 m., c. de Berre. — Fabr. d'huile; papeterie. ➻ Ruines d'un temple et débris romains, à Font-de-Vicari. — Ancien camp de Marius. — Au sommet de la colline (immense panorama), ruines d'un château bâti par Jeanne de Provence.

VERNÈGUES, 1556 hect., 476 h., sur le penchant S. de la colline escarpée du Puech de Valoni, à 117 m., c. d'Eyguières. ➻ Temple (*V. Antiquités*). — Anciens remparts. — Château fort, en ruines. — Vaste église. — Ancien prieuré transformé en presbytère. — Sur le haut du Puech de Valoni (vue très-étendue), on trouve des pans de murs, des maisons (m. h.) et une chapelle, restes d'un village du IXe s. — On voit tout auprès une grande quantité de tombeaux (m. h.) creusés dans le roc et fermés d'un couvercle semblable à ceux des sarcophages romains; on les regarde comme des sépultures chrétiennes des premiers siècles. — Sur le flanc N. de la colline, grotte de la Chèvre-d'Or; une inscription romaine y est gravée sur l'une des parois du roc.

VERQUIÈRES, 458 hect., 195 h., dans une plaine marécageuse, à 28 m., c. d'Orgon.

VICTORET (SAINT-), 473 hect., 500 h., à 132 m., c. de Martigues. ➻ Ruines d'un ancien château.

VITROLLES, 3601 hect., 1339 h., près de l'étang de Berre, c. de Berre, [ST]. — Ouvraison de la soie, fabr. de soude. ➻ Ermitage bâti sur les ruines d'un château fort, sur un rocher pittoresque; vue splendide sur la Méditerranée, l'étang de Berre, les Alpines. — Viaduc du chemin de fer de Lyon à la Méditerranée (65 m., 7 arches).

Achevé d'imprimer le 22/08/1994 sur les presses de l'Imprimerie Hérissey à Évreux
N° d'édition : 94028/29720 – N° d'imprimeur : 66203 – Dépôt légal : 2955/09/1994
ISBN : 2.01.235124.7/23.82.5124.01/5 – *Imprimé en France*

INS

FOLD

HE

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 07 03 10 002 2

23.5124.5 94.IX
9 782012 351240